



HAL
open science

Espaces habités, espaces anticipés, Présentation

Serge Thibault

► **To cite this version:**

| Serge Thibault. Espaces habités, espaces anticipés, Présentation. 2008. hal-00657176

HAL Id: hal-00657176

<https://hal.science/hal-00657176>

Submitted on 6 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces habités, Espaces Anticipés



Rapport de recherche UMR CNRS 6173 Cités territoires environnement et sociétés (CITERES) - Agence Nationale de la Recherche (ANR), Mai 2008.

Liste des rapports de recherche

Présentation. 85p.

Serge Thibault

Module 1. Qualification de l'espace, 169p.

Hélène Bailleul, Benoît Feidel, Denis Martouzet, Serge Thibault, Anne Lise Mesnier, Benjamin Laplante

Module 2. Appropriation, 85p.

Sabrina Bresson, Sylvette Denèfle, Bénédicte Florin, Nora Semmoud

Module 3. Corridors fluviaux, 59p.

Laura Verdelli, Sylvie Servain Courant

Module 4. Analyse spatiale et paysage, 82p.

Jean Louis Yengué, Francesca Di Pietro, Sylvie Servain Courant, Laura Verdelli

Module 5. Analyse spatiale et modélisation, 33p.

Sébastien Larribe, Benoît Feidel, Cédric Mocquillon

Module 6. Projet territorial et information, 38p.

Nadine Polombo

L'intégralité de ces rapports est disponible à l'adresse suivante

http://citeres.univ-tours.fr/compo.php?niveau=ipape&page=p_ipape/ipape_online

Espaces
habités,
Espaces
Anticipés



Rapport de recherche UMR CNRS 6173 Cités territoires environnement et sociétés (CITERES) - Agence Nationale de la Recherche (ANR), Mai 2008.

Présentation

« Chacun a un droit, vital et naturel, au logement. Comment, maintenant, définir les limites intimes de cette location, devenue poreuse en raison des nouvelles technologies ? Le premier qui, ayant enclos un jardin, s'avisait de dire : Ceci me suffit, et demeura économe sans baver sur plus d'espace, fit la paix avec ses voisins et garda le droit tranquille de dormir, de se chauffer, plus le droit divin d'aimer » Michel Serres, *Le Malpropre, polluer pour s'approprier ?* Le pommier, 2008, p.87

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	6
1. QUELQUES IMAGES DE L'HABITER	7
1.1. HABITER, UN FAIT SOCIAL, SCENE DE LA VIE ORDINAIRE	9
1.2. HABITER, C'EST FAIRE SON NID	10
1.3. L'HABITER, DE SA MACHINE A SON CABANON.....	11
1.4. HABITER UN MONDE INHABITABLE	12
1.5. INVENTER L'HABITABLE	13
1.6. LA NATURE DE L'HABITER	14
1.7. LA DEPRIME DE L'HABITER	15
1.8. S'IMPOSER AUX AUTRES	16
1.9. HABITER CACHE	17
1.10. HABITER AILLEURS.....	18
1.11. TOUTE LA TERRE SOUS NOS YEUX.....	19
2. EHEA, ELEMENTS INTRODUCTIFS	20
2.1. L'ESPACE DE L'ETENDUE, L'ESPACE DE LA RELATION.	21
2.2. COMPLEXITE.....	22
2.3. HABITER : FAIRE SES LIEUX ET ETRE A LA BONNE DISTANCE	23
2.4. ECOLOGIE DE L' ACTION.....	24
2.5. ANTICIPER/HABITER	25
2.6. INGENIERIE DE L' ACTION	26
2.7. STRUCTURE, ORGANISATION, PAYSAGE	27
3. EHEA, LA RECHERCHE.....	29
3.1. LE PROJET (FICHE RESUMEE).....	29
3.1.1. Objectifs.....	29
3.1.2. Résultats attendus	29
3.1.3. Méthodologie.....	29
3.2. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE.....	30
3.2.1. Initialisation.....	30
3.2.2. Recherche modulaire	31
3.2.3. Le moment séminaire.....	34
3.3. LE GROUPEMENT ET LA REALISATION	35
3.3.1. Le groupement EhEA.....	35
3.3.2. La réalisation.....	36
4. LES ENSEIGNEMENTS D'UNE RECHERCHE.....	38
4.1. ORGANISATION.....	38
4.2. CONNAISSANCES PRODUITES	41
4.2.1. L'Habiter	41
4.2.2. Qualification de l'espace.....	43
4.2.3. Appropriation	45
4.2.4. Corridors fluviaux	47
4.2.5. Analyse spatiale et paysage	49
4.2.6. Analyse spatiale et modélisation.....	51
4.2.7. Projet territorial et information géographique.....	53
4.3. POURSUITES.....	56
TABLE DES MATIERES	57

ANNEXES	60
ANNEXE I LE MOMENT SEMINAIRE	61
1. PRESENTATION.....	61
2. SEANCES ET ENJEUX.....	61
3. ATELIER « ESPACES HABITES, ESPACES ANTICIPES ; QUALIFICATION, APPROPRIATION ET ANALYSE » (EHEA)	63

EhEA – « Espaces habités, espaces anticipés »

Module 0 : Présentation de la recherche

Coordinateur du projet : Thibault Serge (Professeur, UMR CITERES)

Chercheur : Thibault Serge (Professeur d'urbanisme, UMR CITERES)

Avant propos

Cette présentation n'est en rien un résumé de la recherche menée par le groupement EhEA. C'est un texte qui a été établi pour présenter les orientations et les domaines abordés par EhEA. Il a surtout été conçu pour présenter ce qui a été engagé dans cette recherche au titre d'une meilleure compréhension des rapports construits entre les individus, les groupes, les sociétés et l'espace. Ces rapports sont multiples. Ils vont de la réception ou de l'héritage des espaces, à leur conception, leur transformation, leur appropriation, leur adaptation, leur usage, mais également leur rejet, voire leur destruction partielle ou totale. L'emploi par EhEA des notions comme habiter, l'habiter, etc., traduit le fait que ces rapports ne sont en rien indépendants des individus, des institutions, des groupes, des sociétés qui les portent ; Tout au contraire, ces rapports sont engagés dans la construction et l'organisation de ces individus, groupes et institutions. Nous admettons donc et sans que cela soit une totale nouveauté que ces rapports sont produits par l'espace, les individus et les sociétés et que ces rapports les produisent également. C'est à ce titre que pour un individu ou un groupe, l'espace n'est pas qu'un support, n'est pas qu'un outil, n'est pas qu'une ressource ; c'est aussi ce qui le fait. L'emploi des notions comme habiter, l'habiter, etc., rend compte de cette position qui considère que le sujet, qu'il soit individuel ou collectif, n'est pas une donnée par rapport à l'espace et inversement que l'espace n'est pas qu'un objet, qu'une donnée pour ces sujets, mais ce qui leur permet d'être ou de ne pas être, de multiples façons, être par arrachement aurait pu dirait Michel Foucault, être par négation pour Jean Paul Sartre, et plus communément peut être, être par prendre les habits que l'espace nous présente, par héritage ou par adoption, ne pas être où mal-être par ne pas être à la bonne place et au bon lieu.

Cette présentation a été conçue pour ne pas tout perdre des éléments, des réflexions et des débats qui ont encadré la recherche EhEA et s'en sont dégagés. Ces éléments ont servi de base à l'établissement d'une bonne part de ce texte de présentation organisé en cinq parties principales.

La première, intitulée « Quelques images de l'habiter » est un parcours libre à travers quelques rapports construits à l'espace qui en illustrent quelques expressions.

La deuxième, intitulée « EhEA, éléments introductifs » présente les notions et positions qui ont été engagées dans la recherche EhEA. Ces notions n'avaient pas été toutes pré établies comme telles ni de façon totalement explicite par la réponse à l'appel d'offre de recherche. Pour autant, elles y figuraient au moins implicitement.

La troisième, intitulée « EhEA, la recherche » rappelle le projet initial par son résumé, l'organisation de la recherche et son déroulement et le groupement de recherche.

La quatrième, intitulée « Les enseignements d'une recherche » n'est pas tant un résumé des résultats obtenus qu'un retour sur les positions qui avaient fondées la réponse à l'appel d'offre. Elle se conclut par une première ébauche des pistes qui devront être poursuivies.

Cette présentation qui n'engage que celui qui l'a rédigé, ne fait qu'accompagner les six documents qui font état des recherches et des résultats obtenus par les six modules de recherche qui composent EhEA.

1. Quelques images de l'habiter

Notre relation à l'espace ne se résume pas à une succession de lieux occupés, de lieux fréquentés, de voyages, de déplacements pour aller ici ou là. Notre relation à l'espace n'est pas seulement un ensemble d'adresses, de localités où nous serions allés, où nous pourrions aller et où nous n'aimerions pas où au contraire, aimerions aller où résider ; notre relation à l'espace est certes tout cela mais bien plus encore. Ce sont des lieux que nous aimons ou aimerions investir pleinement, aménager ou ménager pour nous-mêmes et peut être pour les autres. Ce sont des lieux qui à l'inverse nous semblent trop étrangers, trop éloignés, pour y être, des lieux que nous ne souhaitons pas revoir. Ce peut être des lieux de souffrance, non pas tant par ce qu'ils sont matériellement, que par ce qu'ils représentent, par ce qui a pu s'y passer. C'est à coup sûr de l'habiter, c'est-à-dire de l'espace qui est autre chose qu'un simple support, un espace que l'on fabrique, que l'on construit, que l'on utilise, un espace que l'on peut à l'inverse subir, quelque chose qui nous fait corps. Oh certes, nous ne sommes pas tous égaux devant la fabrique de notre habiter, qu'il soit vécu positivement ou négativement. Nous sommes des individus en société, c'est-à-dire à la fois des sujets libres de par notre appartenance à un champ social qui est la condition de notre existence et à la fois des sujets contraints et façonnés par cette appartenance. Et chacun de nous n'est pas libre à cent pour cent d'être là ou ailleurs, de faire sien ce lieu et d'autres, de refuser d'aller ici ou ailleurs, de pouvoir partir d'ici, mais ni totalement contraint, sauf cas exceptionnel et à moins de considérer que nous sommes totalement piloté, les acteurs d'un scénario écrit ou en train de s'écrire. Il ne s'agit pas tant ici de prolonger un débat bien ancien qui porte sur la construction du sujet en société, qui oscille entre la détermination - le sujet n'est en rien un sujet libre mais un sujet qui ne fait qu'accomplir un destin ou n'être que l'une des expressions du champ social auquel il appartient, la réalisation de faits sociaux, et l'indétermination - le sujet est libre ou du moins son destin est de se libérer, de s'extraire, de « s'arracher » partiellement du moins, du jeu des contraintes sociétales qui lui imposeraient d'être ce qu'il doit être, son destin serait donc de s'accomplir, - que d'établir en quoi l'espace est un projet dans la fabrique d'une trajectoire de vie, dans la constitution de notre rapport au monde, en quoi l'espace est une ressource engagée dans le faire place par rapport aux autres, donc dans des jeux de pouvoirs, tant par rapport à quelques autorités particulières que par rapport aux autres.

Nous sommes fait par nos multiples appartenances et leurs espaces et nous les faisons, voilà tout compte fait ce qu'est peut être l'habiter, cette relation complexe entre des individus en société et des sociétés d'individus et l'espace qui dans tous les cas n'est pas une donnée, une simple réceptacle, mais le milieu dont nous usons, que nous fabriquons, mais également détruisons, bien probablement plus que de raison.

Les modes de fabrique de cet espace qui fait corps prend de multiples formes, tant sont variées nos cultures, les raisons d'investir tel ou tel espace, d'être là ou de ne pas y être, de transformer ce lieu comme cela ou autrement, voire de lui donner telle ou telle configuration pour l'imposer aux autres. Et l'espace le plus rudimentaire, c'est-à-dire celui réduit à sa plus simple expression, d'être une étendue qui s'étend autour de chacun d'entre nous, de nous environner et de nous envelopper, n'est en rien identique à toutes les sociétés et pour toutes les cultures. Pour la nôtre, la représentation de cet espace rudimentaire est en partie, mais seulement en partie, l'héritière d'une géométrie qui a plus de deux mille années d'histoire. Euclide inventa une géométrie fondée sur ses fameux cinq postulats. Cette géométrie est à la base de notre définition la plus commune de l'espace qui est d'être une étendue, possiblement infinie, au sein de laquelle sont localisées les réalités, identifiables, lorsqu'elles sont

matérielles, à partir de figures géométriques élémentaires. Cette étendue est une donnée. Les objets et les sujets occupent des lieux repérés par leur localité sur cette étendue.

Pour d'autres cultures, passées ou présentes, l'espace n'est pas définie par une simple étendue au sein de laquelle des réalités sont localisés. Il nous suffit d'évoquer l'espace lié à certaines de nos propres croyances. Pour la plupart des occidentaux, c'est ou ce fut pendant longtemps un espace binaire avec le monde des cieux, notre voûte céleste, et le monde terrestre, d'ici bas, avec ses lieux culturels qui visent à mettre en relation ces deux composants essentiels de l'espace. Ces lieux de la relation entre le bas et le haut furent pendant fort longtemps des lieux centraux et organisateurs de nos espaces habités, de nos modes de vie. Cette dualité de l'espace se retrouve dans nombre de cultures, comme quelques unes d'Afrique, et à toutes les échelles de l'espace, avec sa part civilisée, lieu de la maîtrise des Hommes et sa part sauvage, magique, la Brousse. Pour cet espace qui n'est pas l'eulidien, Habiter c'est peut être alors maîtriser le passage de l'un à l'autre.

Les quelques photographies et leur commentaire correspondent à une entrée en matière qui vise à donner de la place à quelques images de l'Habiter. L'ensemble n'a pas été conçu pour représenter toutes les facettes de l'Habiter : la dizaine de photographies en donne des expressions parcellaires.

1.1. Habiter, un fait social, scène de la vie ordinaire



Figure 1 Y Habiter

http://bulles.agora.eu.org/20051012_louvain_la_neuve.html

L'Habiter qui est au centre de la relation entre un monde de la maîtrise et un monde de la magie, n'est point tout à fait celui vanté par cette publicité qui vise à inciter les familles qui souhaitent s'identifier à ce modèle, à résider à Louvain La Neuve, toute neuve avec la création d'un nouveau centre commercial, objet contesté par certains habitants de cette ville qui devait être et rester une université ville. C'est l'imaginaire de la consommation qui fonde cet habiter vanté par cette publicité. Projeter par quelques concepteurs, elle s'adresse à des acteurs qui sont conviés à participer à cette scène de la vie ordinaire, le bonheur d'habiter là.

1.2. Habiter, c'est faire son nid



Figure 2 L'atelier de Bacon

Francis Bacon nous donne à voir une part de son Habiter : C'était être là, assis au fond dans son atelier parmi un monceau de papiers, de pinceaux et de pots de peinture. Tout l'inverse de l'atelier de Piet Mondrian ou même de celui de Le Corbusier, deux ateliers où l'apparence de l'ordre et de la ligne droite régnait. Celui de Bacon est une expression du désordre, de l'accumulation, de la stratification et du feuilletage. Et nous savons que cette accumulation d'articles de journaux, de photos, de revues, etc. fut une ressource à sa production picturale. Pour Bacon habiter, c'est être dans ce milieu pour y dresser inlassablement son portrait et ceux d'amis aimés. Cet atelier représente une forme limite d'appropriation d'un espace qui en fait une œuvre d'art, un chef d'œuvre, aujourd'hui devenu lieu de visite, de pèlerinage pour certains, la visite de l'Habiter de Bacon.

Habiter c'est faire son nid ; celui de Francis Bacon est un enchevêtrement, un amoncellement.

1.3. L'habiter, de sa machine à son cabanon

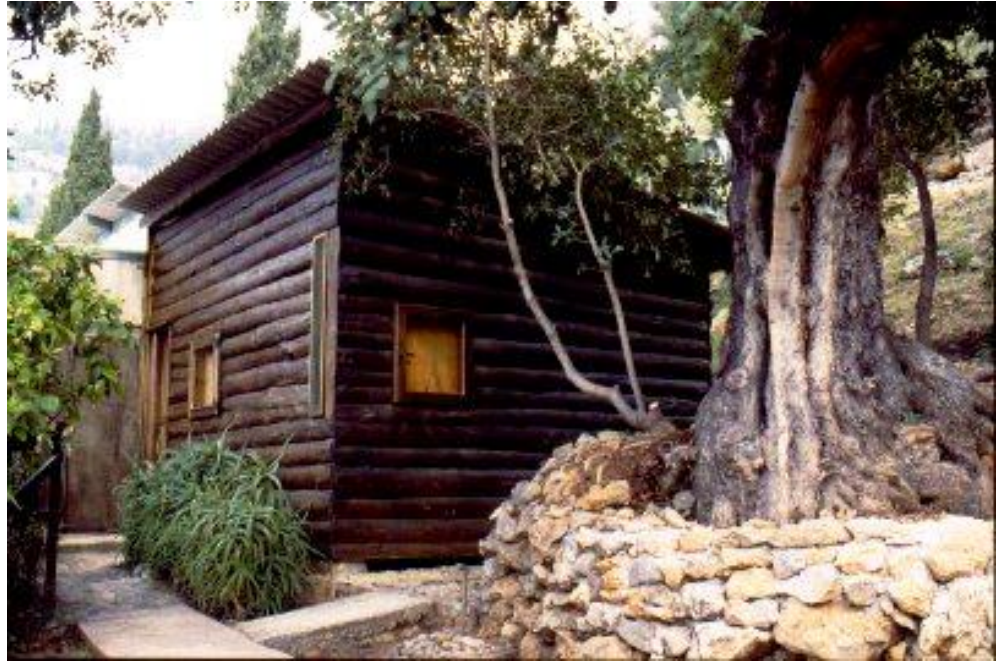


Figure 3 Le cabanon de Le Corbusier

<http://membres.lycos.fr/floreportages/corbu/Corbu.html>

Le maître de l'architecture moderne, celui qui inventa la machine à habiter, habitait un cabanon à Roquebrune-Cap Martin. *«J'ai un château sur la Côte d'Azur, aimait à dire Le Corbusier, qui a 3,66 mètres par 3,66 mètres. C'est pour ma femme, c'est extravagant de confort, de gentillesse».*

« Le château ? Impossible de faire plus simple : sur une étroite bande de terre, face à la mer, trône une méchante baraque en planches avec une porte et une fenêtre, un point c'est tout. Cependant, aussi étrange que cela paraisse, le grand architecte mondialement connu sous le surnom de Le Corbusier est venu, durant 18 ans, tous les étés au mois d'août, en vacances dans un cabanon construit de ses mains sur le terrain modeste d'amis à lui, les Rebutato. ».

Nous pourrions en déduire que l'habiter peut ne pas se résumer pas à une forme unique, à un seul lieu ou un seul type de lieux. Mais qu'il peut renvoyer à une multitude, caractérisée par un principe de complexité, c'est-à-dire le fruit d'une combinaison entre des formes, des états, des situations contraires, là, un simple cabanon et son contraire, la machine à habiter.

1.4. Habiter un monde inhabitable



Figure 4 Favélas, Rio de Janierio

Alors que Le Corbusier pouvait concevoir la Villa Savoye, la « Maison du Fada » et bien d'autres choses encore, être probablement habiter par tous ses projets d'architecte et d'urbaniste, projeter un modèle de l'habiter pour ses contemporains et en même temps habiter son cabanon, d'autres, plusieurs millions, même quelques milliards d'habitants de la terre n'ont pas d'autres solutions que de construire de briques et de brocs, un lieu d'habitation au sein de vastes, trop vastes bidonvilles, des favélas, qu'aujourd'hui il nous faudrait rendre possiblement un peu plus habitable. Comment avons-nous pu faire de notre terre un espace si peu accueillant pour ses enfants, nos enfants d'aujourd'hui et de demain, faire de la terre pour un trop grand nombre d'entre nous, un lieu quasiment inhabitable ?

1.5. Inventer l'habitable

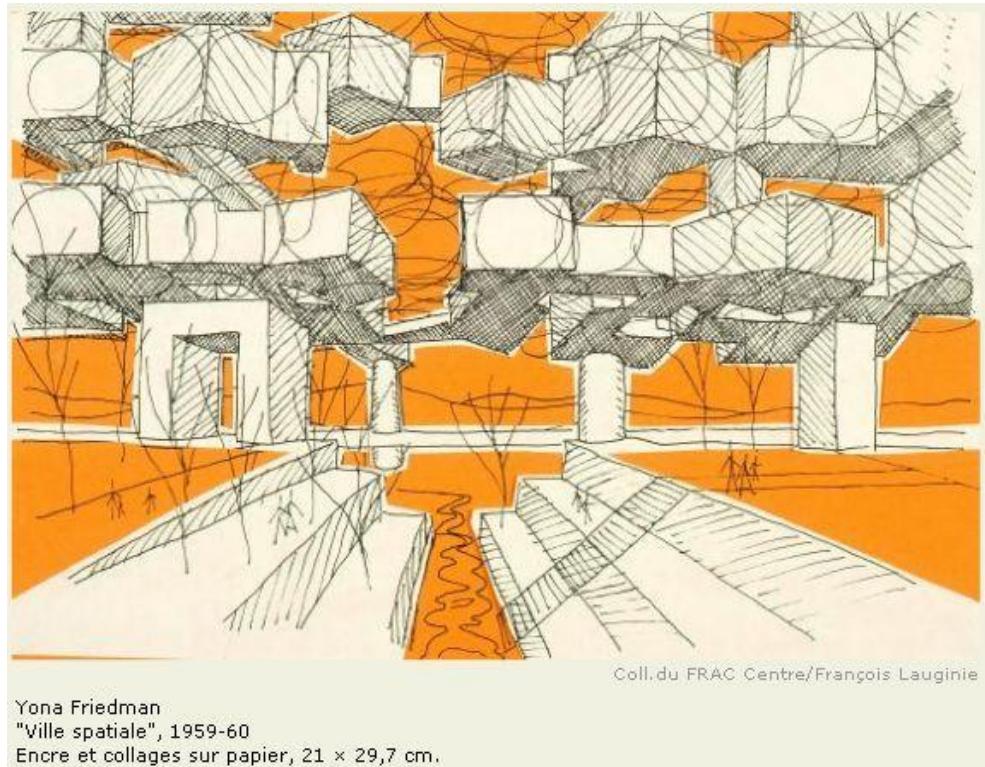


Figure 5 La ville spatiale Yona Friedman

<http://abonnes.lemonde.fr/web/portfolio/0,12-0@2-3246,31-670994@51-671965,0.html>

Et Yona Friedman décolla la ville du sol ; libérer le sol et redonner aux habitants la capacité et le droit à construire leur habitat. L'architecture de Yona Friedman est un contenant, une proposition faite à chacun des habitants de cette cité de demain, de disposer d'un espace qu'il pourra aménager selon ses propres vues, libre alors d'organiser son espace intérieur comme il le souhaite. Il ne s'agit plus de construire une machine à habiter projetée avec la mesure du modulator mais de donner de l'habitat à habiter c'est-à-dire de l'espace à composer et à organiser par ses habitants.

1.6. La nature de l'habiter



Figure 6 "Mauvaises herbes"

Festival des jardins de Chaumont de 2003 – « Mauvaises herbes »
Jardin « Le repos du Fakir », Claire Belloc. Photos S Thibault

Le cabanon est-il l'opposé de la machine à habiter ? La nature est et n'est pas l'opposé du construit. C'est son opposé dès lors que l'on considère qu'est de nature, ce qui n'a pas été construit et conçu par les Hommes, l'eau, ses ruisseaux, rivières et fleuves, ses mers et océans, la terre, ses îles et ses continents, ses plaines et ses montagnes, etc., l'air et diverses couches atmosphériques, tous les animaux, y compris l'animal humain, tous les végétaux, etc., etc., etc.

Nous avons décidé d'appeler artificiel tous ce que les Hommes ont inventé et créé, par quelque artifice et art de faire, les machines, les habitations, les villes, les parcs, les jardins, la campagne, la culture, la science, la philosophie, la paix, la guerre, etc.

La nature n'est pas l'opposé du construit dès lors que l'on considère que tout espace est possiblement composé de trois parties, l'urbain, c'est-à-dire la partie inventée et construite de l'espace, le rural qui est encore une partie de l'espace construite par les humains mais avec peut être une forte présence de matériaux naturels, du moins telle est l'une des représentations commune du rural, et la nature, cette partie de l'espace dont le contenu, le fonctionnement et l'organisation ne relèveraient pas de façon dominante des Hommes. Habiter c'est faire son nid dans cet espace à trois dimensions, (urbain, rural et naturel). Et aujourd'hui, il nous est rapporté que ce nid, pour beaucoup, doit avoir une forte composante naturelle.

1.7. La déprime de l'habiter



Figure 7 Tag mural, Tours, 2006

Photo S Thibault

« Passer d'une habitation à une autre, changer de lieu de domicile et plus encore lorsqu'il s'agit d'aller à l'étranger, dans un pays dont la langue et la culture ne sont pas familières, provoque, comme on le sait depuis longtemps, des dépressions. Tantôt on se plaint de la pauvreté, tantôt du trop grand nombre de nouvelles relations, tantôt c'est la rupture d'anciennes amitiés, tantôt ce sont de nouvelles causes de dérangement (Pair, la lumière, le bruit, un surcroît de travail réel ou prétendu, etc. ...) qui sont dénoncées comme sources de difficultés. Les symptômes dépressifs sont plus particulièrement marqués par une discordance de l'humeur de caractère vital-endogène, avec une sensation d'oppression parfois plus somatique, parfois plus psychologique, une sensation d'étroitesse, de lourdeur, de ralentissement et de difficulté croissante pour penser, décider et agir, ou encore l'impression de ne plus pouvoir se réjouir ni garder durablement un quelconque intérêt, ni de façon générale éprouver des sentiments. Il se produit encore des auto-accusations, un délire de culpabilité, pour une part en relation directe avec le déménagement, en ce sens que le malade estime que tout serait autrement mieux s'il n'avait pas déménagé ou s'il habitait ailleurs. Il arrive même que s'y ajoute une conduite suicidaire qui, sans conduire toujours à la mort, en esquisse au moins la tentative. »

L'errance comme problème psychopathologique ou déménager *par Roland Kuhn*, paru dans "PRÉSENT À HENRI MALDINEY" Ed. L'Age d'Homme, Lausanne, 1973. Extrait.

Puis il y a l'inverse, lorsque votre lieu de résidence, votre lieu de travail, un lieu de villégiature, sont des lieux de souffrance, des lieux auxquels sont attachés des événements plus ou moins funestes, des souvenirs désagréables. A ne pas en partir, à ne pas déménager, à ne pas être en mesure de le faire, à ne pas en avoir la force ou les ressources, peut amener à vouloir en finir avec tout cela, à la dépression et même parfois à des solutions plus extrêmes.

1.8. S'imposer aux autres



Figure 8, Tours de New York

Photo S. Thibault

Habiter ce n'est pas que faire son nid, c'est faire société. C'est ajuster par et avec l'espace ses rapports aux autres, les négocier, parfois même et peut être trop fréquemment et peut être même de trop, par l'espace s'imposer aux autres ou imposer un modèle d'être aux autres, un modèle de la bonne situation ou de la mauvaise situation.

La tour n'est pas qu'une économie de l'espace, une façon de bâtir pour ne pas envahir le sol, c'est aussi le moyen de rassembler en un même lieu, du moins sur sa projection au sol, un grand nombre d'individus, de groupes, d'entreprises, de services, etc., afin de bien signifier que c'est là et par ailleurs.

La tour et le quartier de tours sont des marqueurs de l'espace, des repères, des centralités donc, et qui expriment par la verticalité, un rapport centre périphérie ; elles en imposent aux autres. La recherche quasi frénétique d'avoir la plus haute ne peut que prêter à sourire dès lors que le plus haut est bien pour l'architecture, le mirage, le supposé d'une domination.

Dans les villes des nouveaux mondes, le centre ville est le quartier des tours, dominantes par leur hauteur sur un restant souvent bas et fort étale. Dans les villes de l'ancien monde, l'ancien centre ville peut être devenu plus bas que ce qui l'entourne. Faire des tours n'est alors guère simple car il s'agit de régler leur rapport aux centres consolidés et plus anciens. La réponse du début des années soixante pour celles consacrées à l'habitat social, fut de les mettre le plus loin possible, dans des quartiers et villes nouvelles satellites.

1.9. Habiter caché



Figure 9 Les Iles noires, agglomération de Tours

Photo S. Thibault

L'habitat parfois se cache, du moins, se situe dans des interstices, des zones qui sans être de relégation, ne devraient pas être urbanisées puisque légitimement non urbanisables. En proximité de ville, ce peuvent être des zones inondables, comme ici, dans le val de Loire, les Iles noires qui ne sont des îles que de nom, puisque les bras qui séparaient ces terres de la rive, ont disparu depuis longtemps, du moins se sont déplacés ailleurs.

Pout autant, ces îles sont habitées. Oh certes il n'y a pas eu de projets urbains ni de projets architecturaux pour fonder ces ilots construits. Ce sont des délaissés, des bouts de terrains, des jardins, appropriés par ceux qui ne pouvaient probablement pas faire autrement que de construire ici. C'est de l'informel entre la digue et le lit mineur. Cet espace de l'arrière cours de la ville est dorénavant convoité par des collectivités territoriales et des opérateurs qui souhaitent en faire un lieu de loisir et de promenade, le long d'un fleuve qualifié de royal, redevenu sauvage et patrimoine mondial de l'Unesco. Dès lors, le conflit est latent avec trois issues possibles, la première, ne rien faire, la seconde, évacuer ses habitants en les relogant si possible pour aménager la zone, la troisième, prendre en compte ce qu'il est actuellement et en faire un élément du projet, rendre légitime un habiter informel. En quoi le futur de l'espace peut-il se nourrir de son passé et de ce qu'il est ?

1.10. Habiter ailleurs



Figure 10 SIG (faire de l'Afrique un espace vert)

Source : www.geomapgis.lu/fr/produits.htm.

Les espaces usuels sont naturels, urbains et ruraux, du moins composés de ces trois dimensions. Telle est la définition que l'on peut attribuer aux espaces matériels. Et puis il y a les autres, ceux qui ne sont que des représentations, des images, des espaces que l'on qualifie volontiers d'immatériels. Ce sont les représentations de la réalité, avec des outils plus ou moins sophistiqués, du dessin fait à la main aux bases de données et aux cartes réalisées par les systèmes d'information géographique. Ce sont les représentations de projets de transformation de cette réalité, bien souvent fabriquées avec les mêmes outils, du dessin à celui assisté par ordinateur. Et puis ce sont des espaces qui peuvent copier la réalité, s'en inspirer mais qui existent pour eux-mêmes : aujourd'hui nous parlons de mondes virtuels. Ce sont des jeux comme Sim City créé dès 1989 avec lequel le citoyen ordinaire devient le grand architecte de sa ville. Puis plus récemment, avec Second life, l'Homme ordinaire peut se recréer et intégrer un nouvel univers parallèle, être un nouveau personnage et développer de nouvelles activités, user de nouveaux lieux, en faire, tisser de nouveaux liens, aimer, détester, échanger, s'informer, vendre même, etc. Il peut habiter cet espace et en être totalement habité. Mais nombre de liens le relie de plus en plus à notre univers d'ici bas : la virtualité tend donc à diminuer. La différence est-elle si radicale entre habiter Second life et habiter un projet ?

1.11. Toute la terre sous nos yeux

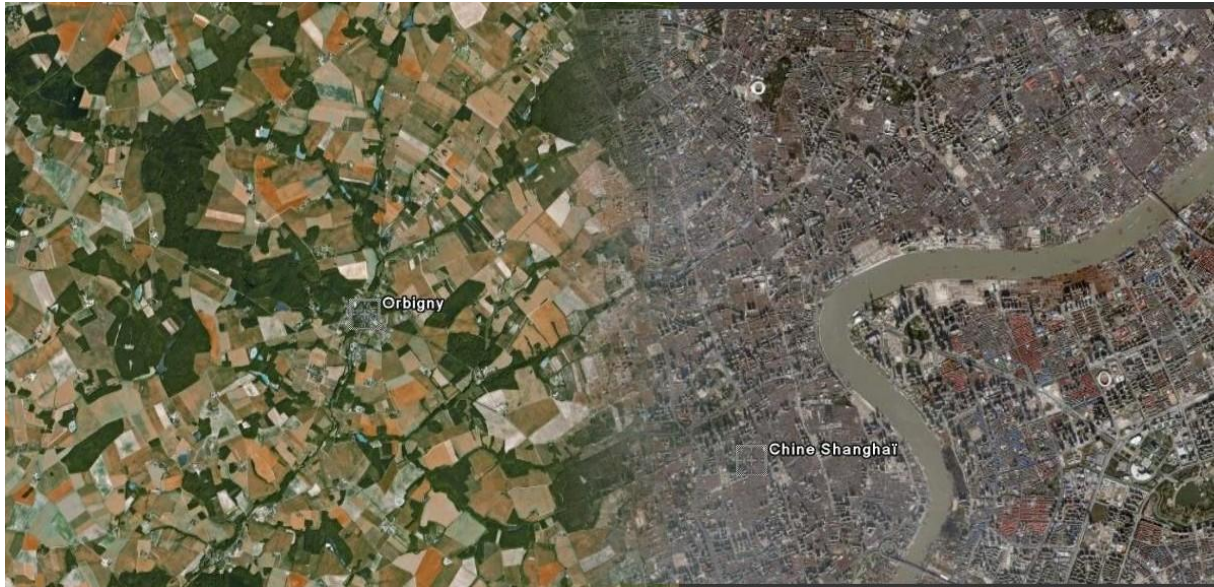


Figure 11 Orbigny, Shanghai

C'est un espace de dix kilomètres de haut environ sur approximativement une vingtaine, obtenu par le collage d'un espace rural de l'Indre et Loire (France) centré sur commune d'Orbigny, avec un espace urbain, un morceau de la mégapole de Shanghai (Chine), deux espaces pris à la même échelle si j'en crois Google Earth. Et l'un côtoie l'autre et réciproquement pour former un paysage peu probable, pour réunir en un lieu d'une nouvelle Terre, deux des lieux distants de notre Terre.

Avec Google et ses frères, c'est toute la terre qui est sous nos yeux ; C'est possiblement voyager partout, en ballon, par le ciel. Et toutes les explorations sont possibles. Voir Dubaï et ses nouvelles villes palmier en mer, et tout au nord du continent russe, Тикси (Tiksi), petite ville de Sibérie, au fond d'un golfe glacé, une ville port située sur la côte de l'océan Arctique, dans la république de Sakha.

Avec ces photos satellitaires, c'est possiblement passer d'Orbigny à l'un des quartiers de Shanghai, visiter la Sibérie, revenir à Tours pour repartir à la pointe sud du continent africain. Ce n'est pas parcourir des cartes, c'est survoler le monde tant la photo entretient avec le réel un rapport d'intimité particulier. C'est un peu habiter partout, nous devenus quasi habitant de toute la terre. Habiter c'est être là et voyager.

2. EhEA, éléments introductifs

Quelques aspects des relations entre espaces, individus et sociétés font l'objet de la recherche intitulée Espaces habités, Espaces Anticipés (EhEA). Cette recherche ne visait pas à établir ou poursuivre l'établissement d'un cadre théorique général, construit et validé à partir de plusieurs explorations empiriques, un cadre théorique qui définirait les éléments fondamentaux qui rendent intelligible tout ou partie des relations entre espaces, individus et sociétés, mais plus simplement, elle vise à rendre compte de quelques uns des aspects de ces relations, partant du principe, par ailleurs déjà établi et constaté, que les relations entre espaces, individus et sociétés sont des relations de complexité et non pas des relations simples, c'est-à-dire marquées par le principe de l'effet produit par une cause. Aujourd'hui, tout à chacun peut constater que l'espace n'est pas seulement le reflet des multiples relations entre individus et groupes sociaux, qu'il ne peut pas être réduit à la seule projection (au sol) des sociétés, mais qu'il est engagé dans l'organisation des sociétés et dans la construction de chacun des individus en société.

L'espace dont il est question n'est pas un simple support vide mais ce que nous appellerons l'espace habité, c'est-à-dire en première approche, l'espace que les sociétés, leurs individus et leurs groupes occupent. Il est donc composé de l'ensemble des lieux de résidence, l'ensemble des lieux d'activités, l'ensemble des lieux de loisirs, etc., et tous les espaces qui les relient les uns aux autres et qui permettent aux individus d'aller d'un lieu quelconque à l'un quelconque des autres lieux. Une telle définition nous pousse à considérer que sur la Terre, peu d'espaces échappent à cette catégorie, tant l'humanité a pris possession de tous les espaces terrestres.

De plus, du moins au départ, nous pouvons admettre que l'étude des relations entre espaces, individus et sociétés, ne doit pas écarter les espaces qui ne sont pas nécessairement occupés matériellement et physiquement par les humains mais tenir possiblement compte de tous ceux qui ne peuvent pas être atteints, tant sur la Terre qu'ailleurs, mais qui font partis des représentations que les sociétés humaines se font de leur environnement et de leurs relations à cet environnement, dès lors que ces représentations sont engagés dans l'organisation des espaces pratiqués. Une telle définition conduit au bout du compte à intégrer dans l'Espace des sociétés tout l'Univers, du moins les représentations bien incertaines¹ que nous pouvons en avoir mais qui ne sont peut être pas sans relation avec la configuration de ceux que nous occupons matériellement et physiquement ; N'existent-il-pas dans toute société et pour tout ou partie de ses collectifs, mais également au sein de la plupart des habitats individuels, des lieux particuliers qui font le lien, certes symbolique, entre l'ici bas et quelques ailleurs, des espace imaginés, situés au-delà de notre monde.

¹ Cet Univers est-il fini ou bien est-il infini, et s'il est fini que peut-il y avoir autour, et s'il n'y a rien autour alors qu'il serait géométriquement fini, comment penser le néant, le rien qui possiblement peut être de l'espace quand ce qui est, s'étend ? Et si l'on passe d'une logique du tiers exclus à celle du tiers inclus, est-il possible de concevoir un espace Univers à la fois fini et infini, c'est-à-dire ni l'un ni l'autre également, sans rien autour tout en étant cet autour ?

2.1. L'espace de l'étendue, l'espace de la relation.

L'Espace des sociétés, comme la plupart des objets et des notions, peut être défini de façon simple et sommaire, mais avec un intérêt tout limité. Nous pouvons également chercher à le définir de façon beaucoup plus profonde mais alors avec des difficultés plus grandes qu'il pourrait y paraître de prime abord. Il en est ainsi de nombreux termes qui désignent des objets, des notions, etc., qui peuvent nous sembler bien communs tant leur usage langagier est familier et la définition de ces termes a priori acquise et ne guère poser de problème². L'Espace (des sociétés) fait parti de ces notions ; en effet quoi de plus simple que l'espace, défini comme étant le milieu sur lequel et au sein duquel, nous vivons. Et selon le sens commun dont la référence implicite en matière de connaissance est la géométrie, cette bonne géométrie euclidienne qui nous est enseignée dès notre plus jeune âge, l'espace est une étendue vide que nous pouvons même concevoir comme étant infinie dans ses trois dimensions, une étendue sur laquelle sont localisées les réalités sociales. L'espace est alors réduit à un rôle de support sur lequel sont localisés des objets sociétaux définis par la place qu'ils prennent, etc. Et selon cette manière quelque peu sommaire de définir l'espace, de ne lui attribuer que ce rôle de support, il n'est rien si ce n'est le reflet et la trace du complexe des objets de société, de leurs relations et de leurs rapports. Cette façon de voir l'espace, c'est-à-dire de lui attribuer si peu de chose, si ce n'est d'être une étendue possiblement infini pour les sciences newtoniennes et de n'avoir pas d'autre contenu qu'à être un réceptacle, du moins pour sa part terrestre, explique peut être le faible emploi de ce terme par les sciences contemporaines de l'espace des sociétés, de la sociologie à l'aménagement, qui aujourd'hui, emploient peu ce terme, lui préférant celui de territoire, marqué probablement d'une épaisseur que ne possède pas ou plus la notion d'espace. L'emploi généralisé du terme de territoire permet de désigner par ce seul terme, le couplage entre un espace, celui qui est à l'intérieur des limites du territoire, et ceux font de cet espace délimité, leur propre espace, de vie, d'action, etc. La notion de territoire condense celle d'espace, d'action et d'acteurs.

L'autre manière de voir l'espace ne s'appuie pas sur sa représentation héritée de la géométrie euclidienne. Ce n'est pas une étendue qui préexiste aux objets qui y sont localisés. L'espace est un objet en construction et en évolution permanente. Son existence est la condition de celle des objets qui le composent comme leur existence est la condition de l'existence de l'espace ; Les objets créent l'espace de leur existence et l'espace permet aux objets de coexister. C'est donc un espace relationnel, c'est à dire construit par les relations qui font de ces objets, des objets coexistants [Pradeau, 1996]. Selon cette seconde manière, l'espace est alors l'ensemble des formes distantes et la condition de

² Il en est de même pour la notion de société elle-même. La difficulté à définir de façon claire et précise des termes comme espace et société est probablement dû au fait qu'ils représentent plus des notions, des concepts que des objets dont la matérialité est première. Une société par exemple désigne plus que le seul ensemble de ses composants, c'est-à-dire le seul ensemble de ses individus. Une société est cet ensemble et tout ce qui fait qu'ils sont ensemble et peuvent l'être. Dès lors, un individu ne peut pas être séparé de la société qui fait qu'il peut être un individu et inversement la société ne peut pas être comprise sans prendre en compte ce qu'elle relie, ce qu'elle met ensemble, ses individus, et ce par quoi ces individus coexistent. Vouloir dire ce qu'est la société, comme vouloir dire ce qu'est un individu, c'est donc à la fois évoquer deux objets, d'un côté la société, de l'autre l'individu, et ce qui les associent, les relie, ce qui les fait coexister. Dès lors, la société et l'individu sont deux notions complexes qui existent en tant que tels mais qui n'existent pas sans l'autre. Concevoir l'un et l'autre par le principe de la coexistence n'est guère une nouveauté, Nibert Elias, en 1949, en a fait le fondement de son ouvrage, *La société des individus*.

l'existence simultanée d'évènements, d'objets, comme le propose Stéphane Lupasco qui définit l'espace comme une conjonction contradictionnelle, c'est à dire ce qui permet à des objets différents d'être en même temps. Quant à ce temps, il est engendré par le conflit entre l'identité et la diversité, qui constitue la notion même de changement ; le temps apparaît alors comme une disjonction contradictionnelle, c'est à dire ce qui permet à une même chose d'être identique et différente [Lupasco, 1987].

2.2. Complexité.

L'étude des rapports entre l'espace, l'individu et la société conduit à mobiliser le paradigme de la complexité plus qu'une quelconque approche analytique qui sépare et ne relie pas les composants pris en compte. Ce paradigme est certes plus ou moins bien admis, mais pas encore suffisamment utilisé, du moins de façon explicite. Par complexité, nous n'entendons pas un quelconque entremêlement qui serait bien délicat à dénouer mais une approche qui doit être mobilisée dès lors que la logique du tiers exclu, la relation cause effet, se révèlent peu adaptées aux phénomènes étudiés.

Si l'on s'en tient au seul paradigme classique (dit de la mécanique classique), la relation entre espace et société, par exemple, serait explorée à partir de l'une des deux relations suivantes, considérant que ces deux objets, l'espace et la société, ne sont pas indépendants, pour l'une, une société fait l'espace qu'elle habite, qu'elle occupe, et pour l'autre à l'inverse, l'espace organise la société qui l'occupe. Manifestement, nombre d'exemples permettent de valider tant l'une que l'autre de ces deux relations et point n'est besoin dans faire une liste particulière. Nous pouvons donc en déduire qu'en toute généralité, *l'espace est une ressource engagée dans l'organisation des sociétés, engagée par tous les individus en société dans la construction de leur trajectoire de vie, et qu'à l'inverse, les individus, les groupes et les sociétés font l'espace.*

Avec le paradigme de la complexité nous admettons que la chose et son contraire peuvent coexister et de plus, être la condition de l'existence de l'un comme de l'autre. Par exemple, l'individu, sans être complètement et totalement le contraire de la société, même si une vision réduite de certaines théories politiques peuvent amener à défendre une telle proposition, sont deux objets totalement dépendants l'un de l'autre et qui coexistent nécessairement, il n'y a pas d'individu sans collectif comme il n'y a pas de collectif sans individus. Autre exemple commun, la ville étale, quasi isotrope dans toute ses directions, se nourrit de la ville polycentrique et réciproquement. La ville étale est la nappe urbaine qui ne peut se concevoir qu'à partir d'une démultiplication de ses lieux centraux, c'est-à-dire les lieux de la ville qui polarisent nombre de services, nombre de commerces, nombre de lieux d'activités. Inversement, les centralités qualifiées communément de périphériques, centres commerciaux, centres d'affaires, zones d'activités, etc., se nourrissent de l'étalement urbain.

Paradigme fondateur des sciences de la complexité, il introduit la relation récursive entre deux objets qui entretiennent quelques relations. Cette boucle indique que possiblement l'un fait l'autre et l'autre fait l'un ; « C'est une boucle génératrice dans laquelle les produits et les effets sont eux-mêmes producteurs et causateurs de ce qui les produit » (Edgar Morin, Jean Louis Le Moigne, 1999, p.255). Penser ce qu'est l'habiter par la complexité, c'est admettre que possiblement pour un individu, un groupe, une société, il correspond à la boucle récursive qui les relie à l'espace. Penser l'habiter par la complexité, c'est notamment admettre qu'il ne concerne pas qu'un seul lieu, du seul lieu de résidence par exemple, isolé du restant de l'espace, mais qu'au moins, c'est penser le lieu dans son rapport à d'autres, l'ici et l'ailleurs, le lieu comme élément d'un dispositif plus vaste ; comment peut-on dire que l'ici fait l'ailleurs et réciproquement et qu'en tout lieu il y a de l'ailleurs ?

2.3. Habiter : Faire ses lieux et être à la bonne distance

Toute partie de l'espace peut être étudiée selon trois manières qui se rapportent à trois grands géotypes, le lieu, le réseau et le territoire. Ces géotypes qui font partie du répertoire de la géographie contemporaine, correspondent à des catégories provenant de notre expérience de l'espace la plus commune et de nos pratiques les plus ordinaires. Ils ont été établis en tant qu'éléments de base permettant de mieux comprendre et analyser des situations et des configurations spatiales qui sont des arrangements, des composés de ces éléments.

La représentation commune du lieu est quasiment celle du convexe mathématique, un espace d'un seul tenant, tel que tout ce qui sépare et relie deux éléments du lieu, fait parties du lieu. Avec le lieu prédomine le principe de la proximité entre les objets et les situations qui le composent ; Tout élément, tout composant est en quasi relation de contiguïté avec quelques autres du lieu. Cette proximité n'est pas une mesure absolue ; elle dépend de la distance qui sépare l'espace de son observateur. Ainsi vu d'un autre continent, l'espace d'une agglomération urbaine correspond à un quasi point, alors qu'en s'approchant d'elle, son étendue va progressivement se révéler à l'observateur qui sera alors en mesure de la décomposer en plusieurs unités, plusieurs lieux. En tant que plus petite unité spatiale, le lieu est un espace pour lequel la distance, au sens métrique du terme, n'apparaît pas comme un opérateur des plus pertinents pour en décrire l'organisation et le fonctionnement ; celui qui prévaut est un opérateur de proximité, de coprésence.

La représentation commune du réseau est le graphe c'est-à-dire un ensemble connexe au sens mathématique. Il est constitué d'ensembles de parties, ses nœuds ou ses lieux et les liaisons qui les relient. La proximité n'est plus l'opérateur pertinent pour étudier le dispositif spatial qu'il constitue ; c'est la distance qui sépare ses lieux. Le territoire, quant à lui, désigne un espace avec l'autorité qui le dirige, le pilote, l'organise, lui imprime donc son idéologie (territoriale) et ceux à qui cette autorité s'impose. Certes, la notion de territoire est aujourd'hui associée à des formes plus souples que sa première définition quasi éthologique ou écologique ; un individu, un groupe pourra considérer que telle partie de l'espace fait partie de son territoire, même s'il n'a pas autorité sur elle mais qu'elle est liée à une appropriation qui peut n'être que symbolique.

Pour étudier l'espace, nous disposons avec ces trois géotypes, de trois approches qui chacune d'elles favorisent son exploration selon les caractéristiques propres à chacun d'eux. Ainsi, étudier une partie de l'espace en tant que lieu revient à favoriser l'étude de tout ce qui relève de la proximité au sein de cet espace, de tout ce qui relève de la coprésence. Étudier la même partie selon la dimension de réseau revient à favoriser son exploration sous l'angle de la distance, relever ce qui est séparé mais relié au sein de cette partie et ce avec quoi elle est relié. Étudier sa dimension territoriale revient à définir ce en quoi et par quoi cette partie est dotée d'une idéologie de type territoriale, d'une simple appropriation sans domination ou d'un processus d'appropriation avec domination.

Rapporté à ces géotypes, l'habiter peut être défini par la dimension territoriale imprimée à un espace par un individu, un groupe ou une société. Cette dimension territoriale correspond à un processus d'appropriation qui peut avoir des dimensions matérielles et des dimensions symboliques. L'habiter peut probablement porter sur les deux dimensions de lieu et de réseau de l'espace. Dans tous les cas il est peut être possible d'affirmer qu'il correspond à faire de tout espace son lieu³. Et en faire son lieu

³ La validité d'une telle proposition mérite d'être étudiée. En effet, pour des individus, des groupes, des sociétés qui ont un rapport à l'espace plus marqué par le nomadisme que par le sédentarisme, habiter n'est peut être pas tant de faire de tout

peut aller de l'habiter tel qu'il est jusqu'à l'adapter, le composer, l'organiser, le transformer plus ou moins radicalement. Habiter un lieu, c'est l'inscrire dans un réseau ou des réseaux, c'est-à-dire dans un rapport à d'autres espaces et dans la mesure du possible gérer sa distance à tout un ensemble de lieux distants ; étudier l'habiter c'est définir en quoi un lieu est à la bonne distance, relié et au plus prêt de certains lieux, relié et au plus loin d'autres, voire séparé de certains, c'est définir en quoi un lieu est fabriqué par les autres, c'est tenir le lieu et ses relations.

Les situations les plus ordinaires renvoient bien souvent à cette gestion de la distance et de la bonne place. Lorsqu'un hôte reçoit, le jeu des positions relatives entre invités est bien souvent celui qui organise toute la séance. Etre à la bonne place au salon, à table, en promenade avec ses amis, etc., gérer en permanence sa distance aux autres, sont les dispositifs qui par l'espace font société. Ce jeu peut être réglé d'avance, normé, même totalement imposé dans quelques situations particulières, afin que chacun sache par avance à quelle distance il doit se tenir de l'autre et à quelle occasion la rencontre pourra ou ne pourra pas se faire ; L'Etiquette gouverne alors par l'espace des rapports de société et d'urbanité. Et quand l'Etiquette n'embrasse pas toutes les situations, l'espace, celui des jeux de relations et de positions, est un arrangement permanent où chacun négocie quand il le peut et s'il le peut, sa place par rapport aux autres, par rapport aux objets, par rapports à toutes les autres places qui constituent son espace au sein d'une multitude d'espaces.

2.4. Ecologie de l'action

Faire du lieu, être à la bonne distance, c'est agir. C'est agir quand le lieu fait l'objet d'un projet et que ce projet est réalisé, aménageant, ménageant, transformant et à la limite détruisant le lieu. C'est agir dès lors que ce lieu est inséré dans un réseau de lieux, dès lors qu'une place lui est revendiquée. C'est agir même si cette action revient à ne pas modifier ce qui a déjà été conçu et réalisé par d'autres, mais simplement à s'en servir tel qu'il se présente et à partir de ce qu'il offre, simplement l'habiter par l'affirmation de sa propre présence, « se couler dans les meubles, prendre les habits de l'autre ». C'est agir même si le choix d'être dans un lieu parmi d'autres, si choix il y a, relève d'un choix restreint, quasiment contraint, induit par des nécessités, des impératifs sociaux. Dans tous les cas, habiter c'est au moins tenter de faire avec et au mieux avec ce qui se présente ou ce qui est imposé. Dès lors que cela se révèle impossible, l'inhabitable devient la caractéristique du lieu.

Tout espace, du plus petit au plus grand, du plus construit au moins construit, est pris dans un réseau d'actions qui relie tout un ensemble d'acteurs. L'action sur l'espace va de son héritage à son usage en passant par son projet et sa transformation ou son adaptation. C'est un réseau qui relie des donateurs, des héritiers, des concepteurs, des réalisateurs et des usagers⁴. Et chacun d'eux agit sur l'espace, le transforme plus ou moins. Certes, l'action de chacune de ces personnes, de chacun de ces groupes, n'est pas nécessairement du même ordre ni de la même ampleur. L'architecte peut concevoir ou du moins porter la conception de tout un ensemble immobilier alors que l'habitant n'adapte ou n'adapte pas que son seul logement. Tel espace public, ouvert au public ou privé, a pu être conçu en fonction de telle visée, et la pratique du lieu, ceux qui le fréquentent, ce qu'ils en font, peut le faire tout à fait

l'espace parcouru un lieu que de s'aménager un lieu mobile et de considérer les parcours, ses points d'arrêt, comme une composante du lieu mobile.

⁴ Et nous pourrions dire que l'usager est l'acteur dès lors que pour désigner tous ces personnages, on utilise les catégories professionnelles issues du spectacle. Le chercheur peut être assimilé au critique ou au spectateur de la pièce en train de se jouer, du film en train d'être projeté. Le maître d'ouvrage, celui pour qui l'espace est conçu et réalisé est alors le producteur d'une société de production. L'architecte, l'urbaniste, le paysagiste en sont les scénaristes. Le constructeur ou maître d'œuvre est le réalisateur et l'habitant, l'utilisateur est l'acteur.

autre. Au bout du compte, l'espace est le résultat d'une multitude d'actions et ce résultat peut échapper aux intentions des uns comme à celles des autres ; telle est l'écologie de l'action.

2.5. Anticiper/habiter

Donner pour héritage, c'est transmettre un bien matériel ou immatériel, c'est amener, presque pro jeter dans le présent et le futur, un état, une situation, un objet, une ressource, chargé d'histoire. C'est relier l'actuel au temps passé. Ce n'est pas nécessairement figer une situation, la répéter, la répliquer, conserver tel quel un bien, ce peut être ou devrait être, donner en projet à l'actuel pour concevoir du nouveau, ce qui fut. C'est concevoir une distance, un écart, une différence entre hier et demain et non pas être ignorant de cette relation, de ce qui nous est relaté par l'héritage.

Projeter sur un espace reçu en héritage ou jugé comme étant disponible ou le résultat d'une transaction, c'est principalement concevoir cet espace en tant qu'organisation. Cette organisation est l'une des cinq dimensions systémiques de tout objet. Pour les sciences de la complexité, elles sont en interrelation ; Tout objet peut être défini par son organisation, c'est-à-dire par ce qui le compose et comment ses composants sont structurés ou organisés entre eux. Il peut être défini par ce qu'il fait ou ce qui s'y passe, par les activités, les situations qui le caractérisent. Cette organisation a pu être conçue pour quelques finalités ; trivialement, concevoir un espace public n'est pas tout à fait la même chose que concevoir une unité d'habitation, que concevoir un espace de loisir, etc. Cette organisation a pu être conçue pour que s'y passent des activités bien définies et non pas d'autres, comme ne pas mettre de bancs publics sur certains espaces pour qu'ils soient appropriés par tel ou tel groupe particuliers, comme certains l'auraient souhaité ou le souhaitent encore, placer quelques dispositifs techniques sonores pour tenir à distance, tel ou tel autre groupe social. Concevoir une organisation, c'est tant faire que ce peut, tenir compte de son évolution comme il peut être tenu compte de ce que fut cet objet antérieurement à sa transformation. C'est toujours prendre en compte son environnement, c'est-à-dire ce avec quoi il est relié et comment cet environnement agit sur l'espace projeté.

Alors que la conception d'un lieu et d'un réseau, porte sur la définition de leur l'organisation, c'est à dire de leurs composants et des relations entre ces composants, définir cette organisation c'est la concevoir par ses relations aux quatre dimensions du lieu ou du réseau, des activités et situations envisagées à l'environnement de l'objet. Il ne peut pas y avoir quelques projets qui portent sur l'espace sans que le concepteur imagine et prenne ne compte ces quatre dimensions, complémentaires à et en interrelation avec l'organisation de l'espace.

Le concepteur est amené à définir une position qui sera assumée par son projet. Cette position est à établir entre deux positions limites : définir et anticiper ce qui devra se passer dans l'espace conçu et le définir pour ce faire, ou bien s'en tenir à des finalités, des objectifs généraux sans définir et anticiper sur ce qui devra se passer dans l'espace et même laisser ses futurs occupants, ses futurs résidents l'aménager en fonction de l'habiter qu'il souhaite y développer. Telle était la démarche revendiquée par l'architecte Yona Friedman, évoqué précédemment.

Le concepteur peut concevoir un espace pour matérialiser un Habiter qui prédéfinit comment les usagers, les résidents devront faire avec l'espace. Le concepteur peut concevoir un espace pour le rendre habitable c'est-à-dire appropriable par ses usagers, ses résidents, etc. Projeter de l'habiter ou de l'habitable n'est pas tout à fait la même chose. C'est dans tous les cas une opération complexe qui dépend en plus de l'échelle sociétale du lieu, du lieu ouvert à tout le monde, au lieu privé et réservé à quelques uns.

2.6. Ingénierie de l'action

Après que le projet ait été réalisé, l'acteur⁵ occupe la scène, ici un espace qui peut être un lieu. S'il n'est que figurant, il se plie à la volonté du concepteur et en exprime l'habiter anticipé. S'il est acteur, il pourra en donner son interprétation d'autant plus aisément que le projet ne tablait que sur un habitable. Il pourra même jouer une autre pièce et se servir du lieu comme d'une ressource, un fond de scène, pour mettre en scène ses propres intentions. Dans la plupart des cas, le figurant s'efface devant l'acteur qui déploie ses arts de faire, plus ou moins subtils et pas toujours simples à comprendre et déceler.

Hériter d'un espace, en concevoir l'organisation, faire avec l'espace, sont les trois grands champs d'action engagés dans la fabrique des espaces. Le résident, l'usager, le passager sont des partenaires d'un système d'action qui comprend également le donateur, l'héritier, l'architecte⁶ et le réalisateur. Au bout du compte, la conception de l'espace qui fait qu'il est ce qu'il est, après sa conception par l'architecte, sa réalisation, puis son appropriation par ses résidents, usagers et passants, ne correspond pas qu'au seul acte de l'architecte. Cette conception est le résultat d'un réseau qui relie tous les partenaires du système d'action et qui fait que l'espace est possiblement habiter, ou occuper ou moins encore, utiliser, voire rendu inhabitable ou inhabité⁷.

La fabrique de l'espace, de sa conception à son usage, pour le rendre habitable, habité ou simplement utilisé, est le résultat des activités d'un système d'action qui pour ce faire conçoit et mobilise des arts de faire, des outils, des technologies, des méthodes et des connaissances. Les ressources utilisées par les concepteurs peuvent être des plus banales aux plus sophistiquées, des plus simples à mettre en œuvre aux plus délicates. Ce sont des théories et des connaissances plus ou moins bien établies, des arts de faire plus ou moins bien identifiés, mais également des outils comme aujourd'hui, des bases de données, des systèmes de traitement de l'information, notamment spatialisée, des systèmes d'aide à la décision, des systèmes de dessin assisté par ordinateur, ceux de conception assistée, etc. Celles utilisées par les usagers peuvent être des plus simples comme des plus inventives, par exemple être simplement là et affirmer par la parole et l'écrit la relation d'intimité qui associe un lieu à une ou plusieurs personnes, à un groupe, jusqu'à défendre avec plus ou moins de force et de véhémence une relation de confiance et d'extimité établie avec un lieu donné. Ce peut être jouer avec les ressources offertes par le lieu, faire d'un banc une scène, un lieu de rencontre, etc. Depuis toujours, mais aujourd'hui avec une intensité bien envahissante, certains vont jusqu'à développer des activités de marquage par le graffiti, devenu graff et tag. Et dans les espaces privés, sa production va de la pose d'un décor choisi à la transformation plus ou moins radicale de l'organisation du lieu et de ses rapports à son environnement.

Dans tous les cas, ces ressources, des connaissances aux arts de faire, sont engagées dans l'organisation des systèmes d'action. Le graff n'est pas l'action d'une personne isolée, il est le vecteur qui regroupe des individus au sein d'ensembles plus ou moins organisés. Aujourd'hui, la conception de l'espace par les acteurs professionnels est fortement marquée par l'usage d'outils qui n'existaient

⁵ Voir note précédente.

⁶ Le terme d'architecte est à comprendre au sens large.

⁷ Nombreux sont les exemples d'espaces publics qui ont été fortement conçus par des architectes, des urbanistes, des paysagistes, et qui restent fort peu fréquentés, qui ne servent que de décors à ce qui les environne. Ce sont véritablement des non lieux si la caractéristique du lieu est d'être fréquenté, occupé, même de façon non permanente. Une gare, espace intense de passage, fortement fréquenté, n'est en rien un non lieu comme avait pu l'affirmer Marc Augé (Non-lieux, Editions Seuil 1992).

pas, il y a peu d'années. Ces outils sont également et peut être avant tout des ressources organisationnelles autant engagées dans l'organisation de ces acteurs professionnels et institutionnels que dans les modes de production du projet. Les outils dédiés à la circulation de l'information, à sa publicité, tendent à modifier les rapports entre les acteurs des systèmes d'action, comme ils tendent à modifier les rapports que les individus et groupes entretiennent avec l'espace : la mondialisation de la circulation de l'information tend à rapprocher par la connexité visuelle tous les espaces de la terre et faire que ce qui se passe là bas peut avoir une incidence sur ce qui se passe ici. Enfin les ressources et les outils que peuvent mobiliser les individus pour intervenir sur les espaces qui leur appartiennent sont aujourd'hui d'une nature beaucoup plus variée et massive, qu'il y a peu d'années, même si l'habiter ne se résume pas une action matérielle sur l'espace pour en faire son lieu. La transformation du lieu privé, de la résidence au jardin relève aujourd'hui d'une économie florissante, avec ses grandes surfaces pour le bricolage, ses grandes surfaces pour le jardinage, etc.

L'ingénierie de l'action, c'est penser les rapports complexes entre des connaissances, des ressources diverses, des outils, des processus, des procédures et l'organisation des systèmes d'action, c'est penser les rapports complexes entre la fabrique de l'espace et les outils mobilisés pour ce faire.

2.7. Structure, organisation, paysage

Au sens faible la notion de structure désigne ce qui fait « tenir » ensemble les parties ou éléments d'un tout. La structure d'un bâtiment est ce qui le fait tenir au sol et ce qui fait tenir ensemble ses niveaux. Toujours au sens faible, un espace apparaît comme étant structuré dès lors que la disposition de ses parties ne semble pas relever d'un aléatoire mais d'un ordre qui donne de l'ordre à l'espace.

Au sens fort, pour la mécanique, le structuralisme, les mathématiques, la psychanalyse, etc., une structure est un modèle qui règle les rapports entre les éléments d'un tout ; ce sont des lois de composition et d'arrangement. Ce sont les lois de la gravitation universelle d'Isaac Newton, les lois de parenté de Claude Lévy Strauss qui s'imposent à toutes les cultures, mais parfois transgressées, les deux topiques freudiennes qui modélisent le comportement du psychisme, les lois de groupe, chères au mouvement bourbakiste, etc. Pour l'analyse spatiale, la centralité est probablement une structure pour laquelle la position des lieux au sein d'un espace est régie par l'adoption d'une position parmi quatre, considérant que la centralité est un processus qui s'apparente à un jeu à quatre issues possibles. Ce jeu établit la position d'un lieu au sein d'un espace à partir à sa proximité ou son éloignement aux lieux voisins de l'espace et à partir de sa proximité ou son éloignement par rapport aux dispositifs de l'espace qui permettent d'atteindre des lieux éloignés⁸. Et par cette structure, la connaissance de la position établit celle de la fonction du lieu.

Le passage de la structure au sens faible à celle au sens fort est réalisé dès lors que l'observé est conceptualisé et qu'il est reconnu comme étant une propriété générale et non pas une propriété locale ; La structure fait alors force de « loi ».

Une organisation n'est pas qu'une structure même si la condition d'une organisation est d'être un ensemble d'éléments disposés selon un certain ordre afin de satisfaire une ou des finalités. Une

⁸ Les quatre issues possibles de ce jeu de la centralité sont les suivantes : être en même temps le plus près possible des voisins et le plus près possible de ce qui permet d'atteindre les lieux éloignés, les portes de l'espace, une centralité totale en quelque sorte. Etre près des voisins sans être proche des portes, c'est-à-dire être au centre du seul espace local. Se tenir proche des portes seulement. Etre à distance de tout, en un lieu reculé donc, pour probablement être à proximité d'autre chose que ses voisins et les distants.

organisation est un ensemble organisé, plus ou moins bien structuré (notion pris ici au sens faible), et un ensemble organisant c'est-à-dire qui peut s'organiser. Organisée et organisante, une organisation présente donc deux facettes, son résultat, l'ensemble organisé, et un processus ou plus exactement un système d'action qui produit l'organisé. Ce système d'action n'est pas en règle générale que composé d'éléments de l'organisation ; il peut être composé d'éléments extérieurs mais qui agissent sur elle.

Un paysage est un ensemble qui apparaît à son observateur comme étant organisé et non pas le seul produit de quelques processus de placement aléatoire. Ce qui organise possiblement un paysage est son contenant mais également tout ce qui par une action (organisatrice) agit directement ou indirectement sur l'agencement de ses éléments, un politique publique, un décret, une norme, etc.

La structure d'un paysage n'est que l'ordre apparent de ce qui le compose à moins que cet ordre soit le résultat de lois universelles.

3. EhEA, la recherche

3.1. Le projet (fiche résumée)

Habiter, anticiper et expérimenter lient les individus et les groupes sociaux à leur espace, car l'habiter, bien plus que l'habitat est l'ensemble des représentations, actions et résultats qui font qu'un ensemble de lieux est approprié. L'habiter co-organise l'espace et ses habitants et peut transformer plus ou moins radicalement un lieu. Les espaces habités, comme la résidence, le quartier, etc., sont situés au sein de grandes structures spatiales, dont la conception et l'anticipation, relèvent des interactions multiples entre les pratiques professionnelles des acteurs institutionnels ou collectifs et les pratiques des habitants.

3.1.1. Objectifs

Ce projet de recherche veut éclairer les interactions entre les structurations de l'espace habité, les actions des décideurs et les pratiques individuelles. Il vise à rendre intelligible l'action des acteurs ordinaires dans l'organisation et la transformation d'espaces habités, constatant que cette action est bien souvent minimisée et peu connue. Comprendre cette action, c'est donner place à l'engagement du rapport construit de chacun à l'espace, dans le choix ou la définition de son habitat. C'est supposer que l'espace habite l'individu, par des lieux affectonnés et d'autres rejetés.

Alors que l'habiter mobilise des représentations et des connaissances pratiques, le travail d'anticipation mené par les professionnels, mobilise des outils, savoir-faire et connaissances plus ou moins savantes. Parmi ces outils, les bases de données spatialisées, tendent à jouer un rôle déterminant. Ce projet de recherche souhaite dans un deuxième temps éclairer la relation entre techniques d'analyse spatiale et pratiques d'anticipation de l'expertise et de la décision.

Ce projet est composé de trois modules pour deux axes.

3.1.2. Résultats attendus

1. Ecologie de l'action

a – Typologie des qualifications individuelles de l'espace (espaces affectonnés ou rejetés) et qui relèvent d'une économie complexe, engagées dans la constitution de l'habiter.

b – Définitions du système constitué par un espace approprié et ses acteurs, du processus d'appropriation à sa dynamique sociale. Ce système sera étudié à partir de quatre types d'espace, logements sociaux, centre ville, quartiers, espaces périurbains.

2. Ingénierie de l'action

c – Analyse de la coévolution de structures paysagères et des usages de l'espace. Actualité et pertinence de quelques modèles classiques de localisation. Portée des systèmes d'information géographique pour la prospective territoriale, appliquée à l'échelon départemental

3.1.3. Méthodologie

Principalement basée sur l'observation, l'enquête, l'entretien et le traitement des informations, cette recherche s'appuiera sur deux ressources partagées : 1 - un séminaire collectif pour mieux définir et partager les fondements théoriques et pratiques, 2 - une rencontre annuelle entre les laboratoires du réseau des MSH travaillant sur les thèmes de ce projet, afin de consolider par ce réseau, l'action de recherche.

3.2. L'organisation de la recherche

Mobilisant des chercheurs de disciplines différentes, aménagement et urbanisme, écologie, géographie, informatique, psychologie, sociologie, sur des facettes différentes du rapport entre espace, individu et société, cette recherche a été organisée à partir de trois grands types d'activités correspondant à des formes d'organisation spécifiques et des périmètres d'équipes de recherche adaptés. Ces trois types d'activités ont été les suivants, l'initialisation, la recherche modulaire, le moment séminaire.

3.2.1. Initialisation

EhEA a été projeté à partir de la volonté de relier des domaines de recherche portés par des disciplines différentes, considérant tout d'abord que les rapports entre les individus, les groupes, les sociétés et l'espace ne sont pas que des relations de cause à effet, des relations de simple usage, des relations de simple production, mais qu'en plus, ce sont des interactions, produites et productrices. Ces interactions nous conduisent à mettre en rapport les sciences de l'espace, naturel et artificiel, et celles des sociétés. De plus, les relations de toute nature entre un individu et l'espace ne sont pas indépendantes de celles qui relient l'espace et la ou les sociétés à laquelle et auxquelles appartient cet individu, comme elles ne sont en rien indépendantes de la nature de l'espace. L'ensemble peut être assimilé à un feuilletage, avec trois à quatre couches primaires, celle de l'espace et sa nature⁹, celle de l'individu dans ses réseaux sociaux, celles des groupes et organisations dans leurs systèmes d'action, puis la ou les sociétés, entendues comme « sujet »¹⁰. Ces couches sont primaires car elles peuvent être considérées comme étant les principales couches mais non indépendantes les unes des autres à partir desquelles s'organisent toutes les interrelations et interactions entre espaces, individus, groupes et sociétés.

Partant de cette structure représentée par un feuilletage, peut être un peu fragile et mal définie, EhEA avait été projetée à partir d'un ensemble de modules bien identifiés, chacun d'eux ayant à vérifier, comprendre, expliquer, rendre intelligible un domaine particulier du rapport entre l'espace, les sociétés et les individus. C'est une recherche ouverte qui n'avait pré-établi de protocoles pour mettre en relation entre eux les niveaux traités de son objet d'étude ; c'est une recherche ouverte qui visait à confronter différents domaines sans vouloir nécessairement les relier par tout un dispositif explicatif précis, bien enchaîné et formalisé et permettant de faire la lumière de façon plus ou moins claire sur les relations et interactions entre ses parties.

Mais admettant le caractère complexe de son objet d'étude, EhEA se devait de mettre en relation ses différents modules afin que chacun d'eux comprenne sa situation relative par rapport aux autres et la position du domaine traité au sein d'un ensemble plus vaste et que nous avons considéré comme étant feuilleté. Pour mener cet exercice, chacun doit être en mesure de comprendre la parole de l'autre, comprendre les registres théoriques et culturels à partir desquels un domaine est exploré. Pour ce faire, le lancement de la recherche EhEA fut consacré à série de débats menés à partir de présentation par chacune des équipes du projet de ce qu'il allait faire, de ses attendus en matière de résultat et de la ou des méthodes qui allaient être mobilisées. Cette mise en commun était la condition nécessaire pour saisir en quoi l'objet de recherche d'EhEA était complexe et en quoi il renvoyait possiblement à plusieurs champs théoriques qui ne s'excluaient pas, mais qu'il convenait de prendre dans leur possible complémentarité.

⁹ C'est-à-dire perçu comme un objet.

¹⁰ C'est-à-dire à la fois objet défini comme un champ organisationnel et un quasi sujet, ce que l'individu désigne par tous ces autres.

3.2.2. Recherche modulaire

Notions

Habiter, l'habiter, la spatialité, l'urbanité, etc., sont quelques uns des termes qui sont utilisés pour étudier et rendre compte des rapports entre les individus, les groupes et l'espace. Il n'y a pas de définition standardisée de ces termes, d'autant qu'ils sont utilisés par plusieurs disciplines scientifiques avec des perspectives spécifiques, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, l'urbanisme, l'architecture, etc. La finalité d'EhEA n'est pas de construire des définitions standardisées, considérant qu'une telle perspective conduirait à affaiblir le contenu ouvert que représente potentiellement chacun de ces termes. Nous pourrions dire que chaque définition portée par chaque discipline scientifique est à la fois plus grande et plus restreinte que chacune des autres, plus grande car une discipline en approfondit le contenu pour rendre compte d'un de ses aspects, plus restreinte puisqu'une discipline n'envisage pas toutes les facettes que peut représenter une notion. L'intérêt du caractère polysémique de ces termes est de rappeler à chaque approche et à chaque discipline scientifique que le réel est toujours plus grand que la part qu'ils étudient. Mais pour que cette variété puisse être comprise par chacun de ces contributeurs, il faut également admettre, non pas des définitions standards, mais des définitions repères, locales, acceptées pour l'exercice. EhEA fut confronté à cette nécessité. Et au bout du compte, les échanges entre chercheurs et modules a conduit à établir des définitions repères, propres à cette recherche. Elles n'épuisent en rien la multiplicité que peut désigner chacun de ces termes, d'autant qu'à l'intérieur d'une discipline, il peut même ne pas y avoir d'accord sur le signifié des signifiants, mais confrontation et combat théorique. L'habiter par exemple est un objet de débat intense entre différents courants philosophiques en fonction des positions épistémologiques admises, entre géographie et philosophie, etc. Comprendre ces oppositions et ces complémentarités est un exercice de recherche en soi ; Ce n'était pas l'objectif d'EhEA. En annexe, quelques textes sont reproduits pour illustrer le caractère polysémique de ces notions et même des oppositions de définitions.

Les quelques définitions qui suivent n'ont pas été préétablies à EhEA. Certaines d'entre elles pré existaient, d'autres ont été affinées progressivement. Les sept présentées correspondent à deux familles. La première inclut les notions centrales correspondant à la recherche EhEA. La seconde expose quatre notions qui parmi d'autres, ont fait l'objet de débats ou d'interrogations.

Spatialité : Correspond à la dimension spatiale des réalités sociales, de la simple localisation de ces réalités à des phénomènes et processus complexes tel que les relations entre identité et espace, les processus d'appropriation, de fabrication d'un habiter, etc.

Habiter : C'est être ici, physiquement ou mentalement, faire sien ce lieu ou un ensemble de lieux. Habiter c'est au minimum faire avec ce qu'il y a. C'est aussi possiblement déployer des processus d'appropriation, de territorialisation, c'est faire avec l'espace et le produire, avec ou contre d'autres. Habiter est donc l'expression d'un rapport à l'espace et aux autres.

L'habiter : Le processus qui fait que l'ensemble des lieux habités, fréquentés, par un individu ou une unité sociale, en société, de sa naissance à sa mort, peut être vu comme une totalité qui s'apparente à une organisation. Cette totalité peut être figurée par un réseau de lieux, c'est-à-dire des lieux situés et des lieux en rapport les uns avec les autres. L'habiter est cette totalité supposée organisée et organisante.

Aménager : Faire de l'habitable et non pas de l'habiter. Dès lors que la production de l'espace va de sa réception, de son héritage aux actes menés par ses résidents, ses usagers, sa conception par les professionnels de l'aménagement et de l'architecture n'est qu'une composante d'un large système d'action. Ces professionnels ont à gérer une position véritablement complexe, concevoir une organisation tout en acceptant qu'elle soit une ressource pour les autres et non pas un résultat. Faire de l'habitable correspondrait à cette position complexe.

Structure : Ce qui relie les éléments d'un ensemble entre eux. Une structure peut être uniquement constituée par les propriétés communes à l'ensemble des éléments d'un espace ; un ensemble est alors en soi une structure, certes pauvrement définie. Ce peut être des propriétés d'association, de relation, de combinaison, etc., comme le sont les structures mathématiques par exemple. Ce peut être pour des objets ou des sujets, ce qui relie ces parties et les font tenir ensemble, d'autres objets ou des sujets, des organisations, des institutions, mais également des systèmes d'action, des normes, etc.

Organisation : Ce qui relie les éléments d'un ensemble entre eux et le résultat. La systémique indique que toute organisation comprend une part organisée et une part organisante, chacune pouvant, pour tout ou partie, être partie de l'une puis partie de l'autre, etc.

Modélisation (système) : La modélisation n'est pas que produire un modèle d'une réalité observable. Pour le courant constructiviste, la modélisation est l'acte qui fonde la représentation d'une réalité. C'est concevoir un objet qui représente cette réalité. Pour la systémique, tout objet, celui observé et celui conçu, son modèle, est une organisation qui évolue, a des activités, est le siège de situations, d'événements. Elle peut être considérée comme partiellement finalisée et se déployer dans un environnement donné qui agit sur elle et réciproquement.

Les modules d'EhEA

Visant à éclairer quelques traits contemporains de l'habiter, la recherche menée en deux années par le groupe de recherche EhEA¹¹ est composée de six modules.

Les trois premiers portent sur les compétences développés par des individus, des groupes d'individus et des institutions à faire avec l'espace ou comment des acteurs habitent des lieux, construisent leur habiter et pour des institutions, projettent de l'habitable. Une part de ce travail est amené à confronter le projet des lieux à ce qui s'y passent ou comment ces lieux sont appropriés par leurs habitants. Ces modules relèvent plus du domaine de l'écologie de l'action, sachant que cette écologie mobilise des arts de faire, des méthodes et connaissances qui renvoient à l'ingénierie de l'action.

Alors que ces trois premiers modules donnent toute sa place à l'action des acteurs, les deux modules suivants partent plus directement de l'espace pour définir en quoi ce sont des espace structurés, des organisations qui ont pu largement ou non évoluées de part l'action des individus, des groupes, des institutions, de quelques règles et normes, de politiques publiques, etc.

Le dernier module relève directement de l'ingénierie de l'action. Il étudie l'interaction organisationnelle entre les outils de représentation de l'espace que sont les systèmes d'informations géographiques, les domaines d'action légitimes d'une institution, les Conseils Généraux, et les compétences propres des individus de ces organisations.

¹¹ Le groupe de recherche EhEA est composé de chercheurs et technicien de l'UMR 6173 CITERES, de l'UMS 1835 Villes et territoires et du LAUA de l'Ecole d'architecture de Nantes. Voir chapitre six.

Module 1. Qualification de l'espace : Ce module vise à étudier comment les individus, au cours de leur vie, construisent leur propre espace de l'habiter, entendu comme l'ensemble des lieux fréquentés et le réseau qu'ils constituent. C'est un construit mis en place tout au long d'une vie, par rupture et par continuité entre les lieux antérieurement fréquentés et ceux dont la fréquentation est projetée. C'est un ensemble de lieux, chacun d'eux et l'ensemble représentant plus que la carte des spatialités d'un individu, quasiment sa « carte d'identité spatiale ». C'est une topologie, une organisation constituée des lieux qui, au cours de la vie, ne sont pas que fréquentés, même pour certains si peu, voire pas du tout, mais tous chargés de valeurs par l'individu, des lieux rejetés à ceux affectonnés.

L'habiter est une compétence de chacun des individus à être là et pas ailleurs, du moins à rendre intelligible un état ou une situation spatiale, qui fait que la dimension spatiale d'un individu est un construit correspondant à un capital composé par le jeu des relations et des distances établies à partir des lieux fréquentés ou non, mais tous engagées dans la construction de son identité sociale. Ce module vise à rendre intelligible cette construction de l'habiter à partir d'enquêtes menées auprès d'individus.

Module 2. Appropriations : Il porte sur l'étude des actions, représentations et processus qui font qu'un lieu est habité, c'est-à-dire qu'il devient un vecteur de la fabrique et de l'expression identitaire d'un individu ou plus largement d'un groupe de personnes, voire d'un système d'action en relation avec un espace d'action, de projet, etc. Il vise à identifier comment des individus « ordinaires » font d'un espace, qu'il soit privé ou non, leur espace, leur territoire. Ce peut être par des modalités d'appropriation plus ou moins subtiles, qui vont de la transformation radicale d'un espace à son ménagement afin d'en conserver l'expression originelle, ce peut être la revendication à ce qu'un espace ne soit pas ce qu'une autorité veut en faire, etc. Ce module vise à analyser la relation dialectique entre l'aménagement de l'espace et sa réception par les habitants, mais aussi le processus inverse qui est celui de la production de l'espace par les habitants et sa réception par les professionnels.

Module 3. Corridors fluviaux, l'espace labellisé, l'espace projeté. La production de l'espace, ou plus précisément son projet par un ensemble de systèmes d'action institutionnalisés, renvoie à deux modes de production. Le projet de l'espace est la simple somme des projets des systèmes d'action qui peuvent légitimement intervenir. Le projet de l'espace renvoie à une composition de ces systèmes d'action, donc une organisation complexe associant horizontalité et verticalité, c'est-à-dire somme et composition. La condition non suffisante de la composition est la construction d'une identité partagée entre l'ensemble des systèmes d'action. Tel est le cas pour l'espace ligérien à partir de son inscription au patrimoine mondiale de l'Unesco. Ce module vise à rendre intelligible le rôle de cette inscription de l'espace à son projet et comment des systèmes d'action veulent alors faire l'espace labellisé.

Module 4. Analyse spatiale et paysage. Ce module vise à rendre compte de l'évolution de la composition de deux espaces, l'un péri urbain, l'autre rural, sur un demi-siècle environ de 1950 à nos jours. Comme tout espace est un composé d'une part rurale, d'une part urbaine et d'une part naturelle, cette composition a pu évoluer au cours des dernières décennies, marquées par une transformation plus ou moins profonde des politiques agricoles avec la création de la Politique Agricole Commune, un redéploiement des espaces urbains avec jusqu'au début des années 1970, une concentration de l'urbanisation sur les pôles urbains majeurs et depuis, un étalement. Ces dernières décennies est également marquées par la recherche d'une alliance nouvelle entre espaces anthropisés et espaces naturels. Ces évolutions doivent être engagées dans la production des paysages. Ce module vise également à définir la portée des systèmes d'information spatialisée pour mener de telles études.

Module 5. Analyse spatiale et modélisation. Alors que le module précédent vise à établir en quoi, comment et par quoi, deux paysages à grande échelle, de quelques kilomètres carrés, ont pu voir leur organisation évoluer plus ou moins profondément au cours du demi siècle passé, ce module aborde l'organisation des espaces à une échelle intermédiaire, le département. Une transformation à une échelle intermédiaire n'est pas nécessairement la « somme » des transformations observées à des échelles plus grandes. En effet, la modélisation de l'organisation des espaces n'est pas un indépendante des échelles auxquelles elle se situe. Autrement dit, l'organisation d'un espace de plusieurs centaines de kilomètres carrés n'est pas définie de la même façon et ne porte pas nécessairement sur les mêmes aspects que celle d'un espace beaucoup plus petit. Ce module vise à établir la pertinence de quelques modèles classiques de l'analyse spatiale à représenter des configurations contemporaine, la distribution d'activités autour de quelques centres urbains principaux, au niveau d'un département.

Module 6. Projet territorial et information géographique. Le SIG est un outil de représentation de l'espace, de ses composants à son organisation. Comme tout système d'information, il est engagé dans tout projet visant à ménager ou aménager l'espace. C'est en quelque sorte une interface entre l'espace et les individus, les organismes, et les institutions qui gèrent et agissent sur l'espace par projet à partir de politiques énoncées plus ou moins clairement. Comme toutes bases d'information, cet outil engagé dans les systèmes de pouvoirs. Avec les Conseils Généraux, acteurs de l'organisation des espaces habités, dont le statut est certes connu, mais moins connus sont ses modes de faire et outils utilisés, la recherche qui visait tout d'abord à cerner les relations que cette instance développait avec la gestion et le projet de l'espace par l'usage récent d'un outil qu'est le SIG, a été embarquée dans une observation qui a donné une place prépondérante au rôle que joue cet outil en tant que ressource organisationnelle, disputée au sein d'une organisation, tant cette problématique est apparue centrale.

3.2.3. Le moment séminaire

Après la phase d'initialisation visant à rendre intelligible à tous les chercheurs engagés dans le recherche EhEA, l'ensemble du programme et ses parties, afin d'être mieux en mesure de situer son propre champ de recherche au sein du domaine de la spatialité et de l'habiter, le projet de recherche avait retenu le principe d'organiser un séminaire dont la durée serait celle de la réalisation du projet. Ce séminaire devait avoir trois finalités. Tout d'abord il devait être le lieu d'exposition, de partage et de débat, portant sur la recherche en train de se faire par et pour les partenaires engagés dans EhEA. Il devait être un lieu d'échanges scientifiques avec des chercheurs extérieurs à l'équipe et invités à présenter leurs travaux en relation avec le thème général d'EhEA. Enfin, il devait être un lieu ouvert aux autres chercheurs des unités de recherche engagées dans le programme EhEA, notamment les doctorantes et doctorants qui pouvaient ainsi inscrire leur propre recherche dans une dynamique collective.

3.3. Le groupement et la réalisation

3.3.1. Le groupement EhEA

Le groupement de recherche EhEA était composé de quatre partenaires, l'UMR CNRS 6173 CITERES, l'UMS 1835 MSH de Tours, le Centre d'Etudes et de recherche appliqués au Massif Central EA 997, MSH de Clermont-Ferrand, le Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Le groupement a associé des enseignants chercheurs et chercheurs, des doctorants et des ingénieurs d'étude.

Coordinateur du projet

Serge Thibault, professeur en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Module 1

Denis Martouzet	professeur en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Serge Thibault	professeur en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Lise Gaignard	docteure en psychologie du travail, psychanalyste, EA 4132 CRTD, CNAM, Paris
Hélène Bailleul	doctorante en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Benoît Feildel,	doctorant en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Benjamin Laplante	doctorant en géographie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Anne Lise Mesnier	ingénieur d'études sur contrat, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Pierre Jean Rey(*)	doctorant en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Bernadette Humeau(*)	doctorante en sociologie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Anne Bossé(*)	doctorante en géographie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

(*) Doctorants ayant participé de façon plus ou moins permanente aux travaux mais non engagés dans la réalisation de la recherche sur son ensemble et la réalisation du rapport terminal.

Module 2

Sylvette Denèfle	professeure de sociologie, UMS CNRS 1835 Villes et territoires, MSH Villes et territoires, Université de Tours
Bénédicte Florin	maître de conférences en géographie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Nora Semmoud	professeure de géographie, Centre d'Etudes et de recherche appliqués au Massif Central EA 997, MSH Université de Clermont-Ferrand
Sabrina Bresson	doctorante en sociologie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours
Florence Troin	ingénieur d'études cartographe CNRS, UMR CNRS 6173 CITERES

Module 3

Sylvie Servain-Courant maître de conférences de géographie Ecole Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Laura Verdelli doctorante en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Module 4.

Francesca Di Piéto maître de conférences en écologie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Sylvie Servain-Courant maître de conférences de géographie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Jean Louis Yengué maître de conférences de géographie, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Laura Verdelli doctorante en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Module 5

Sébastien Larribe maître de conférences en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Benoît Feildel doctorant en aménagement, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Cédric Mocquillon doctorant en informatique, Laboratoire Informatique, Université de Tours

Module 6

Nadine Polombo maître de conférences en informatique, UMR CNRS 6173 CITERES, Université de Tours

Gestion moment séminaire

Laurent Devisme maître assistant en architecture, Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

3.3.2. La réalisation

Prévue initialement sur une durée de 24 mois, la recherche a été prolongée d'un trimestre afin d'être en mesure de terminer les travaux de terrain, notamment ceux mis en œuvre par le dernier des six modules qui s'était engagé dans un travail d'enquête probablement trop ambitieux et trop lourd, consistant à prendre en compte la totalité des Conseils Généraux de métropole pour étudier le rôle des SIG en tant que ressource organisationnelle. Ce prolongement a bénéficié à l'ensemble du groupement, permettant à quelques uns de ses modules de prolonger la recherche après les enseignements qui furent établis lors de la dernière séance du séminaire collectif, tenu au début de l'année 2008.

Globalement, la réalisation de la recherche a suivi ce qui avait été projeté. L'initialisation du programme et les différentes rencontres entre les chercheurs du groupement ont permis de situer chaque composante dans un ensemble, même si à chaque séance, le temps étant compté, il ne fut probablement pas suffisant pour que chacun s'approprie pleinement les recherches menées par les autres, d'autant que ces séances rassemblaient des chercheurs de disciplines différentes. La barrière culturelle des disciplines n'est pas facile à dépasser. Pour ce faire, il faut s'engager dans un travail d'acculturation qui seul permet le dépassement d'un savoir commun et pas suffisamment profond

porté par une discipline sur une autre : l'aménagement n'est pas la sociologie qui n'est pas l'écologie, etc. De plus chaque discipline a ses propres visées, ses propres finalités en matière de production scientifique, des points de départ singuliers. S'arranger avec ses différences commence par les accepter et en faire l'objet d'une connaissance partagée et partageable. Et comme les rapports de recherche des six modules le montre, ils sont pour certains encore marqués par des modes de produire la recherche plutôt portés par une discipline, dès lors que l'équipe est peu voire pas du tout multidisciplinaire. Mais de réelles confrontations ont eu lieu, des travaux et des visites de sites effectués en commun, EhEA fut et reste pour l'instant la recherche qui au sein de la MSH de Tours a mobilisé des chercheurs appartenant à un paysage disciplinaire étendu, sans que l'on se satisfasse d'un simple collage, d'une simple juxtaposition. Les chercheurs qui s'étaient engagés dans cette recherche pour accroître leur connaissance à partir de l'échange avec d'autres ont pu réaliser cet objectif.

Le moment séminaire qui consistait à agrandir le point de vue de chacun des chercheurs du groupement sur d'autres points de vue, portés par des chercheurs invités, n'a pas tenu toutes les promesses envisagées initialement. L'alternance géographique du séminaire, un calendrier changeant en sont peut-être les causes principales. Le dernier séminaire, organisé à la fin du temps de la recherche et consistant à ouvrir à la critique de personnalités scientifiques extérieures fut par contre fort riche d'enseignements. La durée allouée à cette séance (deux journées complètes) a permis d'engager des débats de fond, à chaque fois traitant des aspects théoriques et empiriques des recherches et de leur contribution à une meilleure intelligence de ce que l'on construit comme connaissance à partir du concept de l'habiter et de ses notions voisines. (Voir annexe 2 « Le moment séminaire »).

Si chaque module a pu mener à bien ses travaux, la programmation de chaque module et de l'ensemble aurait gagné à être définie de façon plus forte : la programmation de la recherche est un exercice difficile, et qui peut être considéré comme peu important mais qu'il convient dans tous les cas de bien établir sans pour autant en faire un plan rigide.

Enfin ce programme de recherche a permis de faire de son thème, l'habiter, l'un des thèmes communs de la MSH pour les quatre années à venir.

4. Les enseignements d'une recherche

Les enseignements que l'on peut tirer de cette recherche sont de trois ordres, dépendants les uns des autres. Si le plus important portent sur les connaissances qui ont pu être établies et sur les questions qui sont aujourd'hui posées par les méthodes mises en œuvre, par l'incertitude de quelques résultats, ces enseignements portent également sur le processus de construction et de production de ces connaissances, lié à un seul objet, les interrelations entre les individus, les groupes sociaux et l'espace habité. En effet, comme toute production, elle n'est en rien indépendante de son système de production, ici un système d'action avec une partie centrale essentiellement composée de chercheurs et d'ingénieurs d'études. Le dernier enseignement de cette recherche porte sur les pistes ouvertes en matière de recherche pour approfondir, confirmer ou infirmer certaines des conclusions qui ont pu être établies.

4.1. Organisation

L'activité de recherche comme toute activité est directement liée à l'organisation qui la mène. Et ce qui s'est organisé au cours de ces deux années de recherche peut être pris comme un objet observable. L'organisation de cette organisation est dépendante du ou des objets de recherche qu'elle vise à étudier. Il y a celle qui demandent des moyens qui peuvent être financiers ou techniques ou humains ou l'ensemble, qui sont tels que la recherche ne peut être raisonnablement conduite que par la constitution de grandes équipes qui s'organisent pour mener à bien un vaste programme de recherche. Ce caractère collectif n'est pas l'opposé d'une recherche plus individualisée qui par ailleurs peut être mise en œuvre au sein de vastes équipes si tels sont les besoins des programmes de recherche. En sciences sociales, rares ont pu être les occasions de constituer des équipes de grande ampleur pour étudier tel objet ou tel phénomène, liés aux sociétés humaines. De plus, l'activité de recherche dans ce domaine (mais pas que dans celui là) n'est pas une pratique qui est habituellement menée à partir d'une organisation fondée sur la relation entre le travail collectif, en petits et grands groupes et le travail de recherche plus individualisé pour ne pas dire le travail individuel. La pratique courante s'appuie sur la recherche individualisée et les raisons en sont très bien identifiées¹². Si certaines sciences ont pu favoriser le

¹² La spécialisation voire l'hyperspécialisation de la science occidentale peut être l'un des motifs évoqués, même si il n'est en rien synonyme d'une individualisation de la recherche. L'autre est le système d'évaluation de l'activité scientifique qui en sciences humaines et sociales tout particulièrement a fait la part belle jusqu'à peu encore à la production scientifique personnelle, au détriment de l'action et de la production collective. Une telle évaluation de la production scientifique était fondée sur une approche qui ne considérait pas que la condition de la production d'un chercheur fût son appartenance à une société de chercheurs et à une organisation lui permettant de réaliser ses travaux. C'était faire peu de cas de ce qui permet le développement de la réflexion scientifique et qui est avant tout l'échange, le débat et la dispute entre chercheurs. La recherche comme toute activité est un couplage entre une activité individualisée et une activité collective. Il ne s'agit pas d'affirmer que l'une des deux et n'importe laquelle est moins importante que l'autre que d'avancer que l'une quelconque des deux est la condition de l'autre, d'autant que les objets de sciences ont tous une grande part de complexité, liée à leurs appartenance à de multiples univers, qui fait qu'ignorer cette multi appartenance est réduire la connaissance. Cela ne signifie pas que la recherche visant à développer tant faire que ce peut et le plus loin possible tel aspect, telle dimension isolée d'une réalité, est peine perdue, d'autant que cette voie n'est pas nécessairement synonyme de la constitution d'équipes de recherche restreinte voire d'une recherche menée individuellement. Bien au contraire, l'histoire de la science nous apprend que cette voie nous a conduit à dévoiler des mondes impensables, du monde des particules élémentaires à un univers dont la structure et la géométrie nous échappent bien encore, à l'hyper complexité du vivant et de ses manifestations toujours surprenantes, les sociétés des êtres vivants dont les nôtres en particulier. Et quelque soit la portée de ces approches basées sur la spécialisation, elle n'épuise en rien la richesse du réel, toujours plus vaste que sa projection sur l'une de ces dimensions.

travail individuel à la place d'un travail plus collectif, peut être que ces sciences n'avaient pas à affronter des objets tels que l'organisation de la recherche conduite à la constitution de petits et grands groupes, ou bien a pu-t-on penser que l'accumulation ou la somme de travaux individuels pouvaient être l'équivalent d'un travail associant l'individuel et le groupe.

Tel n'était pas la position de l'équipe qui avait pour projet d'éclairer quelques traits de l'Habiter, d'autant que cette notion se rapporte à un large domaine recouvert par la notion de spatialité. Si elle traite des rapports construits entre un individu, un groupe d'individus, tels que l'espace n'est pas un simple support au déploiement d'activités quelconques, mais qu'ils procèdent d'un engagement de la personne ou d'un groupe de personnes, d'une organisation envers telle ou telle partie de l'espace, d'un engagement qui fait que l'espace est approprié, du moins n'est en rien défini comme étant un objet neutre, une machine à habiter, mais quelque chose qui est fait pour dire quelque chose, un langage donc, alors nombre sont les situations qui renvoient à cette notion d'Habiter. Ce peut être simplement les rapports établis entre un individu et son lieu de résidence, ce peut être les rapports entre un professionnel de l'aménagement, de l'architecture, de l'urbanisme et l'espace par ses activités de projet, ce peut être tous les phénomènes collectifs d'appropriation, mais également de contestation, de lutte, etc.

A partir de ce rappel du domaine potentiellement couvert par la notion d'Habiter qui fait que cette notion désigne tout compte fait ce qui est au centre des rapports entre les individus, les groupes sociaux et l'espace, ce qui engage la co-construction des uns et des autres, les uns par rapport aux autres et bien au-delà d'un simple rapport d'utilité, le travail de recherche portant sur cette notion va au-delà du seul intérêt de sa connaissance pour être engagé dans la fabrique des espaces, une fabrique qui pour les professionnels de l'aménagement, de l'architecture, de l'urbanisme, se doit de prendre en compte cette dimension quasi ontologique de l'espace. Et dans tous les cas, pour être étudié l'Habiter nécessite la mobilisation d'une ensemble de sciences, les sciences de l'Homme, les sciences sociales, les sciences du projet, etc.

Il va de soi que l'équipe n'avait pas l'ambition de dresser le tableau de ce qu'est l'habiter mais plus raisonnablement d'en éclairer seulement quelques traits et sur des objets au départ relativement bien identifiés et appartenant à deux domaines :

1. Ecologie de l'action

La fabrique d'une vie des espaces d'un individu

L'appropriation d'espaces par l'action et par le projet

2. Ingénierie de l'action

La transformation des espaces par l'action de l'Homme

Les outils de représentation de l'espace et leur impact organisationnel

Comme nombre d'objets complexes, marqués par une composante phénoménologique forte, le travail sur l'Habiter nécessite l'échange interdisciplinaire, des sciences de l'Homme aux sciences du projet. C'est bien à partir de cette hypothèse que le groupement de recherche avait été constitué, d'autant que le principal partenaire de ce programme est une unité très largement multidisciplinaire qui avait déjà expérimentée le travail en petite équipe interdisciplinaire.

L'organisation de la recherche couplait alors séparation et relation. Le groupement de recherche était constitué de quatre équipes, chacune d'elle ayant en charge l'un des quatre modules de la recherche avec la mobilisation des disciplines suivantes :

1. La fabrique d'une vie des espaces d'un individu, aménagement, géographie, psychologie.
2. L'appropriation d'espaces par l'action et par le projet, géographie, sociologie.
3. La transformation des espaces par l'action de l'Homme, aménagement, géographie, écologie, informatique.
4. Les outils de représentation de l'espace et leur impact organisationnel, informatique.

Les relations entre les modules ne procédaient pas d'un travail en commun prédéfini sur ce qui devait les relier mais sur une hypothèse de construction progressive de ces relations à partir de la mise en place d'une série de présentations, d'échanges et de débats, organisés à partir des productions scientifiques. Ces échanges avaient pour but de mettre à jour les complémentarités entre les modules et leurs objets étudiés, etc.

Chemin faisant, alors que les échanges ont été organisés, le groupement s'est progressivement restructuré en six équipes, intensifiant un tant soit peu la spécialisation de quelques modules. Il en fut ainsi pour le module Appropriation qui n'a pas développé un travail commun entre les chercheurs qui abordaient l'Habiter en étudiant plus précisément le rôle des acteurs ordinaires en matière d'appropriation de l'espace, et ceux qui exploraient le travail mené par des professionnels de l'aménagement qui conçoivent un nouvel Habitable pour un espace utilisé depuis fort longtemps et déjà habité et devenu périurbain. Alors que le premier groupe s'intéressait plus à la réception et la transformation d'un espace conçu ou projeté, le second, menant ces recherches sur la transformation envisagée d'un espace par rapport à ce qu'il est et ce qu'il fut, trouva plus de raisons de travailler avec le module 4, d'autant qu'ils y étaient déjà inscrit, qui lui, sur une partie du même espace, visait à rendre compte de son évolution et plus précisément à vérifier que les systèmes d'information spatialisée pouvaient rendre compte de cette réalité, connue mais bien peu représentée finement.

Cette réorganisation du groupement de recherche eut également lieu pour le module 4. Son travail portait sur trois espaces, au titre de l'expérimentation, deux de faible taille, un espace périurbain déjà évoqué précédemment et quasiment inclus dans l'agglomération de Tours, un espace rural située en quasi périphérie du département d'Indre et Loire, le dernier de plus grande taille, l'espace départemental lui-même. Comme la recherche à l'échelle d'un département visait à vérifier la portée de quelques modèles classiques de l'analyse spatiale à rendre compte d'une réalité contemporaine, conduisant ainsi à étudier l'évolution d'un niveau d'organisation de l'espace qui n'était pas le même que celui étudié à une plus grande échelle pour les deux secteurs de taille modeste, cette différence conduisit à favoriser le travail séparé.

Ainsi, la spécificité des objets d'étude, la recherche de l'efficacité en matière de recherche, la difficulté à comprendre en finesse et au delà d'un premier niveau de superficialité, les procédures et la culture théorique des autres disciplines, la sous estimation du temps nécessaire à ces appropriations pour favoriser l'échange, et enfin la difficulté à mobiliser le temps nécessaire pour ce faire, sont les éléments à la base de ce processus de spécialisation.

Au bout du compte, ce n'est qu'après l'exercice de recherche accompli par chaque module, la rédaction des rapports par chacun d'eux faite, que le travail en profondeur de la relation pourra être mené, d'autant que ces deux années ont été des années de rencontres qui autorisent cet exercice final.

4.2. Connaissances produites

Il faut se remémorer ce qui au début de l'exercice n'était pas connu, du moins appréhender de façon peu argumenté et bien superficiel, pour définir au mieux ce que l'exercice a permis de construire comme nouvelles connaissances, comme confirmation ou infirmation mais également comme questions nouvelles. Dans bien des cas, la recherche produit des connaissances qui deviennent pour ceux qui les ont élaborées des quasi-évidences, oubliant qu'elles ne l'étaient pas ou guère antérieurement¹³. Le monde qui contient ces connaissances acquises peut devenir pour le chercheur ou d'autres, le monde commun.

Alors que le point de départ de chacun des modules et leur visée étaient bien défini, ce point de départ ne contenait pas une définition bien établie de l'Habiter, qui jusqu'alors n'avait pas fait l'objet d'une exploration particulière par les membres du groupement si ce n'est de façon plus ou moins tangentielle par les recherches qu'une partie des chercheurs engagés dans cette aventure avaient déjà menées.

4.2.1. L'Habiter

Cette présentation ne vise pas à établir un bilan bibliographique portant sur cette notion, les chercheurs du module intitulé « Qualification de l'espace » ayant mené en particulier cet exercice sans pour autant faire toute la place au travail réalisé dans le texte qui rapporte leur travail. Rappelons tout d'abord que le recours à cette notion n'est pas neuf ni récent pour quelques sciences humaines et sociales comme la philosophie, la géographie et la sociologie. Il l'est pour les sciences du projet que sont l'aménagement et l'architecture. La définition apportée à l'Habiter, défini de façon fort général comme un rapport de l'Homme à l'espace, oscille entre une position de type Heideggérienne pour laquelle c'est un rapport ontologique au Monde, position défendue notamment par Thierry Paquot, dans son ouvrage « Enquête vagabonde sur l'Habiter »¹⁴, à une critique plus ou moins radicale de cette position par quelques chercheurs comme Marc Perelman, « *Face à la fixation grégaire de l'individu à la demeure primitive, voire au sol, face à cette domination de l'individu par l'emprise de la demeure (de la maison, du logement, de l'appartement), on doit opposer une perspective plus ouverte, un rapport plus « aéré ». C'est, par exemple, la position de Sophie Herszkowicz qui veut nous mettre en garde contre « ceux qui ont pensé la maison de l'homme [et] l'ont réduite à un appartement comme si ma maison ne pouvait pas être autant mon quartier, ma ville, le monde véritable (61) ». Or, le projet d'aménagement du chez soi pour Heidegger est bien un retour au sol, la valorisation-idéalisation de la maison paysanne, le refus de la ville, typique de l'idéologie nationale- socialiste (62). C'est une façon de maintenir le cadre de vie paysan dont la maison prend en charge toutes les valeurs. Un psychanalyste dira : « "L'art d'être bien chez soi" ne se réduit sûrement pas à l'aménagement de la maison. Que pourrait-on considérer comme le contraire de cet art ? Il y a l'art de n'être pas chez soi, l'art du voyage, si l'on veut, ou encore l'impossibilité de rester chez soi, qui serait une sorte de claustrophobie (63) » ». (Marc Perelman, « Bâtir Habiter Penser contre Heidegger », in Prétentaine, « Villes », Université Paul-Valéry, n° 16-17.).*

¹³ Là est l'une des difficultés de l'enseignement. Avec les années passant, l'enseignant peut être conduit à penser que ce qu'il sait depuis longtemps, ce qui fait pour lui figure d'évidence dorénavant, l'est probablement pour tout le monde. Enseigner les fondamentaux n'est pas une chose aisée et demande une vraie culture pédagogique.

¹⁴ Paquot Th., « *Enquête vagabonde sur l'habiter* », Europan, mars 2005, 187p.

A ce débat parfois houleux entre les tenants de la position Heideggérienne et ses contradicteurs, nous nous référons plus à la position exprimée par Mathis Stock, géographe, lorsqu'il énonce, « *C'est cette articulation entre pratique des lieux et signification des lieux que je tenterai d'exprimer par le recours à la notion d'habiter. La question de l'habiter est donc fondamentalement une question de pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques. Elle gagne en importance dans une société qui donne une valeur accrue à la mobilité géographique et qui, de ce fait, ouvre le champ des possibles concernant les lieux géographiques. (Habiter les lieux géographiques, non pas la Terre.) Cette entreprise nécessite d'infléchir différents concepts fondamentaux de la géographie. D'abord, il convient d'élaborer le concept d'habiter que nous dépouillerons de sa connotation écologique et cosmologique pour ne retenir que la dimension « topique » et symbolique. Ensuite, nous tenterons de développer quelques éléments de l'habiter par les pratiques des lieux qui réserve une place de choix à la notion de rapport aux lieux. En effet, habiter, c'est pratiquer les lieux géographiques du Monde : voici la thèse défendue dans cette position de recherche qui pourrait permettre d'appréhender d'une autre façon le rapport à l'habitat des sociétés humaines* ». (Mathis Stock, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004, <http://espacestemp.net/document1138.html>).

Cette position dernière permet de rendre intelligible cette notion de l'Habiter à partir d'un travail empirique et non pas à partir de la seule réflexion conceptuelle. Comment l'on se débrouille avec l'espace et ce qu'est cet espace pratiqué, investi, utilisé, mais également projeté et la relation entre ses deux champs, peuvent être observés, analysés et compris. Telle était déjà la position défendue par les chercheurs du groupement « Les échelles de l'Habiter », qui avait développé un travail empirique dont EhEA est en partie la poursuite.

« **Habitat/habiter.** *Pour l'écologie, les sciences de la nature et les sciences du vivant, l'habitat (oikos) est une notion liée à une population, un collectif, une espèce. Il représente son milieu de vie, un type d'espace, identifié par les relations de type éco-systémique qui l'associent à sa population. Il est également identifié par l'existence ou la production de ressources, nécessaires à la survie et au développement de l'espèce ou du groupe. Pour les sciences sociales, la notion d'habitat traite des rapports construits entre un individu ou un groupe et l'espace. Certaines de ces sciences en ont restreint le sens au seul espace résidentiel d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elles estiment que les autres types espaces, communément rattachés aux fonctions de travail, de loisir, etc., ne sont pas tant « habités » que pratiqués. Cette restriction de l'habitat au seul espace du domicile résulte de la domination d'une vision fonctionnaliste de l'espace, chaque type d'espace étant caractérisé par une fonction principale, habiter, travailler, circuler, se récréer, commercer... Pour d'autres sciences sociales ou d'autres courants scientifiques, l'habitat est une notion plus large et complexe. Son contenu traduit deux positions, distinctes des approches traditionnelles de la géographie ou de l'urbanisme. Tout d'abord, tout espace peut présenter un complexe de situations qui n'en font pas qu'un simple support matériel dédié à une fonction, même dominante. Puis, les individus sont en permanence des acteurs qui, par leurs activités, leurs comportements, les situations sociales qu'ils instituent ou auxquelles ils participent, fabriquent l'espace et le gorgent de sens. L'habitat n'est plus la seule résidence, admettant que toute activité, comportement, situation, peut se déployer sur tout type d'espace, tout en le façonnant. Il est constitué d'espaces appropriés, matériels et idéels, ceux qu'un individu ou un groupe fait plus ou moins sien sans pour autant en être nécessairement le propriétaire, lorsqu'ils sont matériels. L'habiter résulte d'une capacité des individus à habiter les lieux, c'est-à-dire être acteur de ce qu'ils sont, non pas uniquement de simples utilisateurs. Selon cette position, le lieu, non réduit à la seule résidence, est possiblement un espace de l'habiter.* » (Serge Thibault, La vie quotidienne des lieux habités, *Echelles de l'Habiter*, rapport de recherche MSH - Plan Urbanisme Construction et Architecture, Jacques Lévy et Serge Thibault, mars 2004, p.95, 145p).

4.2.2. Qualification de l'espace

Le point de départ de ce module est à la fois un prolongement et une interrogation. Il s'agissait de poursuivre une partie du travail empirique mené antérieurement par le groupement de recherche Scalab (Les échelles de l'Habiter) qui avait établi la carte des lieux fréquentés par des individus au cours des douze derniers mois avant le moment de l'enquête. Ce travail, piloté par Jacques Lévy, avait pour but de mieux définir les spatialités de quelques individus, postulant qu'elles pouvaient être d'une richesse et d'une variété, insoupçonnées. EhEA visait tout d'abord à étendre cette connaissance de la spatialité à tous les moments de la vie, afin de mieux connaître, non pas tant dans le détail, la spatialité des individus interrogés, mais les grands traits de cette spatialité, son aspect diachronique. Quant à l'interrogation nouvelle, elle portait sur la dimension organisationnelle du réseau des lieux vécus que constitue cette spatialité. Dans quelle mesure, ce réseau pouvait être identifié à une organisation, organisée et possiblement organisante de la spatialité des individus ?

Pour être en mesure d'aborder cette question, les chercheurs ont été confrontés à la difficile question portant sur le rôle de la mémoire dans la restitution de la spatialité des individus. Mais à la différence de la recherche Scalab, ce n'est pas tant tous les lieux qui ont pu être fréquentés au cours d'une vie que l'accès à un ensemble qui rend signifiant la dimension diachronique de la spatialité des individus qui était recherché. Et le processus d'enquête avec sa réactivation outillée d'une première carte de cette spatialité a probablement permis d'obtenir l'essentiel diachronique de cette spatialité, d'autant que la mémoire n'est probablement pas un puits avec sa partie visible et sa partie cachée qu'un processus, « *Pour être efficace, la mémorisation doit être qualitativement et quantitativement extrêmement sélective. Dans la quasi-totalité des cas, le résultat de la mémorisation est une trace sans signification environnementale directe et qui ne prend une signification qu'au cours du déroulement d'un algorithme comportemental.* ». (J.C. Tabary, Mémoire et autonomie¹⁵).

Que les réponses fournies par les enquêtés ne donnent pas une représentation totalement complète de la diachronie des spatialités est peu probable, si l'on considère que cette diachronie s'organise à partir de changement de lieux structurants, c'est à dire pivots comme le lieu de résidence, le lieu d'activité, liés à un changement de position par continuité ou par rupture au sein d'un espace social. Et les changements principaux sont suffisamment communs pour que peu de choses échappent à l'enquêteur (naissance, étude, formation d'un couple, d'une famille, séparation, changement d'activité, etc.).

Au bout du compte, la spatialité des individus enquêtés est un réseau de lieux, organisé à partir d'une armature de lieux qui correspond la plupart du temps à la succession des lieux de résidence qui peuvent être considérés comme les lieux centraux d'un ensemble de sous réseaux, leur totalité définissant la spatialité de l'individu ; ces sous réseaux correspondent à des tranches de vie.

¹⁵ J.C. Tabary, *Mémoire et autonomie*, « *Praxis et cognition* », sous la direction de Elie Bernard-Weil, Jean-Claude Tabary, Colloque de Cerisy, L'Interdisciplinaire Système(s), Lyon, 1992.

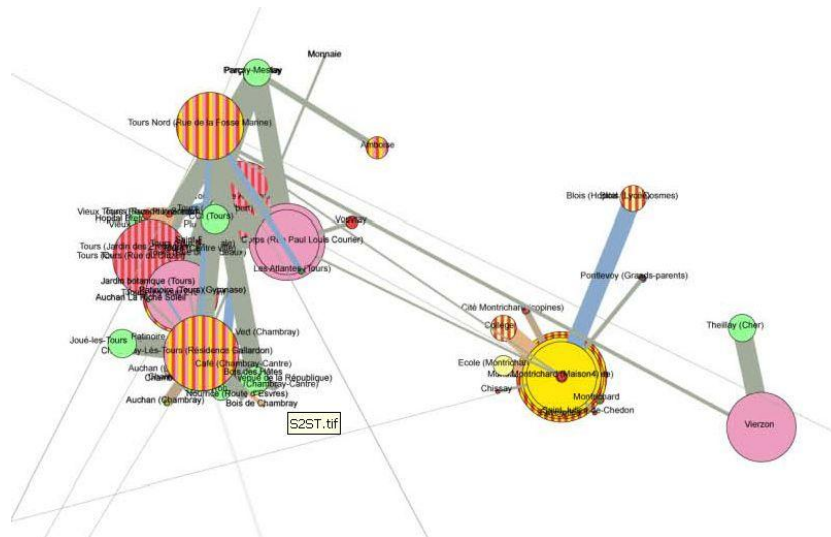


Figure 12 S. 38 ans, Montrichard, Blois, Tours, Vierzon et autres lieux du monde, « petite mécanique de l’Habiter »

Tout en étant à chaque fois spécifiques aux individus, ces réseaux ont une trame commune, qui correspond aux stades bien identifiés de la vie des individus, naissance, enfance et adolescence, apprentissage ou études supérieures, entrée dans la vie active, formation d’un couple, divorce, etc. Ce n’est qu’une trame, chaque individu en proposant une configuration et un habillage à chaque fois spécifique et plus ou moins complexe.

La spatialité des individus est un réseau de lieux qui va du lieu de résidence à quelques lieux du monde. Les principaux de son armature apparaissent à chaque fois le résultat d’une transaction qui vise à les situer « au mieux », c’est-à-dire par la négociation des positions à partir des couples de contraires, rapprochement/éloignement, continuité/rupture.

Comme la recherche le montre, l’établissement de la spatialité, le réseau des lieux vécus est le fruit d’un processus qui associe l’identification des lieux vécus à leur qualification, et qui fait qu’un lieu est toujours positionné relativement aux autres et toujours en codétermination ; c’est en cela que nous pouvons dire que cette spatialité est une organisation.

Ce qui produit cette organisation est un ajustement entre ce qu’elle est à une période donnée et ce qu’elle est appelée à devenir. L’analyse des enquêtes montre que ces évolutions sont toutes marquées par des faits sociaux qui organisent la vie des individus, naissance, changement d’activités, divorce, le rapprochement ou l’éloignement souhaité par rapport à des réseaux sociaux, l’attrait pour certains types d’espaces, etc. Et chaque interview montre la diversité des configurations sociales à partir d’une trame structurelle commune.

La fonction organisante de ce réseau de lieux, défini en tant qu’organisation, ne correspond pas aux mobiles de l’évolution de cette organisation, tranche par tranche, elle correspond à la configuration spatiale que représente ce réseau. Chacun des individus développe manifestement des compétences à localiser relativement les lieux vécus, les uns par rapport aux autres, du moins dans le récit qu’il en donne : c’est comme si chaque lieu de la trame structurelle de ces spatialités avait une position, dans la mesure du possible négociée par rapport aux autres, comme si chacun d’eux devait être ou aurait dû être à la bonne place et à la bonne distance des autres.

Pour cette recherche, nous avons admis que l'Habiter correspondait à cette organisation et sa représentation organisante. Chacun des lieux principaux est en relation de coexistence par rapport aux autres. Et il en est de même au sein d'une tranche de vie.

Cet Habiter qui renvoie aux rapports et interrelations entre individu et société est pour chacune des personnes rencontrées un récit de vie, qui comporte à chaque fois, des moments de bonheur et des moments plus sombres qui habillent l'espace.

Ce module de la recherche a été confronté à des questions méthodologiques importantes, l'une des plus lourdes portant sur l'acquisition des informations auprès des personnes enquêtées. Toute production d'information et de connaissances est le fruit d'une relation c'est-à-dire d'un dispositif à trois composants, les deux parties en relation et ce qui les relie : une personne, un milieu et un thermomètre pour une simple mesure de température. Pour ce cas, La reproduction de l'expérience produit le même résultat. ; En un même lieu et au même moment, toutes les mesures devraient donner quasiment le même résultat. La même procédure de vérification de la stabilité des résultats sur l'Habiter, obtenus par enquête, ne peut pas être mise en œuvre, d'autant que la relation est une interaction ; ce que dit l'un est induit par ce qu'est l'autre et réciproquement, alors que dans le cas précédent, on peut admettre que le résultat est peu lié à qui est l'expérimentateur. Pour vérifier que l'interaction ne produit pas que du contingent, il faut démultiplier les expérimentations avec le même protocole d'enquête et ensuite déceler les régularités dans les résultats obtenus. Avec les tranches de vie et le réseau de lieux que l'ensemble de ces tranches constituent, l'importance du lieu de résidence, etc., sont quelques éléments de régularité que ces enquêtes ont pu mettre à jour.

4.2.3. Appropriation

Alors que le module précédent visait à établir en quoi la spatialité d'une vie est une organisation organisée et organisante, qui fait que chaque lieu principal de la spatialité d'un individu est en relation de coexistence avec les autres, ce module visait à étudier les processus d'appropriation de l'espace, l'appropriation de lieux par des citoyens ordinaires afin que ces lieux puissent être leur habitat ou correspondre à leur projet d'habitat d'un lieu. Il ne s'agissait pas tant de compléter une gamme de recherches déjà menée sur ce thème¹⁶, qu'à partir d'études de terrains spécifiques, du logement au quartier, et sur des sites multiples, de Saint-Etienne à Nowa Huta en Pologne, en passant par Le Caire, d'établir en quoi tous ces processus présentaient des ressemblances et des dissemblances.

Dans tous les cas, Habiter est un processus et un résultat. En tant que résultat, c'est être là dans un espace ré habillé, ré agencé, où à l'inverse avoir pris comme tel un espace hérité ou acquis, mais non sans quelques raisons. En tant que processus, Habiter c'est faire cet espace, par opposition à ce qu'il est ou ce qu'il fut ou affirmer que ce qu'il est, est l'attendu du rapport. Habiter est un rapport entre un habitant, un groupe d'habitants et ceux qui ont conçu, réalisé et livré un espace imposé où qui offrait de l'habitable. Habiter l'espace est dans la plupart des situations, un rapport de force et les adversaires de ce rapport n'ont pas tous les mêmes ressources ni les mêmes compétences, ni les mêmes projets.

¹⁶ Denèfle S., Bresson S., Dussuet A., Roux N., « *Habiter Le Corbusier : Pratiques sociales et théorie architecturale* », 2006, PU Rennes Collection Le sens social.

Renaudie, à Ivry-sur-Seine en Région parisienne, avec une production architecturale qui en impose à l'espace, et quoiqu'il s'en défende en partie, a plus conçu une proposition à habiter, qu'un espace à aménager. Habiter ces logements peu communs, c'est pour ceux qui ne s'étaient pas engagés dans l'aventure initiale, aujourd'hui transformer l'héritage ou s'affirmer comme nouvel héritier. Tout est affaire de culture, de position sociale et de ressources.

Dans les « cités », qu'elles soient égyptiennes, algériennes, polonaises, etc. c'est dans le rapport aux autorités organisatrices de ces cités et aux autres habitants que l'habitant fait sa place, aménage l'espace, s'approprie telle ou telle partie. Là encore, ce qu'est l'espace relève d'une écologie de l'action, dès lors que l'expression du rapport est laissée ouverte.



Figure 13 Ayn Al-Sira Le Caire (Photo F. Troin)



Figure 14 Proposition architecturale (Archilab 2003)

*« Les « regards croisés » que nous avons portés sur les différents terrains de notre recherche ont donc fait ressortir d'une façon déterminante des échelles spatiales et temporelles communes. **Quatre niveaux spatiaux nous ont paru s'imposer** : celui de la ville qui demeure assez lointain dans l'habiter des catégories sociales modestes des enquêtes ; celui du quartier, pour lequel on enregistre à la fois le rôle identitaire mais également les modes d'intervention des politiques publiques qui tendent, en fonction des évolutions sociétales générales, à orienter les représentations des lieux ; celui des espaces intermédiaires qui, comme lieux de la transition entre les mondes privés et la vie publique, expriment tout à la fois les valeurs sociales et les difficultés familiales ; et enfin, le niveau du logement où, à nouveau, la confrontation entre les choix des politiques publiques et les exigences de la vie de tous les jours trouve des issues plus ou moins positives, selon que l'on soit en ascension sociale ou au contraire dans une position difficile. **Ces quatre échelles spatiales** communes ne prennent leur signification sociale, à travers ce que nous observons, que si on les croise avec des **trois échelles temporelles** : l'échelle du temps long des sociétés marqué par les crises politiques, économiques, plus ou moins internationales ; celle du temps de la ville que reflètent les politiques urbaines d'aménagement, d'investissement dans les espaces publics ou dans les logements ; et enfin celle du temps d'une vie qui, par l'avancée en âge, modifie les compositions familiales mais qui, par l'évolution économique globale, peut faire passer les personnes de positions favorables ou moins difficiles à des situations précaires. Ce sont ces croisements d'échelle qui donnent sens aux formes d'appropriation que nous avons observées et ce sont eux qui permettent d'analyser le double mouvement de la proposition, de l'anticipation d'habiter vers les pratiques habitantes qui, à leur tour, rétroagissent sur les formes spatiales par des réalisations qui montrent plus ou moins la cohérence de la proposition initiale.*

Nous observons que les croisements des échelles spatiales et temporelles construisent l'habiter à travers des processus qui produisent les significations collectives des lieux» (extrait rapport EhEA module Appropriation)

Le monde peut aussi faire partie de cette fabrique de l'habitat, pour cette dame notamment, rencontrée à Givors et qui était venue habiter un « Renaudie » car sa vaste terrasse-jardin était un morceau de la campagne qu'elle avait quittée pour être là au soir de sa vie.

4.2.4. Corridors fluviaux

Avec ce module, la recherche EhEA visait à définir comment des systèmes d'action concevaient le projet d'un type d'espaces particuliers, des corridors fluviaux, inscrits plus ou moins récemment au patrimoine mondial de l'Unesco. Les deux cas qui ont fait l'objet de cette recherche sont le Val de Loire et la vallée du Douro au Portugal. Ces deux cas diffèrent par bien des aspects, tout en étant tout deux des lieux de production viticole de renommée mondiale. Le val de Loire est un val inondable avec un chapelet d'agglomérations urbaines qui contient pour la partie classée du val, les agglomérations d'Orléans à Saumur. Le Douro est un fleuve beaucoup plus régulé que la Loire, un fleuve navigable mais avec seulement quelques petites agglomérations dans sa partie classée. Ces deux cas diffèrent également par le mode de gestion territorial, encore peu décentralisé au Portugal, décentralisé en France depuis plus d'une vingtaine d'années maintenant.

Le développement de ces vals s'appuie potentiellement sur celui de leurs trois dimensions que sont leur part urbaine, leur part rurale et leur part naturelle. Le classement au patrimoine mondial de l'Unesco est une ressource offerte à ce développement ; les deux vallées sont devenues possiblement de véritables infrastructures paysagères et culturelles, avec pour le val de Loire, un patrimoine bâti mondialement connu. Ce dernier étant inondable, le développement de ses communes est un processus pris au jeu des contraires, avec d'un côté une urbanisation limitée voire interdite et dans tous les cas, soumises aux règles imposées par l'Etat avec les plans de protection aux risques d'inondation, et de l'autre, un espace valorisé et valorisable par son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est avec ce jeu des contraires et les positions relatives des communes au sein du val, totalement ou partiellement inscrite dans la zone inondable, à proximité ou non d'une grande agglomération que sont projetés le développement des communes.

Pour le val de Loire, l'examen des outils de l'urbanisme opérationnel et celui des réalisations montrent que deux cas principaux peuvent être identifiés :

- La commune est totalement en zones inondables et en bordure de l'agglomération. Elle peut se faire valoir d'une pression foncière qui l'amène à densifier ce qui peut l'être tout en affichant une qualité de l'habitat liée à la proximité au fleuve et celle d'un paysage rurale ancien. Avec une telle position, les communes de ce type développent assez conséquemment leur nombre de résidents, alors qu'il devrait raisonnablement être stabilisé.
- La commune est en partie seulement en val inondable : elle s'urbanise au-delà du val, sur les coteaux, même située loin de l'agglomération et fait valoir pour sa partie en val sa politique de développement durable. Les communes viticoles sont un sous ensemble particulier qui protège leur patrimoine économique.

Chacune des communes s'arrange avec les contraintes naturelles imposées par le val, soit en valorisant cette part naturelle, un milieu devenu une infrastructure culturelle et paysagère, soit au contraire, en l'intégrant comme ressource au développement de l'urbanisation.

Chacune des communes ou groupement de communes peut jouer de ces contraintes, d'autant que le développement du val ne fait pas l'objet d'une politique intégrée qui définirait la marge de manœuvre de ses parties. Le ménagement du val et son aménagement relèvent d'un processus qui s'apparente probablement plus aux activités faiblement coordonnées d'une organisation du type anarchie organisée, qu'au projet d'une maîtrise d'ouvrage clairement identifiée.

Rappelons qu'une « anarchie organisée » est un modèle développé par March en 1972. C'est « *une organisation qui satisfait aux quatre caractéristiques suivantes :*

- *pas d'objectifs vraiment cohérents et partagés par tous*
- *un processus de production peu matériel*
- *la majeure partie du personnel intervient soit directement auprès des « clients » de l'organisation sans qu'il soit possible et réaliste d'assumer une supervision constante des tâches effectuées*
- *les membres participent de façon intermittente et plus ou moins active aux différentes prises de décision qui affectent l'ensemble de l'organisation. »*¹⁷

Tel n'est pas encore le cas pour la vallée du Douro, le Portugal présentant une fragmentation moins grande de ses niveaux de collectivités territoriales. Alors que ces deux vallées forment des unités paysagères et culturelles manifestes, pour le val de Loire cela ne se traduit guère par un projet globalement partagé qui à l'échelle du val manifesterait un projet particulier pour habiter cet espace et qui joue convenablement de l'alliance entre ses composants principaux, du monde urbain au monde de la nature ; pour ce val, la Loire n'est pas un facteur d'intégration de ses systèmes d'action principaux qu'ils soient public ou privés.

Cette recherche confirme que l'échelle régionale n'est guère encore une échelle qui trouve pleinement sa place en matière de conception de l'espace, d'autant que pour les résidents que nous sommes, les enquêtes jusqu'à ce jour conduites (Scalab, EhEa module qualification des espaces) montrent que nos échelles de l'habiter articulent trois niveaux, l'agglomération ou la ville département, la France et l'Etranger. La région, sauf cas particulier d'être une région fortement touristique, n'est que marginalement une échelle de l'habiter.

• ¹⁷ (www.cedip.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=17)

4.2.5. Analyse spatiale et paysage

Par ce module, ses chercheurs visaient à vérifier avant toute chose, si l'utilisation des systèmes d'information géographique permettait de rendre compte de l'évolution d'un paysage sur une période d'un demi-siècle, pour des espaces étudiés à la grande échelle, c'est-à-dire de petites tailles, quelques kilomètres carrés. Les espaces soumis au test sont au nombre de deux, un espace situé en bordure de l'agglomération de Tours, au sein du val de la Loire, d'une dizaine de kilomètres carrés, l'autre à caractère rural, situé au sud est du département de l'Indre et Loire et d'une surface de trente six kilomètres carrés.

Avec une base de données photographiques qui contient pour plusieurs dates réparties sur la période d'étude, la représentation photographique de tout l'espace avec la même précision ou avec des écarts acceptables de précisions, manifestement l'utilisation d'un système d'information spatialisée permet la mise en œuvre de traitements qui rendent compte très convenablement de l'évolution d'un paysage, d'autant mieux que la photo interprétation a pu être établie avec soin. La méthode proposée par les chercheurs de ce module se révèle pertinente au regard des résultats obtenus. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils traduisent pour chacun des deux sites des évolutions qui ont des caractères communs et des caractères spécifiques. Entre les années cinquante et les années deux mille, les deux sites ont vu une diminution sensible de l'espace consacré aux prairies et surtout une réorganisation profonde du parcellaire agricole. Les raisons en sont bien identifiées avec la politique européenne visant à renforcer l'agriculture intensive, mise en place après le début des années 1960, et le remembrement qui s'échelonna des années soixante dix aux années quatre vingt.

Situé dans une zone de viticulture avec l'AOC « Vouvray », le site de Vernou-sur-Brenne voit l'espace antérieurement dédié à la vigne disparaître, les vignes du val ne produisant pas un vin d'aussi bonne qualité que sur le coteau. Ce site se caractérise également par une diminution sensible de sa surface agricole, sur un espace peu adapté au développement d'une agriculture intensive. Avec une urbanisation qui ne peut guère se développer en cette zone inondable, en cinquante années, l'évolution de cette partie du val de Loire renforce sa dimension naturelle au détriment de sa composante rurale. Comme cette dimension naturelle n'est en rien incompatible avec la périurbanisation et qu'elle en est même l'une des conditions, le site de Vernou-sur-Brenne est devenu en cinquante années un site urbain, dès lors que l'une des figures de l'urbain contemporain est la ville-nature.

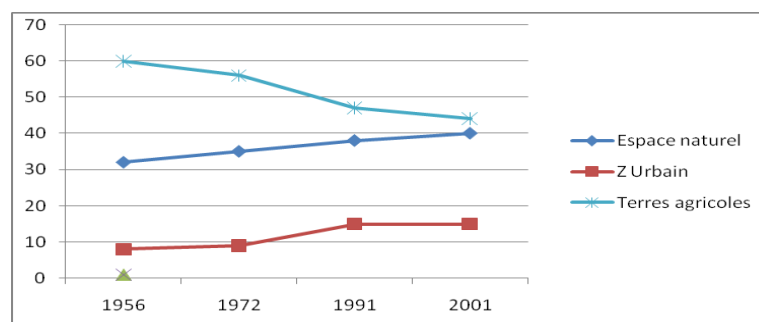
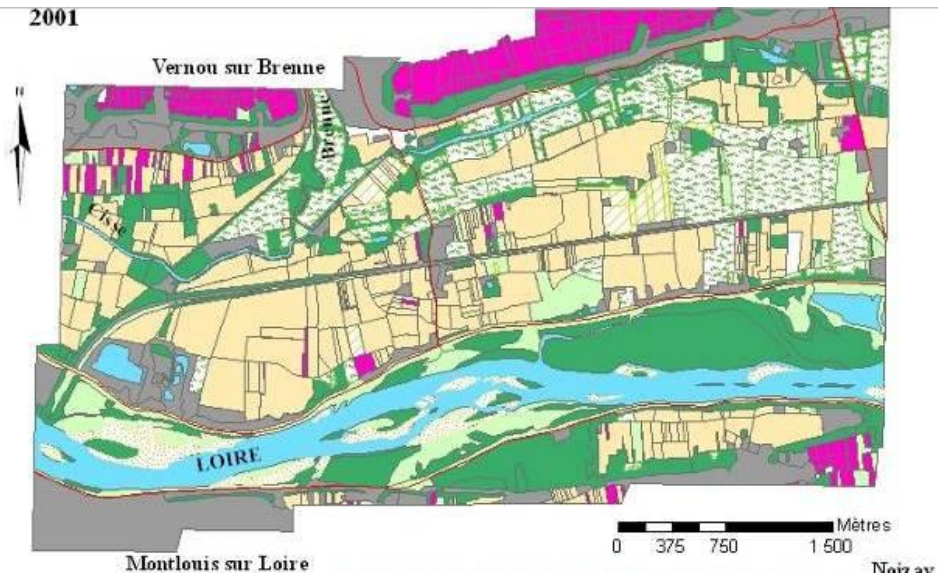


Figure 15 Parts urbaine, rurale naturelle, Vernou-sur-Loire

La dimension organisante de ce paysage est un composé de politiques nationales et européennes, de création d'infrastructures comme une ligne TGV qui modifie l'inondabilité d'une de ces parties, de la périurbanisation, etc.



2001



1956

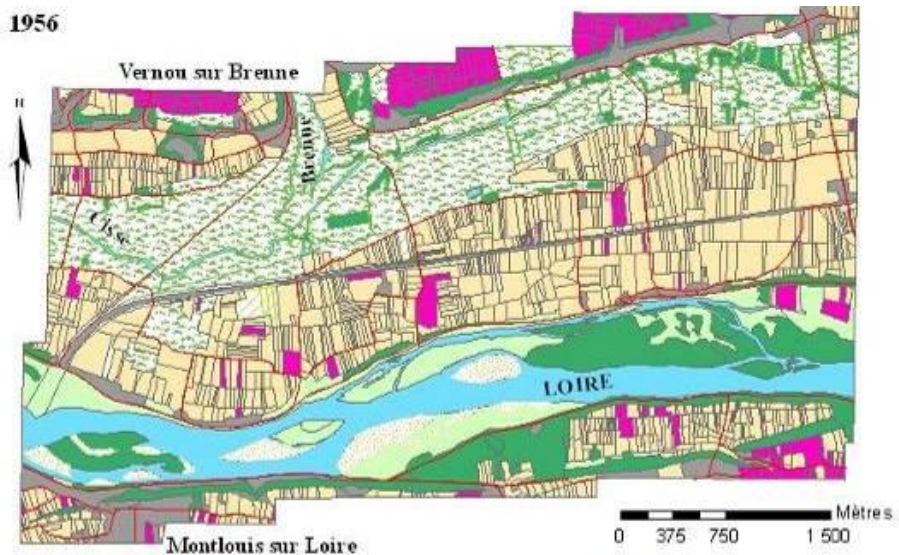


Figure 16 : Site de Vernou sur Brenne (photo Google earth, cartes 2001 et 1956)

Ces deux analyses paysagères portent sur des espaces dont les évolutions sont peut être typiques. Le premier site correspond à un espace qui, d'abord rural, devient péri urbain. Il se caractérise par un processus d'évolution qui fait apparaître une convergence et plus probablement une cohérence entre la naturalisation de la ville ou une urbanisation de l'espace naturel et le développement d'une agriculture intensive ; Sa proximité à l'agglomération tourangelle, son inscription au sein du val de Loire, son appartenance à une aire d'AOC, font que le paysage de ce lieu s'est largement modifié.

Le second site correspond à un site rural et qui le reste. Il n'est pas en rapport avec l'ensemble des systèmes d'action, des systèmes organisant, présents sur le précédent. Sa composante urbaine n'a pas évoluée. La diminution de la surface des prairies correspond à une augmentation de la surface agricole. Ce sont des redistributions qui ne modifient pas les rapports entre les trois dimensions, rurale, urbaine et naturelle, de ce site.

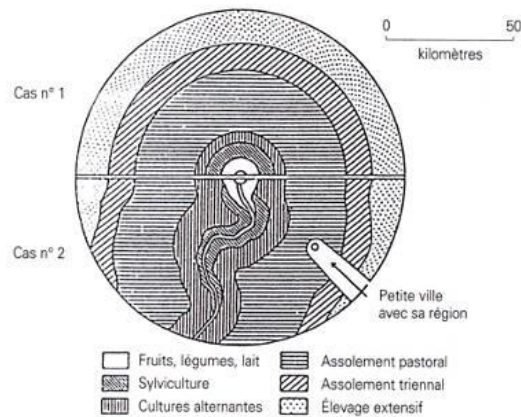
4.2.6. Analyse spatiale et modélisation

L'espace est, comme nous l'avons déjà avancé, composé de trois dimensions, ses dimensions urbaines, rurales et naturelles. Cela signifie qu'en tout lieu, l'espace peut être composé par une part urbaine, une part rurale et une part naturelle. L'espace peut également être compris comme étant composé de trois mondes, l'urbain, le rural et le naturel, correspond à trois couches que l'on peut séparer c'est-à-dire distinguer les unes des autres et qui entretiennent des relations de voisinage et d'interrelation. Le contenu de ces relations de voisinage et d'interrelation est multiple. Cela va d'un Habiter qui souhaite une présence plus ou moins forte de la nature dans le voisinage immédiat du lieu de résidence, à des relations de production par l'un des mondes, à destination d'un autre. Il en est ainsi de l'organisation de l'espace rural, espace dont la production est à destination du monde urbain mais également en partie pour lui-même et pour assurer cette production à destination de l'urbain. Dès lors, ces deux mondes, le rural et l'urbain entretiennent nécessairement des relations de co-organisation.

Von Thünen¹⁸ a élaboré l'un des tous premiers modèle d'analyse spatiale qui définit le mode d'usage du sol de l'espace rural en fonction des coûts de production et de sa distance aux centres urbains considérés comme des centres de marché, des centres destinés à recevoir la production agricole. Les productions les plus périssables (lait et maraichage au XIXème siècle) sont au plus près du centre, et celles qui peuvent voyager sans perte sont situées au plus loin (au XIXème, le bétail). La répartition tient également compte des contraintes de fréquence d'approvisionnement comme l'était celui du bois de chauffe au début du XIXème siècle. La distribution théorique proposée par Von Thünen est la suivante :

¹⁸ Von Thünen (1783-1850) est considéré comme le père de l'analyse spatiale moderne. Il était agronome et exploitant à Rostock. A partir de son expérience, il a bâti une théorie visant à expliquer l'affectation agricole du sol à partir du marché. Son modèle a été formalisé en 1826 et fait toujours l'objet d'exploitations.

Le modèle d'utilisation du sol de J.H. von Thünen



Source : W. Smith « Agricultural Marketing and Distribution » in M. Pacione, *Progress in Agricultural Geography*, Londres, Croom Helm, 1986, p. 221.

Conçu au début du dix-neuvième siècle, ce modèle représente une situation datée : la révolution des transports n'a pas encore eu lieu et l'industrialisation est naissante. Seuls les produits non périssables et qui ne peuvent pas être produits partout sont transportés sur de longues distances, au niveau mondial pour les épices par exemple, pour des produits issus de la vigne, etc. Pour les autres, périssables ou d'un coût de transport trop élevé, leur production renvoie à un lieu de destination proche.

Le développement des transports modernes (voies ferrées tout d'abord, voies routières et voies maritimes) est l'un des facteurs qui a bouleversé le monde rural et son organisation spatiale ; le rapport au local a disparu au profit d'un rapport à toutes les échelles géographiques, du moins pour les économies ouvertes. Dès lors, le modèle de Von Thünen a peu de chance de représenter la structure d'un espace rural local en relation avec ses agglomérations urbaines voisines, sauf pour des productions bien spécifiques ou à révéler ce qu'il en reste d'une organisation ancienne. Le monde rural s'est décroché en grande partie de son monde urbain local en tant que marché. Il s'est réorganisé afin d'être en relation avec un espace urbain élargi, même mondial dans certain cas¹⁹. Depuis le XIXème siècle cette réorganisation est professionnelle et spatiale ; l'ancien marché n'est plus nécessairement la porte d'accès à l'urbain monde et le monde rural a pu fabriquer ses réseaux et portes d'accès à ce nouveau monde de l'urbain.

A partir de ces situations identifiées, l'objectif du module était de confirmer leur impact au niveau spatial, en montrant que le modèle de Von Thünen ne représentait pas (ou peu) une distribution des aires de production, à l'échelle départementale. Cet objectif se doublait d'un objectif méthodologique qui visait à établir les conditions d'utilisation d'une base de données particulière, Corine Land Cover²⁰.

¹⁹ Même si de tout temps les produits de la vigne ne sont pas à destination locale mais au moins régionale, nationale voire mondiale, la mondialisation conduit les producteurs du val de Loire à vouloir amplifier leur part de marché. A ce jour, 20% de la production des vins de qualité sont vendus à l'échelle du val, 60% au restant de la France et les 20% restant sont actuellement vendus à l'étranger. Le transport est aujourd'hui à l'échelle continentale assuré par la voie routière. Les marchés locaux au sens de Von Thünen ne sont en rien les destinataires même transitoires, de la production vitivinicole. Il en est de même pour nombre de productions, fruitières notamment, qui peuvent voyager sur de longues distances.

²⁰ Rappelons que la « La base de données géographiques CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen CORINE, de coordination de l'information sur l'environnement. Cet inventaire biophysique de l'occupation des terres fournit une information géographique de référence pour 29 Etats La base de données CORINE Land Cover 2000,

Comme l'indique le compte rendu de cette recherche, la mise en œuvre de ce modèle pose de nombreux problèmes, techniques mais également théoriques. Par exemple pour les aspects techniques, il convient tout d'abord d'établir les produits du sol qui pourront faire l'objet d'une modélisation et ce à partir de la base de données utilisée dès lors que la modélisation n'envisage pas d'établir une base spécifique. En quelque sorte, l'usage de CLC par ce module prédéfinit les catégories de types de sol dont la répartition spatiale sera étudiée.

Les résultats obtenus tendent à confirmer que la distribution des activités agricoles ne répond guère au modèle de Von Thünen pour ce qu'il avait été initialement établi. Il conviendra de poursuivre cette vérification en établissant pour certaines filières, leur organisation spatiale, de la production à leur mise en circulation.

« Au lieu de s'attacher au caractère désuet des « places de marché », peut-être peut-on se questionner sur leur nouvelle géographie multi-scalaire et donc envisager, pour chaque production, ses marchés concurrentiels (avec des prix variables). Et peut-être faudra-t-il en conséquence se placer pour un produit à l'échelle nationale, pour un autre à l'échelle locale (le maraîchage), pour un autre encore à l'échelle européenne. Et le même raisonnement peut être développé pour les transports : si on considère dans une certaine actualité que cette question à encore son importance, peut-être faut-il l'aborder de façon beaucoup plus spécifique » (Sébastien Larribe, Module 5 rapport de recherche p.26)

C'est bien tout un rapport à l'espace qui s'est profondément modifier au cours de notre époque contemporaine. Le rural s'est mondialisé, entretenant avec l'espace local des rapports nouveaux et l'émergence de la dimension naturelle et à tout le moins, la question de sa préservation.

4.2.7. Projet territorial et information géographique

Toujours plus d'espace, dans nos pratiques ordinaires et au sein des organisations, comme les collectivités territoriales, qui ont en charge une partie du devenir des territoires qui composent nos espaces habités²¹ ! Alors que l'Homme (spatial) développe des stratégies qui vont d'une

dite CLC 2000, a été réalisée à partir d'images satellitaires de l'année 2000 » (<http://www.ifen.fr/bases-de-donnees/occupation-du-sol.html>).

²¹ **Le baril de pétrole pourrait atteindre 200 dollars d'ici à deux ans, selon Goldman Sachs.** Tel est le titre d'un article paru le 7 mai 2008 dans un grand quotidien du soir français. Extrait : « Au lendemain du nouveau record du prix du baril de pétrole, qui a franchi, mardi 6 mai, la barre des 122 dollars (79 euros), les analystes de la banque américaine Goldman Sachs ont publié, mardi, une note indiquant des prévisions à 150 et 200 dollars dans les deux ans à venir. Les prévisions de la banque, particulièrement suivies par les marchés, confirment que la hausse de l'or noir paraît irrésistible... »

Toujours plus d'espace n'est pas qu'une revendication ou une pratique, sans peu d'importance. Sans aller jusqu'à n'être que tout l'espace, notre aventure individuelle et collective est de s'arracher à n'être que ceci ou que cela, à n'être qu'ici ou que là, ce qui ne veut pas dire à ne plus être de là ou d'ici. Alors que nos sociétés occidentales ont profité sans compter et sans mesure de la manne pétrolière, favorisant ainsi la mobilité collective et individuelle, il convient maintenant d'affronter un futur trop proche, sans pétrole et qui se doit d'offrir à tout habitant de la terre, la mobilité comme condition d'être-au-Monde. A cours terme deux scénarios limites : le prix du pétrole ne fait qu'augmenter, il chute brutalement grâce à la découverte d'une énergie et d'une technologie de substitution, tout à fait satisfaisantes. La première éventualité et son lot de catastrophes est malheureusement à envisager très sérieusement. Alors que l'individu reste peu soucieux de cette éventualité, nos collectifs devraient l'affronter plus directement : aménager et ménager l'espace pour maintenir tant faire que ce peut une mobilité

transformation plus ou moins radicale des espaces qu'il maîtrise à des appropriations matérielles et symboliques des espaces partagés, qu'il tente de gérer au mieux la tension et les distances spatiales entre les grands faits sociaux qui font notre vie, rapports familiaux, rapports aux activités professionnelles, rapports au loisir, etc., les organismes et les institutions, engagés dans la production des espaces habités, dans la protection des espaces naturels, etc., sont également conduites à développer des stratégies portant sur la construction de l'information spatialisée, sa gestion, son partage et son implication dans l'aide à la décision. Les technologies utilisées par l'Homme ordinaire dans la conquête de son espace sont encore mal repérées, floues, moins équipées que celles mises en œuvre par nombre d'organismes et d'institutions, d'autant que depuis plus de deux à trois décennies maintenant, ces organismes, comme les collectivités territoriales et leurs agents, ont à leur disposition des technologies déjà éprouvées telles que les systèmes d'information géographique.

La neutralité de la technologie est un mythe ! Nous le savons tous. Les techniques, nos outils naturels et artificiels sont des ressources organisationnelles. Ce module de la recherche EhEA en est une démonstration complémentaire pour un outil bien particulier, les systèmes d'information géographique, au sein d'un type d'organisation, les Conseils Généraux et en relation avec leur environnement de partenaires, d'autant que ces Conseils ont des prérogatives toujours plus lourdes en matière d'aménagement et d'équipement de leur territoire qui est devenu à partir des années mille neuf cent soixante dix, la plus grande échelle de base de nos espaces habités. L'urbain est un monde qui en France, du moins, peut être défini comme un réseau de lieux dont le nœud n'est plus tant la ville ou la seule agglomération que la ville-département, tant l'étalement urbain s'est largement développé.

A leur origine, « *Dans les années 80, la finalité de l'introduction des SIG (systèmes d'information spatialisée) dans les collectivités territoriales est la gestion du territoire, les premiers besoins en données graphiques informatisées concernent principalement le cadastre, les réseaux et la voirie. Le support informatique est alors un gros système centralisé nécessairement géré par un informaticien* » (Nadine Polombo, rapport EhEA)

Destiné à aider les opérateurs dans leur activité de gestion de l'espace, ces SIG ne correspondent à encore au SI, les systèmes d'information que les entreprises et des institutions mettent en place, destinés à aider les organisations dans le traitement et la circulation des informations entre toutes les parties de ces organisations. Ces SI sont alors conçus comme étant l'un des l'un des trois grands systèmes qui composent toute organisation, selon la théorie de la modélisation des systèmes complexes²². Ces trois systèmes sont le système dit opérant, c'est-à-dire celui qui réalise les produits de l'organisation pour elle-même, ses clients et ses usagers, le système de décision qui définit ce que le système opérant doit produire et enfin le système d'information qui relie les deux précédents. Ce dernier système était initialement défini comme étant composé des agents et des moyens qu'ils utilisent pour assurer la relation entre le système de décision et le système opérant.

Cette recherche nous montre que les SIG n'ont pas vocation à rester de simples outils utilisés par des opérateurs mais qu'ils sont engagés dans l'organisation des conseils Généraux et qu'ils tendent à devenir le SI (système d'information) de ces organismes, puisque l'information spatialisée est a matière première liées aux actions et politiques de ces Conseils. Le passage de simple outil à celui de véritable système d'information est un passage conflictuel dans la plupart des configurations, lié à la

raisonnable pour tous est l'enjeu d'aujourd'hui, de la commune à l'Europe, en passant par tous les niveaux de collectivités territoriales.

²² LE MOIGNE Jean Louis (1990), *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod Afcet Systèmes, Paris, 178p.

nature particulière des SIG ; son horizontalité avec un partage et une circulation de l'information qui peut être réglée, s'oppose à une organisation traditionnellement horizontale et sectorisée. De plus au niveau des opérateurs, son caractère décentralisé s'oppose à la centralisation informatique des années mille neuf cent soixante dix. Par la création, l'actualisation et la circulation de l'information, l'espace, du moins sa représentation informatisée, est pleinement engagé dans l'organisation des Conseils Généraux. Ces outils, comme la micro informatique en son temps, peuvent conduire à bouleverser les rapports traditionnellement descendant entre les élus décideurs et les opérateurs. Avec les SIG, la maîtrise de la connaissance des espaces habités et naturels n'est plus du même ordre qu'antérieurement, et l'on comprend que ce changement d'ordre est source de conflits.

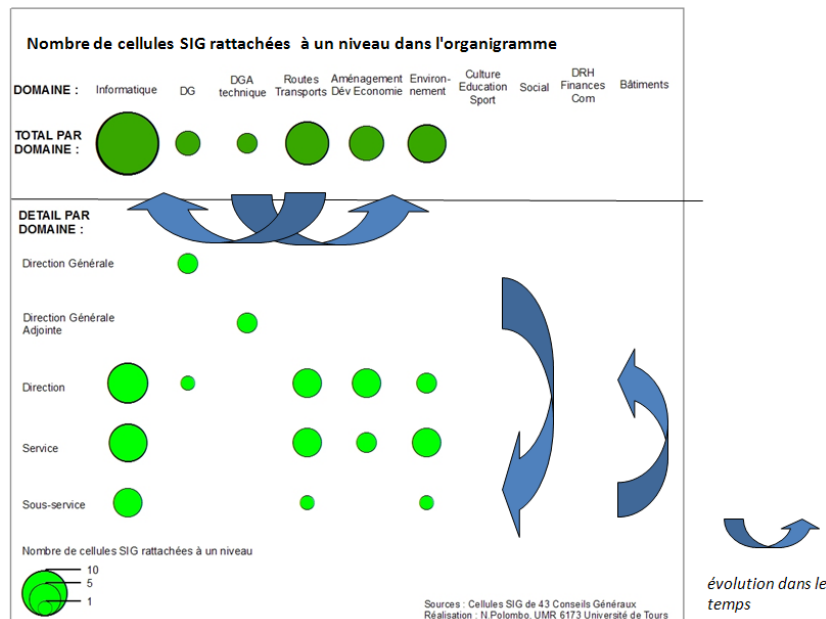


Figure 17 : positions de la cellule SIG dans l'organigramme (N Polombo rapport EhEA)

Ce rôle organisationnel par la donnée spatiale d'une organisation est d'autant plus appelé à évoluer qu'au niveau européen, « la directive INSPIRE, en gestation depuis 2002, est entrée en vigueur en mai 2007 et doit être transposée dans le droit français d'ici mai 2009. Elle vise à "établir l'infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne aux fins des politiques environnementales communautaires et des politiques ou activités de la Communauté susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement" » (N. Polombo, rapport EhEA)

Et parmi les nombreux enseignements qu'apporte cette recherche sur l'interrelation entre l'espace, ses représentations et l'organisation des acteurs (de l'espace), il faut souligner la dimension technique de l'outil lui-même qui pose la question de la fiabilité de l'information d'autant plus cruciale qu'elle est engagée directement dans les choix stratégiques et financiers du système de décision des Conseils Généraux. Le coût de l'information et de son acquisition sont des éléments décisifs dans l'évolution des systèmes de partenaires qui utilisent des informations communes.

L'intérêt de cette recherche qui s'est voulue exhaustive par rapport à son corpus, visitant ainsi en un temps très court la quasi-totalité des Conseils Généraux de Métropole, est son caractère systémique. La compréhension du rôle joué par l'espace, du moins ses représentations, au sein d'un collectif, aborde nombre des facteurs qui agissent sur ce rôle, des politiques européennes aux agents individualisés, sans oublier les propriétés techniques de ces outils qui configurent la qualité des informations et le travail des agents.

4.3. Poursuites

Au bout du compte, EhEA a traité principalement de quelques unes des relations et interactions entre l'espace, les individus et quelques collectifs, du module Appropriation, qui nous montre comment des individus font avec un espace bien souvent conçu par un tiers, au rôle puissamment organisateurs de la donnée spatialisé au sein d'un collectif et sur son réseau de partenaires. Pour la plupart ces recherches méritent d'être prolongées afin de préciser certaines de leurs réponses et parcourir les pistes qui ont pu être ouvertes.

Ces pistes sont fort nombreuses et celles présentées ne recouvrent pas l'ensemble.

Module 1. Qu'en savons-nous de la spatialité des individus ? Avec cette recherche et celle menée en son temps par le groupement Scalab, tout compte fait un peu plus qu'avant mais probablement pas suffisamment encore. Cette connaissance est primordiale, tant elle renvoie à ce que nous devrions connaître et non pas simplement supposer. Les enquêtes devraient être poursuivies afin d'obtenir un ensemble suffisant des configurations multiples qui doivent exister. De plus, l'analyse de type structuraliste devra être approfondie.

Module 2. Les pratiques d'appropriation, ordinaires et moins, sont à la fois toutes semblables et dissemblables. Faut-il démultiplier les terrains, leurs mises en relations pour argumenter plus encore cette proposition ? Ou faut-il plus faire plus de place au diachronique et voir en quoi l'aménagement d'un lieu, son appropriation font partie d'un système de lieux, pour la personne et qui fonde son habiter par la mise en relation de lieux, du moins en écho les uns par rapport aux autres.

Module 3. L'espace régional s'apparente en matière d'aménagement à une anarchie organisée. Pour autant l'unité culturelle et paysagère est manifeste. Cette échelle de l'espace qui n'apparaît pas encore comme une échelle de l'habiter mérite pour autant d'être développée. Quelles en sont les conditions ?

Module 4. Les moteurs de la transformation d'un espace qui revient à ajuster ses parts urbaines, rurales et naturelles sont plus ou moins bien identifiées. L'identification de cette part organisante d'un paysage définie comme une organisation reste à inclure le rôle des individus en tant que simple habitant, si rôle il y a par rapports à quelques grands facteurs sociaux, de politiques mondiales à celles plus locales.

Module 5. L'évolution des espaces ruraux a fait déjà l'objet de nombreux travaux. Alors que le modèle centre périphérie fut appliqué pendant plusieurs décennies à l'espace rural avec le modèle de Von Thünen et à l'espace urbain avec les premiers modèles issus de l'Ecole de Chicago, il peut être envisagé d'avoir une fois de plus un modèle type pour l'urbain et le rural, qui serait une évolution du modèle de Von Thünen, tenant compte de multiples échelles de relation, du local au global, tant les contextes ont évolué avec des changements d'échelle d'importance, dus à l'évolution des transports et leur prégnance au sein de tout l'espace géographique.

Module 6. Le travail de traitement des informations recueillies doit être poursuivi, tant fut complet et riche le travail d'enquête et prometteuses les conclusions élaborées dans le cadre de ce rapport.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	4
EHEA – « ESPACES HABITES, ESPACES ANTICIPES »	6
AVANT PROPOS	6
1. QUELQUES IMAGES DE L’HABITER	7
1.1. HABITER, UN FAIT SOCIAL, SCENE DE LA VIE ORDINAIRE	9
1.2. HABITER, C’EST FAIRE SON NID	10
1.3. L’HABITER, DE SA MACHINE A SON CABANON.....	11
1.4. HABITER UN MONDE INHABITABLE	12
1.5. INVENTER L’HABITABLE	13
1.6. LA NATURE DE L’HABITER	14
1.7. LA DEPRIME DE L’HABITER	15
1.8. S’IMPOSER AUX AUTRES	16
1.9. HABITER CACHE	17
1.10. HABITER AILLEURS.....	18
1.11. TOUTE LA TERRE SOUS NOS YEUX.....	19
2. EHEA, ELEMENTS INTRODUCTIFS	20
2.1. L’ESPACE DE L’ETENDUE, L’ESPACE DE LA RELATION.	21
2.2. COMPLEXITE.....	22
2.3. HABITER : FAIRE SES LIEUX ET ETRE A LA BONNE DISTANCE	23
2.4. ECOLOGIE DE L’ACTION.....	24
2.5. ANTICIPER/HABITER	25
2.6. INGENIERIE DE L’ACTION	26
2.7. STRUCTURE, ORGANISATION, PAYSAGE	27
3. EHEA, LA RECHERCHE.....	29
3.1. LE PROJET (FICHE RESUMEE).....	29
3.1.1. Objectifs.....	29
3.1.2. Résultats attendus.....	29
3.1.3. Méthodologie.....	29
3.2. L’ORGANISATION DE LA RECHERCHE.....	30
3.2.1. Initialisation.....	30
3.2.2. Recherche modulaire.....	31
3.2.3. Le moment séminaire.....	34
3.3. LE GROUPEMENT ET LA REALISATION	35
3.3.1. Le groupement EhEA.....	35
3.3.2. La réalisation.....	36
4. LES ENSEIGNEMENTS D’UNE RECHERCHE.....	38
4.1. ORGANISATION.....	38
4.2. CONNAISSANCES PRODUITES	41
4.2.1. L’Habiter	41
4.2.2. Qualification de l’espace.....	43
4.2.3. Appropriation	45
4.2.4. Corridors fluviaux	47
4.2.5. Analyse spatiale et paysage	49

4.2.6. <i>Analyse spatiale et modélisation</i>	51
4.2.7. <i>Projet territorial et information géographique</i>	53
4.3. POURSUITES	56
TABLE DES MATIERES	57
ANNEXES	60
ANNEXE I LE MOMENT SEMINAIRE	61
1. PRESENTATION	61
2. SEANCES ET ENJEUX	61
3. ATELIER « ESPACES HABITES, ESPACES ANTICIPES ; QUALIFICATION, APPROPRIATION ET ANALYSE » (EHEA)	63

Table des Figures

Figure 1 Y Habiter.....	9
Figure 2 L'atelier de Bacon.....	10
Figure 3 Le cabanon de Le Corbusier.....	11
Figure 4 Favélas, Rio de Janerio.....	12
Figure 5 La ville spatiale Yona Friedman.....	13
Figure 6 "Mauvaises herbes".....	14
Figure 7 Tag mural, Tours, 2006.....	15
Figure 8, Tours de New York.....	16
Figure 9 Les Iles noires, agglomération de Tours.....	17
Figure 10 SIG (faire de l'Afrique un espace vert).....	18
Figure 11 Orbigny, Shanghai.....	19
Figure 12 S. 38 ans, Montrichard, Blois, Tours, Vierzon et autres lieux du monde, « petite mécanique de l'Habiter ».....	44
Figure 13 Ayn Al-Sira Le Caire (Photo F. Troin).....	46
Figure 14 Proposition architecturale (Archilab 2003).....	46
Figure 15 Parts urbaine, rurale naturelle, Vernou-sur-Loire.....	49
Figure 16 : Site de Vernou sur Brenne (photo Google earth, cartes 2001 et 1956).....	50
Figure 17 : positions de la cellule SIG dans l'organigramme (N Polombo rapport EhEA).....	55

Espaces
habités,
Espaces
Anticipés

Annexes

Rapport de recherche UMR CNRS 6173 Cités territoires environnement et sociétés (CITERES) – Agence Nationale de la Recherche (ANR), Mars 2008.

Présentation

Annexe I Le moment séminaire

1. Présentation

Intitulé « *Théories des sciences de l'espace des sociétés* », ce séminaire procédait d'une part de l'évolution d'un séminaire doctoral lancé par Michel Lussault il y a dix années (et intitulé dans sa dernière version « l'individu acteur spatial »), d'autre part d'une volonté d'ouvrir les horizons disciplinaires, les échanges avec des chercheurs travaillant des thèmes proches ou avec des postures intéressantes. Ce séminaire héritait du sillon thématique investigué depuis Janvier 2005 « *l'analyse pragmatiste des transformations spatiales* », avec des recherches urbaines en cours qui activent et questionnent ce point de vue avec des manières de faire souvent spécifiques.

L'argument était le suivant : « Le moment séminaire EhEA vise une discussion approfondie des théories des sciences de l'espace des sociétés. Un des objectifs généraux est de prendre au sérieux des interrogations issues de recherches en cours relatives à des transformations d'espaces à la fois intentionnelles et émergentes, interrogations avant tout méthodologiques et épistémologiques. L'une des hypothèses fondatrices est que le champ urbain souffre aujourd'hui d'un manque de théorisation et que l'activité théorique passe notamment par un détour par d'autres domaines d'activités émergeant à un faisceau disciplinaire décomplexé des territoires d'appartenance usuels (géographie, sociologie, urbanisme, sciences politiques, philosophie)²³. »

Le séminaire est ponctué d'exposés contradictoires d'un vecteur de recherche, de textes théoriques, de thèses en cours. Y participent des doctorants et des enseignants-chercheurs. Sur la base d'une petite journée, les rencontres consistent en des moments d'objectivation d'un réseau constitué à la fois par affinités cognitives et ouvert aux chercheurs (quel que soit leur statut, quelle que soit leur discipline « d'appartenance ») intéressés par l'opération épistémologique et par les actions spatiales. Idéalement sur la base d'un texte envoyé au préalable, les chercheurs se retrouvent, commentent, décortiquent, mettent sur le grill l'auteur en question.

2. Séances et enjeux

- M. Lussault « du moment pragmatique au moment éthique »
- L. Devisme et M. Dumont « l'analyse pragmatiste de projets et stratégies urbaines »
- G. Pinson « le projet urbain comme instrument de gouvernement »
- L. Pattaroni : « quand l'idéologie prend place dans le temps et l'espace : éléments pour une pragmatique du vivre ensemble dans les squats genevois »
- J. Boissonade « une approche pragmatiste des processus de territorialisation ».
- M. Breviglieri « un regard sur l'habiter. La visite à domicile »
- O. Söderström « Chantiers de recherche : temporalités urbaines, images et pratique urbaine, cosmopolitisme ».
- J. Lévy « dans la ville, où est le *nous* ? Espace public et fabrique des civilités »
- P. Sanson : « la médiation sémiotique des langages architectoniques »

²³ Cette hypothèse se voit confirmée par exemple par la création d'une nouvelle collection « études sociologiques » chez l'éditeur Economica, motivée par la reconnaissance d'acquis issus de processus d'hybridations disciplinaires dans les sciences sociales et d'un dialogue revitalisé entre sociologie, épistémologie des sciences sociales et philosophie.

- M. Lussault, M Florenzano « Atelier EhEA, critiques des travaux de recherche » (voir présentation ci après)

Les enjeux des séances ont relevé des aspects suivants :

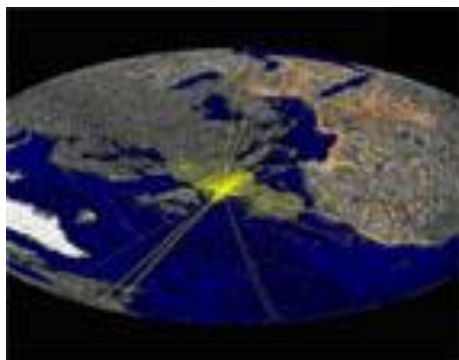
- La question de la pragmatique comme approche et méthode heuristiques (interventions de M.Lussault, L.Devisme, M.Dumont)
- La question des rapports entre activités urbanistiques et sciences du gouvernement (L.Devisme, M.Dumont, G.Pinson)
- La sociologie politique et morale et son apport à la question de l'habiter (L.Pattaroni, M.Breviglieri, J.Boissonade)
- Les objets et langages des espaces publics (J.Lévy, O.Soderstrom, P.Sanson)

Les questions soulevées par le séminaire ont été nombreuses. Ce séminaire s'est progressivement confirmé comme étant dans un rapport de résonance aux recherches engagées dans les trois autres modules. La relative autonomie de fonctionnement du séminaire a pu être vue comme une qualité au bout du compte puisqu'il s'agissait bien d'élargir la réflexion de l'équipe, notamment sur la question de l'habiter.

Un article scientifique pour la revue *Tracés* est en cours d'élaboration, questionnant l'approche pragmatique, notamment dans ses implications méthodologiques dans les pratiques de recherche. Cette question renvoie aussi directement à celle du public de la recherche.

3. Atelier « Espaces habités, espaces anticipés ; qualification, appropriation et analyse » (EhEA)

Lundi 21 janvier 2008 14h-18h30, Mardi 22 janvier 2008 9h-17h15, Salle de réunion de la MSH



« Est habité le lieu qui manifeste la pluralité de ses usages possibles, qui est marqué par de l'autre, hanté. Autrement dit, celui qui est une mémoire ».

M. de Certeau, L'art d'habiter in Construire pour habiter, Plan Construction, 1981

Michel FLORENZANO, Michel LUSSAULT, Francesca DI PIETRO, Nadine POLOMBO, Sylvie SERVAIN-COURANT, Laura VERDELLI, Jean-Louis YENGUÉ, Sabrina BRESSON, Sylvette DENÈFLE, Bénédicte FLORIN, Nora SEMMOUD, Florence TROIN, Hélène BAILLEUL, Benoît FEILDEL, Lise GAIGNARD, Denis MARTOUZET, Laurent DEVISME, Serge THIBAUT

Visant à éclairer quelques traits contemporains de l'habiter, la recherche menée depuis deux années par le groupe de recherche EhEA²⁴ est composée de trois grands thèmes, accompagnée d'un séminaire.

Le premier vise à étudier comment les individus, au cours de leur vie, construisent leur propre espace de l'habiter. C'est un construit, mis en place au cours d'une vie, par rupture tout comme par continuité entre moments de changement. C'est un ensemble de lieux, chacun d'eux et l'ensemble représentant plus que la carte des spatialités d'un individu, quasiment sa « carte d'identité spatiale ». C'est une topologie, une organisation constituée des lieux qui, au cours de la vie, ne sont pas que fréquentés, même pour certains si peu, voire pas du tout, mais chargés de valeurs par l'individu, des lieux rejetés à ceux affectonnés.

Le deuxième ensemble porte sur l'étude des actions, représentations et processus qui font qu'un lieu est habité, c'est-à-dire qu'il devient un vecteur de la fabrique et de l'expression identitaire d'un individu ou plus largement d'un groupe de personnes, voire d'un territoire. Cet ensemble développe deux approches complémentaires. La première vise à comprendre comment un espace marqué par sa dimension patrimoniale est doté par des groupes institués de valeurs prédéfinissant un mode d'habiter spécifique et comment en retour cette production tend à organiser peut être plus un système d'action que l'espace lui-même. La seconde vise à identifier comment des individus « ordinaires » font d'un espace, qu'il soit privé ou non, leur espace, leur territoire donc, par des modalités d'appropriation plus ou moins subtiles, qui vont de la transformation radicale d'un espace à son ménagement afin d'en conserver l'expression originelle.

L'espace étant ce par quoi l'habiter se constitue, le troisième ensemble l'interroge plus directement en tant qu'organisation évoluant dans le temps. Deux approches sont développées, toute deux étudiant la capacité qu'offrent les systèmes d'information géographique à saisir les changements structurels ou

²⁴ Le groupe de recherche EhEA est composé de chercheurs et technicien de l'UMR 6173 CITERES, de l'UMS 1835 Villes et territoires et du LAUA de l'Ecole d'architecture de Nantes.

non. La première étudie l'évolution récente de deux paysages, à dominante rurale et naturelle. La seconde vise à vérifier si la localisation des activités sur une aire de type départementale répond encore à quelques modèles classiques de localisation. En complément, une enquête vise à définir le rôle attribué au SIG par les conseils généraux dans la définition de leurs politiques territoriales. Cette enquête qui interroge un très large panel, conduit également à étudier le rôle que joue un SIG en tant que ressource organisationnelle au sein d'une organisation.

Le séminaire d'accompagnement visait à enrichir la réflexion de l'équipe en abordant quelques thèmes présentés par des chercheurs étrangers à l'équipe, thème en rapport plus ou moins direct avec la question de l'habiter, mais traitant toujours des rapports entre les individus, les sociétés et l'espace.

L'atelier « EhEA » de janvier 2008 est consacré à un examen critique de l'ensemble des recherches qui ont été menées depuis deux ans, sur la base de leur présentation. Cet examen doit permettre au groupe de recherche de mieux définir le caractère complexe de la notion d' « Habiter », c'est-à-dire sa dimension multi et interdisciplinaire et l'apport de différentes disciplines à son intelligibilité. L'ensemble des recherches est présenté devant deux « grands témoins », Monsieur Michel FLORENZANO, Directeur de Recherche CNRS et Directeur de l'UMR 694 Map, Monsieur Michel LUSSAULT, Professeur des Universités en Géographie et Président de l'Université François Rabelais.

Lundi 21 janvier 2008

12 h 30 - Accueil déjeuner salle de réunion 1^{er} étage de la MSH

13 h 30 - Présentation de l'Atelier

Serge THIBAUT

14 h à 17 h - L'outil d'une relation, la relation d'un outil (SIG). MODULE Analyse spatiale et décision

Francesca DI PIETRO, Nadine POLOMBO, Sylvie SERVAIN-COURANT, Laura VERDELLI, Jean-Louis YENGUÉ.

17 h à 18 h - L'espace inscrit, l'espace produit

Sylvie SERVAIN-COURANT, Laura VERDELLI.

Mardi 22 janvier 2008

9 h à 11 h 45 - L'espace produit, l'espace reçu. MODULE 2 Appropriation de l'espace

Sabrina BRESSON, Sylvette DENÈFLE, Bénédicte FLORIN, Nora SEMMOUD, Florence TROIN.

11 h 45 à 13 h - Apports du séminaire d'accompagnement

Laurent DEVISME.

13 h à 14 h - Repas salle de réunion 2^{ème} étage de la MSH

14 h à 16 h - L'habiter de la spatialité, Module 1. Qualification de l'espace

Hélène BAILLEUL, Benoît FEILDEL, Lise GAIGNARD, Denis MARTOUZET, Pierre-Jean REY, Serge THIBAUT.

16 h 15 à 17 h - Conclusion

Michel FLORENZANO, Michel LUSSAULT, Serge THIBAUT.

Présentation de l'Atelier

Serge Thibault

L'espace, comme la plupart des objets de notre univers, n'est pas une chose en soi qui s'imposerait comme tel à chacun d'entre nous, du représentant de telle ou telle autorité organisatrice au simple résident, habitant, usager, voyageur, etc. ; c'est un construit et une ressource pour tout individu et pour chaque collectif.

La notion d'objet en soi peut être définie comme suit. Nous tenons pour vrai qu'il existe indépendamment de notre propre existence. Nous tenons également pour vrai que son évolution, son organisation et ses activités sont indépendantes de nous. Pour autant la connaissance que nous pouvons en avoir est en partie dépendante de la relation que nous sommes en mesure d'établir avec lui ; la connaissance étant nécessairement de l'ordre de la relation entre un sujet supposé connaissant et un objet permettant la construction de cette connaissance. S'il existe manifestement nombre d'objets dans l'univers dont l'existence n'est pas liée à la nôtre, pour autant il est bien difficile de les connaître en tant que tel, c'est-à-dire de les connaître sans être là pour établir une relation de connaissance avec eux.

L'espace qui est l'objet de cette recherche correspond à l'espace habité, c'est-à-dire celui dont l'évolution, organisation et ce qui s'y passe, sont plus ou moins largement façonnée par notre présence ; Selon la définition que nous avons présentée ci avant, cet espace ne peut en rien être considéré comme un objet en soi.

Qu'il est des caractéristiques communes à l'ensemble des unités, des groupes d'une société peut être admis ; encore faudrait-il les définir. Et les définir revient bien probablement à établir la liste des informations qui sont échangées ou utiles au commerce (relations sociales, amicales ou affectives entre plusieurs personnes) qui rassemble tous les individus d'une société et qui renvoie à la dimension spatial de notre univers. On conviendra alors aisément que la représentation euclidienne de l'espace ait pu être l'une des premières représentations communes de l'espace, c'est à dire nécessaires à tout une société et ses composants, tant les besoins d'adressage, de connaissance des positions, des distances et celle portant sur les dimensions de l'espace occupé (surface, périmètre, etc.) ont pu être fondamentales et premières.

L'espace et sa connaissance, comme pour tout objet, sont donc définis par la relation qui associe cet objet à un individu, un groupe d'individus, une société. Avec le paradigme de la complexité nous retiendrons que l'espace n'est pas une chose en soi mais qu'il est défini par la relation qui associe l'espace et un individu, un groupe, une société, sachant qu'il en est de même pour l'individu, un groupe, une société, et leur connaissance, ce qui fait comme l'a titré Michel Lussault que l'Homme est spatial, mais également et ce qui est ou n'est pas encore titré, que l'espace est social (l'espace est habité), ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe que par notre présence, mais qu'il n'est pour nous que par les relations que nous avons avec lui.

Cette recherche, composée de quatre modules et d'un séminaire, peut donc se résumer à l'établissement de connaissances portant sur quelques types de relations établis entre des composants d'une société et l'espace.

1. L'outil d'une relation, la relation d'un outil (SIG)

Le SIG est un outil engagé dans la construction des relations entre l'espace et une société. La recherche portant sur la construction de cette relation traite de deux aspects de cette relation.

Avec les Conseils Généraux, acteurs de l'organisation des espaces habités, dont le statut est certes connu, mais moins connus ses modes de faire et outils utilisés, la recherche qui visait tout d'abord à

cerner les relations que cette instance développait avec la gestion et le projet de l'espace par l'usage récent d'un outil qu'est le SIG, a été embarquée dans une observation qui a donné une place prépondérante au rôle que joue cet outil en tant que ressource organisationnelle, disputée au sein d'une organisation, tant cette problématique est apparue centrale.

Si les SIG donne à voir l'espace, la question qui également abordée est de savoir ce qu'il en était de leur capacité à rendre compte de l'une des dimensions fondamentales des espaces habités, c'est-à-dire d'être des objets caractérisés par une ou des organisations qui évoluent plus ou moins rapidement.

2. L'espace labellisé, l'espace projeté

La production de l'espace, ou plus précisément son projet par un ensemble de systèmes d'action plus ou moins institutionnalisés, renvoie à deux modes de production. Le projet de l'espace est la simple somme des projets des systèmes d'action qui peuvent légitimement intervenir. Le projet de l'espace renvoie à une composition de ces systèmes d'action, donc une organisation complexe associant horizontalité et verticalité, c'est-à-dire somme et composition. La condition non suffisante de la composition est la construction d'une identité partagée entre l'ensemble des systèmes d'action. Tel est le cas pour l'espace ligérien à partir de son inscription au patrimoine mondiale de l'Unesco. Ce module vise à rendre intelligible le rôle de cette inscription de l'espace à son projet et comment des systèmes d'action font alors l'espace.

3. L'espace produit, l'espace reçu

Alors que les modules précédents abordent pour le premier la relation entre l'espace et une autorité organisatrice, les Conseil Généraux, sous l'angle de la production de l'espace, et pour le second, comment un ensemble de systèmes d'actions plus ou moins institutionnalisés conçoit l'évolution d'un espace à partir de son inscription ou identification en tant qu'espace patrimoniale et culturel, ce module aborde la relation récursive entre production et réception, considérant que l'habitation de l'espace correspond à cette relation bouclée qui associe production et réception. Ce module vise donc à analyser la relation dialectique entre l'aménagement de l'espace et sa réception par les habitants, mais aussi le processus inverse qui est celui de la production de l'espace par les habitants et sa réception par les professionnels.

4. L'habiter de la spatialité

L'habiter n'est pas que le processus qui associe production et réception, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de la relation entre un habitant ou un groupe d'habitants, un résident ou un groupe de résidents, un usager ou un groupe d'usagers, et des systèmes d'action généralement concepteurs et producteurs de l'espace. L'habiter est également une compétence de chacun des individus à être là et pas ailleurs, du moins à rendre intelligible un état ou une situation spatiale, qui fait que la dimension spatiale d'un individu est un construit correspondant à un capital composé par le jeu des relations et des distances établies à partir des lieux fréquentés ou non, mais tous engagées dans la construction de son identité sociale.

1. L'outil d'une relation, la relation d'un outil (SIG). MODULE Analyse spatiale et décision

Francesca DI PIETRO, Nadine POLOMBO, Sylvie SERVAIN-COURANT, Laura VERDELLI, Jean-Louis YENGUÉ.

Le travail d'anticipation mené par les professionnels, et non plus par l'individu, sur la structuration de l'espace habité mobilise des outils, savoir-faire et connaissances.

Par leurs capacités de représentation de l'existant et d'analyse spatiale, les Systèmes d'Information Géographique (SIG) s'inscrivent dans le cadre des outils du projet territorial.

D'abord conçu comme outil de gestion, le SIG se positionne maintenant en outre au niveau de l'analyse et du décisionnel à différentes échelles territoriales.

La première partie de ce module montre comment le SIG aide les Conseils Généraux à remplir leurs nouvelles missions et, dans un contexte de réorganisation des services et des territoires d'un département, participe à la redéfinition des rôles en interne et à une meilleure efficacité de l'action globale du Conseil Général sur son espace.

Le SIG permet aussi des études et recherches plus pointues sur des points sensibles particuliers, études nécessaires à la compréhension de l'évolution générale du territoire, et qui pourront alimenter la réflexion au niveau décisionnel. Aussi, en deuxième partie, il sera question d'évaluer la capacité de l'analyse spatiale à qualifier en termes de densité et de diversité, tant pour leurs dimensions urbaines que naturelles, l'évolution de l'occupation des espaces à l'échelle départementale ou infrarégionale

Première partie

De par ses nouvelles compétences liées à la décentralisation, le Conseil Général est un acteur important dans la dynamique des territoires. Il agit au niveau de la vie quotidienne des habitants du département et prépare les infrastructures pour maintenir l'attractivité de son territoire.

Les SIG s'appuient maintenant sur une technologie mature, aux niveaux matériels, logiciels et réseaux. L'introduction d'un SIG dans un organisme relève des méthodologies du projet, bien connue des services informatiques des organismes.

Pourtant on constate de nombreuses difficultés, aussi bien dans les organismes publics que privés.

Si le SIG est effectivement devenu un outil d'aide à la décision dans de nombreux conseils généraux, des obstacles freinent sa pleine efficacité.

Organisation

Dans une structure organisationnelle par compétence, verticale, fortement hiérarchisée et cloisonnée, les spécificités de l'information géographique induisent un fonctionnement transversal. Mais ce mouvement part principalement des individus utilisateurs du SIG, et, lorsque le soutien hiérarchique existe, il n'est pas pérenne. Or le SIG impacte l'organisation informatique générale comme l'organisation humaine.

Jeux d'acteurs internes

Entre informatique et métiers opérationnels, la compétence géomatique est souvent non reconnue et non comprise. Cependant, relevant de la maîtrise de l'information, le SIG est parfois enjeu de pouvoir interne.

Rôle d'outil décisionnel : la carte montre, le SIG permet de créer la carte à partir de données, d'indicateurs et d'analyses spatiales et statistiques. Les décideurs sont de plus en plus demandeurs d'analyse et de prospective, les élus souhaitent souvent des cartes de localisation.

Mais en même temps, il y a réticence humaine des décideurs (l'outil va décider, opposition entre volonté politique et argumentation, entre pouvoir et savoir) et difficulté à formaliser la demande.

Les aspects techniques :

L'utilisation métier du SIG : les métiers techniques sont les plus concernés, la précision des données utilisées et produites dépend du coût des données référentielles, les difficultés liées aux compétences des utilisateurs métier. Les métiers de la santé et du social sont demandeurs.

L'organisation matérielle, logicielle et humaine : beaucoup de projets en cours autour de la centralisation de certaines données, de certaines applications, de la création d'un réseau informel de compétences entre agents des diverses directions.

Les conséquences des nouveaux aspects réglementaires français et européen (système de coordonnées, interopérabilité) sont encore peu envisagés.

Les acteurs autour de l'information géographique sur le département

Les réseaux Xnet amènent une plus grande implication technique des Conseils Généraux auprès des communes et communautés de communes.

Les spécificités de l'information géographique en France vont aussi induire des relations plus ou moins formelles, des échanges, des partenariats entre collectivités, syndicats, services de l'Etat, gestionnaires privés, associations, ... sur des territoires emboîtés.

Deuxième partie

Plusieurs questionnements ont guidé nos recherches : Le SIG est-il un outil pertinent pour comprendre le paysage en termes de fonctionnement et de structuration ? Le croisement de données d'origines diverses permet-il d'étudier l'allocation des ressources spatiales agricoles, et de déterminer les connections entre les différentes composantes du paysage ? Permet-il d'analyser les relations entre usages et paysages et de favoriser ainsi la compréhension des terroirs et du paysage actuel. Cette compréhension passe par la prise en compte des dynamiques passées. Quelle est alors la pertinence du SIG dans ce contexte diachronique ?

Le paysage, contexte de l'Habiter, est au cœur de nos réflexions. Nous le considérons comme un système qui articule des éléments spatiaux de nature différente et ayant des caractéristiques d'autorégulation. Ce système peut être décomposé en deux entités en interaction : d'une part l'objet géographique toujours spatialisé, d'autre part le regard porté sur cet objet. Seule la première entité sera traitée par la suite, c'est-à-dire les éléments localisables dans l'espace matériel.

Nous avons travaillé sur deux sites, le bassin versant de l'Olivet et une portion de la vallée de la Loire pour lesquels nous avons analysé la structure du paysage et de son évolution depuis les années 50 grâce à la construction d'un SIG alimenté principalement par photo interprétation.

Incontestablement, le SIG est un outil pertinent pour comprendre la structuration du paysage. De nos travaux, il se dégage que la structure du paysage peut se décomposer en 2 entités, une réalité synchronique nourrie par un long processus d'évolution, et pour chacune des entités la pertinence du SIG n'a pas la même résonance.

En ce qui concerne la synchronie, l'état des lieux ponctuel de la spatialisation des éléments du paysage, l'outil SIG fournit des résultats intéressants, mais sans valeur ajoutée par rapport à d'autres approches notamment la cartographie classique. Le seul avantage du SIG est de pouvoir proposer de nombreuses possibilités thématiques.

En ce qui concerne la diachronie, les dynamiques spatiales du paysage, le SIG devient indispensable. L'étude de l'évolution de l'occupation sol fait ressortir les connexions entre les différents éléments du paysage. Ces connections sont d'autant plus évidentes que le nombre d'année, étape d'observation du paysage, est conséquent. Nous avons travaillé sur quatre années, ce qui nous a permis de lever le voile sur un système complexe de dynamique paysagère. Seule l'analyse spatiale permet d'arriver à ce résultat. Mais la démarche est complexe, pointue, et n'est valable que si elle est emprise d'une très grande rigueur.

De part ces capacités à démêler la complexité du système paysage, le SIG participe à la compréhension des paysages actuels. Mais il n'est pas autosuffisant et doit être couplé avec d'autres démarches.

2. L'espace inscrit, l'espace produit

Sylvie SERVAIN-COURANT, Laura VERDELLI.

La production de l'espace, ou plus précisément son projet par un ensemble de systèmes d'action plus ou moins institutionnalisés, renvoie à deux modes de production. Le projet de l'espace est la simple somme des projets des systèmes d'action qui peuvent légitimement intervenir. Le projet de l'espace renvoie à une composition de ces systèmes d'action, donc une organisation complexe associant horizontalité et verticalité, c'est-à-dire somme et composition. La condition non suffisante de la composition est la construction d'une identité partagée entre l'ensemble des systèmes d'action. Tel est le cas pour l'espace ligérien à partir de son inscription au patrimoine mondiale de l'Unesco. Ce module vise à rendre intelligible le rôle de cette inscription de l'espace à son projet et comment des systèmes d'action font alors l'espace.

3. L'espace produit, l'espace reçu. MODULE 2 Appropriation de l'espace

Sabrina Bresson, Sylvette Deneffe, Bénédicte Florin, Nora Semmoud

Un positionnement commun

Le module "Appropriation de l'espace" propose, à partir de terrains différents mais avec des approches et outils souvent comparables, d'analyser la relation dialectique entre l'aménagement de l'espace et sa réception par les habitants, mais aussi le processus inverse qui est celui de la production de l'espace par les habitants et sa réception par les professionnels.

De cette proposition de départ découle le choix de postures communes aux participants de cette recherche que l'on peut résumer ici par le fait que :

- d'une part, toute action sur l'espace a des *effets sociaux* et que ce sont ces derniers qu'il nous importe *in fine* de saisir ;
- d'autre part, comprendre ces effets sociaux implique l'analyse des *conditions* de l'appropriation de l'espace par les usagers en prenant aussi en compte leur *point de vue* - ce qui suppose l'adoption d'un autre regard que celui porté par les aménageurs et professionnels et ce qui suppose encore tenir compte du décalage entre professionnels et usagers ou, autrement dit, le fait que les professionnels pensent concevoir un espace alors que, du point de vue des usages et des usagers *ordinaires*, il se passe *autre chose* ;

- enfin, considérer que, dans le cadre évoqué ci-dessus, les usages de l'habiter, et leurs représentations, permettent d'appréhender des logiques sociales, des constructions sociales mais aussi les recompositions sociales, les ajustements et les adaptations en acte qui permettent, en retour, de réinterroger l'organisation spatiale produite.

La diversité des terrains

L'un des objectifs du groupe de travail sur "l'appropriation de l'espace" - et plus généralement du programme EhEA - est la mise en perspective de terrains très variés et la confrontation des résultats.

Les rencontres précédentes ont déjà permis de présenter les contextes historiques et socioculturels spécifiques à ces terrains qui sont les suivants : le centre-ville d'Ivry-sur-Seine et ses logements sociaux ; une cité de logement social située au Caire ; deux quartiers ouvriers respectivement localisées à Saint-Étienne et à Clermont-Ferrand, le quartier du centre de la ville "socialiste" de Nowa Huta (Pologne) et les quartiers périphériques populaires de l'est d'Alger

Questionnements et outils d'analyse convergents

Evoquées au début de cette Introduction, les postures communes ont fondé la démarche initiale du module "Appropriation de l'espace" et continuent de guider les travaux des uns et des autres.

Mais les rencontres et présentations organisées en 2005 et 2006 ont aussi progressivement mis en exergue des convergences en ce qui concerne les angles de vue et les outils d'analyse – même si certaines sous thématiques doivent être traitées de manière très spécifique, liées à des contextes eux-mêmes spécifiques.

Ainsi, l'approche par le "temps long" semble essentielle pour comprendre les processus à l'œuvre, ce qui explique l'exploitation de recherches antérieures, "revisitées" à l'aune de la problématique actuelle, mais ce qui explique aussi l'attention particulière que nous portons aux temporalités, aux références au passé, aux ruptures, aux pratiques et représentations liées à ce passé, qu'elles renvoient à la "grande histoire" (la Pologne socialiste, l'Égypte nassérienne, les années de reconstruction en France), ou aux "petites histoires" (celles des habitants).

Ainsi encore, l'analyse des perceptions des formes – bâties, spatiales –, et des discours afférents nous paraît tout aussi importante que celle des pratiques. Elle renvoie aussi à la question des modèles architecturaux et urbains qui est posée par nos travaux, parfois principalement, parfois de façon secondaire : modèles imposés, certes, mais appropriés, réinterprétés, reformulés par les usagers.

Ainsi, enfin, l'entrée par la question de l'expérience, de l'expérimentation ainsi que par les ajustements, adaptations qui déclinent cette expérimentation, est commune aux travaux sur les appropriations dans le logement social.

En ce qui concerne les outils de la recherche, les enquêtes de type qualitatif ont été et sont privilégiées par tous les participants à la thématique "Appropriation de l'espace". A ces enquêtes s'ajoutent des entretiens plus ciblés sur des acteurs ou informateurs-clés (architectes, politiques, responsables d'association, etc.). La dimension spatiale n'est pas négligée puisque le travail cartographique est déjà, et sera, par exemple, essentiel pour comprendre les pratiques habitantes et la transformation des espaces. De même les relevés des appropriations bâties dans une cité de logement social du Caire devraient permettre de mettre en évidence la complexité des appropriations de l'espace bâti.

Regards croisés

Un cadrage des projets et des terrains de cette partie du module 2 sera évoqué en rappel mais l'essentiel du propos sera consacré aux résultats des collaborations mises en œuvre autour d'une démarche comparative.

Au-delà des spécificités des différents terrains, aux contextes éloignés, cette démarche de regards croisés met en évidence des convergences quant à l'habiter essentiellement sur trois dimensions : les processus sociaux restitués dans le jeu des contraintes des contextes de production des espaces étudiés ; les modèles de références et la construction de normes communes ; l'intervention citoyenne.

Les résultats de nos échanges s'organisent autour de plusieurs aspects (échelles spatiales et temporelles d'observation, processus d'appropriation, interactions entre des niveaux sociaux différents, contextes et données, modes de vie et systèmes sociaux normatifs, conception et usages, etc.) dont nous rendrons compte dans un premier temps.

Après l'énoncé des résultats, 3 exposés en présenteront les sources et des exemples. Ces exposés, conçus dans une logique d'*exempla*, croiseront les différentes échelles, la pluralité des terrains et les résultats obtenus.

"Ayn al-Sira ou les petits arrangements avec l'espace : appropriations des espaces limitrophes et changements sociaux dans une cité d'habitat social du Caire"

Bénédicte Florin

Je mettrai l'accent sur un espace particulier, l'espace limitrophe, et ses appropriations : d'une part, il s'agit de comprendre en quoi les processus d'appropriation de l'espace renvoient à des changements sociaux sur une temporalité de plus de 50 ans et de saisir comment les appropriations de ces espaces limitrophes témoignent d'adaptations, d'arts de faire, de compétences mis en œuvre par les habitants. D'autre part, les appropriations des espaces limitrophes supposent souvent un "partage" de l'espace entre voisins, une "obligation de sociabilité" (qui n'empêche pas les conflits), nécessitant des négociations, des concertations conduisant parfois à des ententes collectives assez formelles. Enfin, on est en présence, ici, d'un modèle urbain et d'une architecture de type HLM *a priori* très rigide et contraignante, *a priori* peu adaptable. Comment le « modèle » originel est-il utilisé, contourné ? Existe-t-il des normes, des codes, des régularités, ou encore, des références à d'autres modèles – implicites/explicites ? - qui se constituent ? Quels sont les changements d'usage qui découlent de ces appropriations et quelles sont, alors, les nouvelles qualités et qualifications attribuées aux espaces publics ?

4. L'habiter de la spatialité, Module 1. Qualification de l'espace

Hélène BAILLEUL, Benoît FEILDEL, Lise GAINARD, Denis MARTOUZET, Pierre-Jean REY, Serge THIBAUT

I - Objectif principal

L'objectif de ce module est de rendre explicite l'existence du potentiel de qualification des espaces de quelques individus et de quelques professionnels de l'aménagement, d'en comprendre le contenu et les raisons. Il cherchera à préciser en quoi ce potentiel de qualification est engagé dans la constitution de l'habiter, tout comme il est engagé dans les choix opérés par des professionnels de l'aménagement ou des personnes en situation quasi professionnelles.

Ce module vise à vérifier que les multiples pratiques spatiales des individus, de la fréquentation de tel ou tel lieu, aux choix de localisation résidentielle, en passant par les objets permettant le déplacement, etc., constituent un rapport construit à l'espace qui permet à l'individu d'en qualifier explicitement ou non les composants et types d'espace. Cette qualification dépend bien probablement de multiples facteurs, de la trajectoire d'une vie à son environnement social. L'hypothèse avancée est que cette qualification, qui fait que certains espaces et types sont plus affectionnés que d'autres, que certains peuvent faire l'objet d'une déqualification, voire même d'un rejet, tant pour des raisons personnelles que liées à des événements sociétaux, est un élément qui a autant d'importance si ce n'est plus, que d'autres, dans les choix contribuant à la constitution des espaces habités d'un individu.

Cela induit une conception spécifique de l'espace, qui en fait ce que Lévy et Lussault appellent un actant, ce que l'on peut résumer par une opposition entre l'acteur (celui qui agit) et l'actant comme tout élément qui fait (ré)agir.

Ce rapport construit fait que l'espace n'est pas un simple support mais qu'il est pleinement chargé de sens, engagé dans la réalisation des pratiques spatiales. Ce rapport que l'on pourrait qualifier d'affectif, en complément à sa dimension fonctionnelle, n'est pas que l'affaire de l'habitant ordinaire. Il doit fort probablement être engagé dans l'action par tout un chacun, y compris les décideurs et professionnels de l'aménagement, comme les architectes, les urbanistes, les aménageurs, etc.

II - Définitions préalables

Une première phase de recherche a consisté à se doter de définitions. Celles-ci sont apparues d'abord comme un préalable nécessaire mais aussi comme un objectif de recherche : la validation et la nuanciation de ces définitions. Ainsi, mais de manière évolutive, elles ont trois statuts : préalable, objectif et résultats.

Ces définitions sont tant de l'ordre de l'objet que de l'ordre de la méthode.

II.a - Les objets ainsi définis : L'habiter, la spatialité, l'identité

La question « mais qu'est-ce que vous faites là ? » et la réponse que celle-ci implique, un discours d'existence spatialisé, par lequel l'individu *décrit* et *qualifie* un ensemble d'expériences spatiales, mêle ainsi deux objets que nous identifions – en hypothèse de départ – comme des éléments en interaction : l'espace, représenté par le « là », et l'identité évoquée dans le « vous ». Il est bien question dans une recherche sur l'« habiter » de porter attention, d'une part aux formes de concrétisation que prend l'organisation des espaces habités, dans la perspective de l'expérience spatiale des individus, c'est ici la spatialité et ses manifestations ; et d'autre part, au moteur organisant cette « être-là », lui donnant sens notamment par la qualification, qui est l'identité de l'individu « énonçant » l'habiter. C'est pourquoi nous retenons comme principe de départ que l'identité et la spatialité des individus sont au cœur de notre travail de recherche sur l'habiter.

La spatialité est l'ensemble des lieux parcourus par l'individu en un temps donné. Dans les *Echelles de l'habiter* (SCALAB, 2004), la durée de référence choisie était celle de l'année. Dans le présent programme de recherche, cette échelle est étendue à l'ensemble de la vie. **La spatialité d'un individu est donc un ensemble de lieux et de liens, un ensemble qui est appréhendé dans une dynamique temporelle** (classé en « tranches de vie » homogènes). La spatialité est, telle que nous la définissons ici, une donnée neutre que l'on peut objectiver. **La spatialité est quantifiable** (en nombre de déplacements, de kilomètres parcourus, en nombre de lieux fréquentés, du temps passé dans chacun de ces lieux) et **qualifiable** (définition des activités associées aux lieux et aux liens).

L'identité ou plus précisément l'implication des expériences spatiales dans la construction de l'identité, qui est développée à travers le concept de « place identity » en psychologie environnementale²⁵, peut être définie dans notre recherche comme **le résultat de la prise en considération de l'ensemble des lieux et des liens auxquels l'individu donne une valeur, celle-ci pouvant être purement utilitaire, fonctionnelle, ou complètement désintéressée, symbolique.**

La composante de l'identité relative à l'expérience des espaces peut être définie comme les dimensions du soi qui définissent l'identité personnelle d'un individu en relation avec un environnement, au moyen d'une organisation complexe d'idées conscientes et inconscientes, de sentiments, de valeurs, de buts, de préférences, de compétences et de comportements se référant à un environnement spécifique²⁶. L'ensemble de ces éléments spatiaux participent à l'identité de la personne, à travers ce que nous reconnaissons comme un sous-ensemble de cette identité, dénommée « identité spatiale ». Cet ensemble regroupe, d'une part, des lieux qui rentrent sous la notion de spatialité et, d'autre part, des lieux représentés via le souvenir, l'anticipation, le fantasme ou la connaissance *a priori*, c'est-à-dire ne renvoyant pas à une pratique réelle. La spatialité contribue ainsi à former un répertoire identitaire mobilisable pour qualifier chacun des espaces. L'identité spatiale a une dimension temporelle, mais non linéaire, faisant nécessairement référence à l'ensemble de la vie. Si la dimension temporelle est l'année, au cours de cette dernière année, l'individu peut se souvenir d'événements beaucoup plus lointains ou se projeter dans un futur localisé souhaité.

Il va de soi que la présentation disjointe de ces deux dimensions, d'un côté la spatialité et de l'autre l'identité spatiale, ne figure pas la dynamique des interactions qui peuvent exister entre les deux termes de ce que nous identifierons comme un couple indissociable, vecteur de construction de l'habiter. Bien sûr, la spatialité d'un individu participe de son identité spatiale, il est des lieux qu'il pratique et qui ne sont pas neutres affectivement par exemple, et réciproquement, l'identité spatiale de l'individu participe à sa spatialité dans la mesure où il pratiquera certains espaces plutôt que d'autres de même nature et de même fonction parce qu'il les préfère. Lorsque l'on prend pour objet d'analyse l'habiter d'un individu, on observe nécessairement une actualisation de la spatialité par son identité, mais aussi par rapport à ce qu'il projette, de lui et/ou de l'espace qu'il habite. L'expérience du terrain, des enquêtes menées auprès d'habitants, nous a également montré toute la complexité des intrications qui existaient entre ces deux dimensions. Nous avons, dans ce sens, précédemment souligné un certain nombre de dynamiques qui venaient perturber la restitution discursive de chacune de ces deux dimensions. C'est ce que nous avons mis en lumière à travers les tris opérés par la mémoire lors de la restitution de la multitude des événements qui dessinent la spatialité de l'individu. On reconnaît là, déjà, un effet de l'identité sur le discours concernant la spatialité. Incitant l'habitant à nous restituer un

²⁵ Harold P. Prohansky dans un article fondateur développe l'idée que les dimensions et caractéristiques physiques de l'environnement d'un individu participent à la définition de son identité et qui sont subsumées par elle. Il existe une « identité de lieu » pour chaque individu, qui reflète sa socialisation dans l'environnement physique. L'« identité de lieu » est conçue comme un composant spécifique – une « sous-identité » – de l'identité d'un individu.

²⁶ Prohansky, H.P., 1978, « The city and the self identity », *Environment and Behavior*, Vol. 10, n°2, pp. 147-169.

récit de vie spatialisé, dont la visée est certes l'exhaustivité et l'objectivité, mais qui est pourtant déjà marqué, dans les choix, les tris opérés, conscients ou non, par l'identité de cet habitant. En effet, les dynamiques intriquées de l'identité et de la spatialité prennent naissance dans la question même qui est posée à l'enquête et qui suppose pour lui d'énoncer rétrospectivement le « là » et le « je », impliquant l'existence d'un lien entre ces deux dimensions, qui apparaîtra au fil du discours, comme la nécessaire co-construction d'un soi, relativement à une spatialité. Partant de ces hypothèses, il est apparu nécessaire d'identifier les forces qui sont à l'œuvre dans cette co-construction de la spatialité et de l'identité et qui constituent les dynamiques constitutives de l'habiter.

II.b - Les définitions relevant d'aspects méthodologiques sont :

- Qualifier

L'objectif visé à travers la question « mais, qu'est-ce que vous faites là ? », est en fait double : il s'agit d'obtenir par la *qualification*, et donc indirectement, par l'énonciation individuelle d'un jugement et d'une valeur quant aux espaces de vie, une épreuve de *justification* de cette action de *qualification* qui rende « réelles » les dimensions de l'« habiter ».

Trivialement, qualifier est le fait d'attribuer une qualité, une valeur, à quelque chose ou à quelqu'un. La qualification apparaît donc comme une opération dont on ne peut disjoindre le processus de son résultat, la qualité. En première acception de ce que qualifier veut dire, et de ce à quoi renvoie le processus de qualification, le Trésor de la Langue Française informatisé nous dit dans les termes suivants : *la qualification est l'action de qualifier quelqu'un ou quelque chose, d'attribuer une qualité par sa désignation ; et est le résultat de cette action. Quelqu'un qualifie quelque chose de... On reconnaît là une des tâches les plus quotidiennes et anodines, réalisée par tous : les individus que nous sommes ne cessons de qualifier le monde qui nous entoure et nous englobe. Nous ne pourrions en rester à une telle déclaration, pour le moins évidente, quant à l'usage du terme qualifier, tant il renvoie à bien d'autres subtilités, notamment linguistiques, qu'il nous faut envisager afin de mieux cerner ce qu'implique une recherche prenant pour origine le questionnement sur la « qualification des espaces ». Comment et pourquoi qualifie-t-on l'espace ?*

Les « actants » en présence pour la qualification sont : le quelqu'un et le quelque chose, dont l'un exerce le processus de qualification en vue de qualifier l'autre, de lui attribuer ainsi une (voire des) qualité(s). Présenté de cette manière, l'on pense en premier lieu au cas de figure d'un individu qualifiant son espace, ce à quoi seront amenés les individus enquêtés dans le cadre de la présente recherche. Poursuivant notre démarche de recension, *quelqu'un peut qualifier quelqu'un de...* cette acception est proche du cas de figure précédent, l'objet de la qualification peut être quelqu'un, duquel l'on retiendra une qualité pour le qualifier. Ce premier aspect de la notion de qualification, renvoie bien à la qualité des objets qualifiés, comme éléments de leur nature permettant de les caractériser. Et puis comme le suggère la proposition initiale, volontairement non-orientée, le processus de qualification recèle une dimension interactive. L'individu qualifie l'espace, s'appuyant pour cette action sur la reconnaissance et la désignation de qualités, mais l'énoncé de cette qualité informe, en retour, la qualification de l'individu qui l'opère. La qualification est ainsi une forme d'un acte de jugement, par lequel la sélection effectuée en affirmant ou niant les traits caractéristiques de l'objet spatial, pose ainsi le vrai pour l'individu. Ce processus de qualification nous renseigne, par la liaison des représentations qu'il assemble, sur les valeurs et les préférences de l'individu. La qualification d'un espace interagit avec la qualité des événements ou des valeurs de tous ordres qui lui sont associés, dans le sens où, par exemple, la qualité des relations sociales qui ont pris place dans un certain espace peut qualifier l'espace, et l'action réciproque, la qualité des espaces renvoie également à la qualification des individus. Cette dimension interactive du processus de qualification est visible sur le plan lexical tant il s'avère que *quelque chose peut qualifier quelque chose*, ou encore que *quelque*

chose peut qualifier quelqu'un. Dès lors on ne se place plus seulement du côté du sujet « qualificateur » qui attribue, qui dénomme, qui décrit, quelqu'un ou quelque chose ; nous sommes passés du côté de l'objet « qualifié » dont la (les) qualité(s) informe(nt) la qualification, et informe(nt) sur le « qualificateur ». Tout ou partie de l'objet devient lui-même sujet qualifiant. Ce à quoi renvoie, par exemple, l'usage courant du terme qualification dans le langage professionnel. Ne dit-on pas que l'on est qualifié pour exercer telle activité, pour effectuer telle action ; ce qui revient à (s') attribuer une compétence, faire siennes un certain nombre de qualités pour de multiples raisons et ainsi se qualifier. A ce stade, les modalités de la qualification se montrent plus complexes qu'il n'y paraissait au premier abord. L'attribution d'une qualité à un objet peut donc être le fruit de plusieurs processus intimement liés, la reconnaissance de qualités en lui, la projection de qualités sur lui, et la reconnaissance de ses qualités pour soi. La fonction de qualification fait ainsi appel : en premier lieu à la perception qualitative des objets, une sorte d'« intuition qualificative », mais également à l'ensemble des connaissances et compétences acquises, ce que nous nommerons la « construction qualificative ». L'espace qualifie autant l'individu que l'individu qualifie l'espace.

Par l'épreuve de qualification des espaces de la vie, ce sont ces deux dimensions qui sont visées et étudiées : comment l'individu est amené à qualifier un espace, pour des caractéristiques « naturelles », par la projection et/ou l'identification à des valeurs qui ressortent davantage d'un contexte socio-spatial, et comment en retour cette épreuve de qualification nous informe sur le sens de la spatialité pour cet individu, son « habiter ».

L'action de qualification comporte également une dimension « formelle » essentielle pour l'orientation de notre investigation sur les conditions de réalisation de l'« habiter ». Il s'agit du contexte d'« énonciation » des qualités spatiales, de leur *énoncé*, et de leur *justification*. Par contexte d'« énonciation », nous entendons tout ce qui en dehors du code linguistique contribue à déterminer le sens de l'expression. Il s'agit en l'occurrence du cadre dans lequel se déroule l'entretien, face à un enquêteur ; cadre qui est loin d'être neutre puisqu'il comporte l'attente d'un certain assentiment de la part de l'enquêteur quant aux assertions émises. Par énoncé, nous voulons dire l'expression des qualités de l'espace qui résulte de la consigne de qualification donnée à l'enquêté. Cet ensemble, énonciation et énoncé des qualités de l'espace, s'apparente, selon nous, à une « épreuve de justification ». Dans le sens où ce qui est demandé à l'enquêté c'est d'établir comme « réel », par l'énonciation, la qualité des espaces ; et soit par relances successives de l'enquêteur, soit par nécessité interne de cohérence, de donner des preuves quant à cet énoncé – arguments qui expliquent ou justifient l'établissement de telle qualification. L'approche que nous développons, par la qualification des espaces, rejoint alors, en partie, l'approche pragmatique proposée par Boltanski et Thévenot (1991). Si de prime abord, le cadre de la justification envisagé à travers la qualification des espaces habités ne semble pas relever du même type d'épreuve que celle étudiée par ces deux auteurs – une dispute, un état de crise, qui doit déboucher sur un accord ou un désaccord – il n'en reste pas moins que la qualification des espaces s'apparente à un type d'épreuve pour lequel la cohérence des prétentions de l'individu doit être argumentée face à l'enquêteur, et donc faire l'épreuve d'une justification. Si l'on ne peut véritablement parler dans notre cas d'un impératif « naturel » de justification, celui-ci est pourtant induit par la démarche « qualificative » mise en œuvre. Ainsi « des actions n'impliquant pas le concours d'autres personnes, et qui ne semblent donc pas affrontées à des contraintes d'accord, ne peuvent pourtant être décrites sans faire intervenir des épreuves de coordination entre différents états d'une personne. Sans comporter de justification au sens où nous l'avons entendu jusqu'ici, la coordination entre les actions d'un même individu suppose donc un retour de l'acteur sur son action et une épreuve de cohérence » (Thévenot, 1990 ; Boltanski et Thévenot, 1991). Reprenant les termes introductifs aux *économies de la grandeur*, le but de l'épreuve de qualification est de pointer « une multitude d'êtres qui, tantôt êtres humains tantôt choses,

n'apparaissent jamais sans que soit qualifié en même temps l'état dans lequel ils interviennent, impliquant le *rapprochement*, la *désignation commune*, l'*identification*, à des groupes sociaux, des personnages *grandeur nature* » ; à des espaces mythiques ou symboliques.

Il découle de ces quelques remarques, un ensemble de questions concernant la qualification des espaces habités : les qualités de l'espace sont-elles contingentes à la qualification qui en est faite ? Ou en d'autres termes, par quels processus l'individu en arrive-t-il à qualifier un espace ? Ce que nous souhaitons mettre en lumière, en cherchant à répondre à ces interrogations, c'est l'importance de ce double lien entre : qualité de l'objet ou du sujet « qualifiant », et qualification par l'objet ou le sujet « qualificateur ». Notre postulat de départ est que « qualifiants » et « qualificateurs » forment un système par lequel émerge, à travers la caractérisation et l'énonciation de la qualité des espaces, un ensemble d'implications corrélatives en termes d'organisation de la spatialité qui dessinent au final son Habiter. Ainsi nous focalisons notre attention sur les modes de qualification de l'espace, analysés à travers le discours des individus, et leur congruence, ou non, avec les modes d'habiter ? Autrement dit, il s'agit de comprendre de quelle manière les modalités de qualification de l'espace informent, et nous informent, sur les modalités de la spatialité, de l'identité spatiale de l'individu, bref de l'habiter.

- Expliquer et justifier

Que signifie *expliquer* les dynamiques spatiales lorsque l'on part de l'axiome pragmatiste, celui qui nous invite à prendre la parole au sérieux, tel que nous nous proposons de l'appliquer. Certains éléments (des paroles entendues, des événements, des ambiances, des sensations...) de la vie passée d'un individu *expliquent* en partie sa situation actuelle. Par exemple, le discours francophile d'un père allemand auprès de sa fille *explique* en partie la venue de sa fille en France, des années plus tard.

De même, des éléments encore virtuels, positionnés dans un futur encore non advenu mais espéré, attendu, craint, fantasmé, souhaité, anticipé, voulu, préparé par un individu permettent d'*expliquer* en partie sa situation actuelle. Par exemple, tel projet professionnel l'amène à une localisation dans une ville universitaire qui le nécessite.

Cependant, et on le sent tout de suite, ce type d'*explication* n'est pas satisfaisant : le terme *expliquer*, ainsi utilisé, relève du langage courant, voire du domaine de la rapidité de langage. Ce type d'*explication* n'est pas, non plus, suffisant car un élément n'*explique* pas à lui seul une situation actuelle, ni même une partie de celle-ci et l'on ne peut être sûr du lien qui uni l'élément explicatif de l'élément *expliqué*. Un discours francophile tenu 40 ans plus tôt ne peut être tenu à lui seul pour la cause d'une localisation actuelle en France.

En fait, les éléments passés et ceux qui relèvent d'un futur anticipé préparent la survenue de tel élément de la situation actuelle. Ainsi, le discours francophile prépare mais n'explique pas au sens précis du terme la venue en France. Par ailleurs, chaque élément pris isolément et chaque composition d'éléments pris conjointement préparent une multitude d'autres situations dont une seule surviendra. Il faut donc se méfier du caractère explicatif de tel élément car celui-ci aurait aussi expliqué d'autres éléments. En revanche, un faisceau d'éléments (le discours du père, la visite de villes françaises, l'apprentissage de la langue...) aura un caractère explicatif plus important sans pour autant donner une explication pleine et entière. Un faisceau d'éléments préparant est composé d'éléments non connectés (un discours francophile à tel moment et une visite touristique à tel autre moment ou éventuellement au même moment et tous les deux préparent, à leur manière, la venue définitive en France) et d'autres qui sont connectés par exemple, un discours francophile qui prépare une visite touristique en France et l'ensemble prépare la venue définitive en France).

Ces éléments, préparant la situation actuelle, font en fait augmenter la probabilité que la situation actuelle, celle qui est finalement advenue, advienne. Ainsi, par explication d'une explication ou d'une

partie de celle-ci, nous entendons la mise en évidence d'un faisceau d'éléments augmentant la probabilité que la situation ou la partie de situation advienne.

Cette préparation se fait par des éléments passés comme par des éléments futurs (par la représentation passée et actuelle de ceux-ci) et de façon directe (ou positive) comme de façon opposée (ou négative) : le discours du père prépare la venue en France parce que ce discours et/ou ce père sont évalués positivement. S'ils avaient été évalués négativement, la préparation se serait faite par opposition (tout sauf la France). Ainsi, par exemple, le ras-le-bol d'un logement trop petit prépare un déménagement vers un logement plus grand.

- Justifier : la justification est l'ensemble des éléments donnés à entendre par une personne interviewée permettant à ses yeux d'expliquer un jugement, le pourquoi d'une action passée... La force explicative de la justification est au plus égale à celle d'une explication et, extrême opposé, éventuellement nulle.

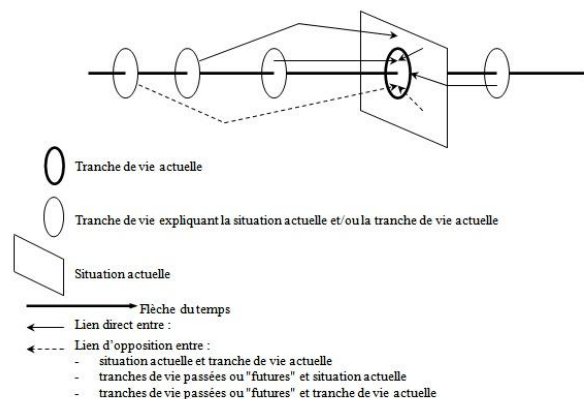
III - Aspects méthodologiques

III.a – SCALAB, la suite...

La démarche de recherche développée au sein de ce module 1 de EhEA provisoirement intitulé « Qualification de l'espace (Construction de l'habiter) » s'inscrit dans une logique de continuité avec le travail réalisé en 2004 par le groupe SCALAB sur les « échelles de l'habiter ». Comme son titre l'indique, cette recherche visait à interroger les différentes échelles spatiales, mais également temporelles, de la construction de l'habiter. Il convient d'insister sur le fait qu'il s'agit plus des échelles spatiales de la construction de l'habiter chez l'individu que de son échelle d'habiter proprement dit. Reprenant cette posture de recherche, le module 1 de EhEA, quant à lui, vise l'approfondissement de ce questionnement, sur le plan théorique et sur le plan empirique. Ainsi, il entend approfondir la question de l'habiter, au sens phénoménologique du terme, en interrogeant plus avant les multiples strates qui participent de sa construction, mais également en tentant d'aller plus loin dans la réflexion sur les multiples éléments, ainsi que leurs articulations, qui sont parties prenantes de la constitution-construction de cet habiter.

A partir de SCALAB, on opère une extension temporelle de l'idée génératrice de cette précédente recherche dans le sens où si SCALAB donnait à voir sur un plan cartographique les déplacements, les motifs de ceux-ci à l'échelle d'une année, ainsi que les activités éventuelles durant le déplacement, EhEA module 1 reproduit cette idée générale à l'échelle d'une vie. Mais cela suppose une modification des méthodes de captation de l'information et de restitution de celle-ci, ne serait-ce que parce que l'oubli est plus important à cette échelle temporelle que dans une rétrospective d'une année et que la restitution cartographique utilisée auparavant devra sans doute être adaptée.

Cela a conduit à la nécessité de distinguer, dans le parcours de vie, des « tranches de vie » et des situations.



Au-delà de cette extension temporelle, il s'agira de repérer quels sont les moments ou « tranches de vie » qui expliquent en partie le fait d'être-là aujourd'hui, en interaction avec les éléments de la

situation d'aujourd'hui qui donnent des clefs sur les contraintes et les choix effectués de cet être-là. La question est de savoir ce qui dans le passé et dans la situation actuelle permet de répondre à la question « mais, qu'est-ce que vous foutez là ? ».

III.b – « Mais qu'est-ce que vous faites là ? » Question fondatrice.

Sur un plan formel, la recherche s'est manifestée à travers la question : « Mais, qu'est-ce que vous faites là ? », l'enjeu ayant été d'obtenir une réponse de la part d'une série de personnes. Quant au choix de cette question, de sa formulation générale, et des mots qui la composent, celui-ci n'est pas le fruit d'un pur hasard mais répond de manière concrète à un ensemble d'objectifs que nous nous proposons d'explicitier.

Le « mais » introduit une feinte surprise de la part de l'enquêteur, comme si les réponses apportées à la question n'allaient pas de soi, n'étaient pas complètes, comme si les réponses exigeaient une autre question de type « mais, pourquoi ? » (Possiblement entendue comme « pour quoi ? »), entraînant une autre réponse qui elle-même est réinterrogée, etc., jusqu'à ce que ces itérations ne puissent plus amener quelque chose de nouveau et finalement s'avèrent être après une « validation » par la personne elle-même. Il s'agit en fait de pousser la personne dans ses retranchements, pour connaître la cause de la cause ou la raison de la raison, éventuellement en remontant dans le passé dans le but de dépasser à la fois les discours convenus et les raisons rationnelles, celles qui sont analysées en économie spatiale stratégique. L'objectif du « mais » est ainsi double, entre établir une rupture quant à l'évidence du questionnement, et, engager l'individu sur la voie d'un entretien exploratoire approfondi, dans le but de sonder son point de vue, ses sentiments, la signification profonde qu'il attribue à cette dimension spatiale.

Le « faites » est formulé de façon à ce que l'on puisse y entendre effectivement le verbe « faire », mais aussi « être », « rester », « habiter », largement au-delà du fait que la personne, en situation d'entretien, est justement en train de répondre à l'enquêteur. « Faire » contient cette dimension existentielle par laquelle l'individu *donne consistance* à ses actions spatiales, les emplis d'un sens qui leur est propre, soit par l'existence d'un but, soit comme manifestation d'un élan.

De même, le « là » est large et laissé au libre choix de la personne : dans ce logement, dans cette ville, etc. La référence spatiale contenue dans l'adverbe de lieu est volontairement soumise à un arbitrage individuel. Elle choisit le ou les chapitres qu'elle préfère d' « Espèces d'espaces »²⁷. Ce « là » ouvre alors la discussion sur l'ensemble des considérations spatiales relatives aux échelles, aux connexions, aux lieux et aux liens qui forment les territoires et les réseaux de l'individu.

Le « vous » adresse la question à l'individu et pose d'emblée le locuteur comme référent, dans le sens où l'individu est aussi l'objet de la question sous-entendue, « mais qui êtes-vous (là) ? ». Le « je » devient tout autant que le « là » le sujet du discours sur l'espace.

Enfin, la formule interrogative « qu'est-ce que... » implique « pour quelle(s) raison (s) êtes vous là ? Quel est l'intérêt pour vous d'être là aujourd'hui, dans vos activités et dans ce que propose votre espace ? » Mais aussi « qu'est-ce qui vous a poussé(e) ou amené(e) dans le passé à être là aujourd'hui ? » et « qu'est ce que vous prévoyez, projetez, envisagez, fantasmez pour l'avenir qui permet de comprendre pourquoi vous êtes là ? ». Le « qu'est-ce que » renvoie aux potentialités matérielles et symboliques de l'espace en question, et leur adéquation avec les attentes et les besoins de l'individu.

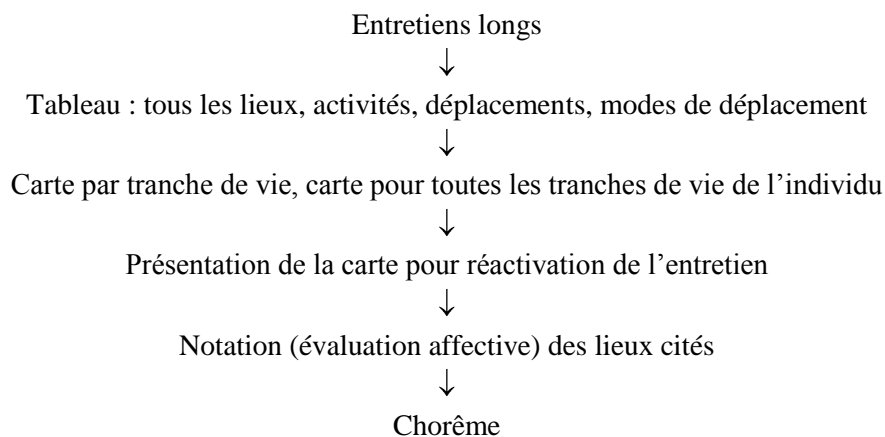
III.c - Pragmatisme

²⁷ Georges Pérec, 1974, *Espèces d'espaces*, Editions Galilée, Paris, 124 p.

Nous nous situons, de fait, dans une posture de pragmatisme sociolinguistique que nous pourrions définir et décrire de la façon suivante : « ce qui est dit mérite d’être pris au sérieux »²⁸. Cela ne signifie pas que ce qui est dit a nécessairement une valeur de vérité. Ce qui est dit peut être vrai, faux, réaliste, irréaliste, probable, improbable, plausible ou peu plausible, possible ou impossible, vérifiable ou invérifiable, vérifié ou non vérifié, complet ou incomplet, portant sur le général ou portant sur le particulier, abstrait ou concret, symbolique ou non, hérité d’une réflexion ou dit avec la plus grande spontanéité, répété ou original... : ce qui est dit a *a priori* un rapport à la réalité mais peu importe, au moins dans un premier temps, la nature de ce rapport. Ce qui importe est le fait que cela ait été dit ou, en d’autres mots, que la personne qui a énoncé quelque chose s’est sentie « obligée » de l’énoncer. Ensuite, au-delà du simple contenu et de la nature du rapport entre ce contenu et le réel, il s’agit d’essayer de savoir ce qui a amené la personne à énoncer ce qu’elle a énoncé : « prendre au sérieux ce qui est dit » revient à se demander ce qui, dans la personne (sa situation, ses idées, ses convictions, son histoire récente ou ancienne, ses projets et ambitions) et/ou dans la relation entre elle-même, l’énonciateur, et le récepteur de l’énoncé, l’interlocuteur – dans le contexte de la relation énonciateur-interlocuteur – a conduit la personne à énoncer ce qu’elle a énoncé. L’échelle de temps (entre 20 et 80 ans) et le contexte d’énonciation choisis (entretien semi-directif) justifient la posture pragmatique retenue : « ce qui est dit, c’est-à-dire ce qui est mémorisé et mobilisé est à prendre au sérieux ».

Dans le récit des lieux de la vie apparaît nécessairement la figure de la mémoire, opérant des sélections, filtrant les souvenirs, et donc les lieux. Mais si l’exercice de se souvenir est largement laissé à la discrétion de l’individu interrogé dans la construction de son récit, nous constatons que la mémoire n’opère pas une sélection par la qualité, dans le sens où ce ne sont pas seulement les espaces qui évoquent de « bons souvenirs » qui reviennent en mémoire. Ainsi, potentiellement, et laissant à l’individu la liberté de raconter ou de ne pas raconter certains lieux de sa vie, nous n’obtenons qu’une représentation de l’espace pratiqué. Cependant, la présence ou l’absence de certains lieux peut particulièrement informer le chercheur sur ce qui entre dans la composition de l’habiter de l’individu.

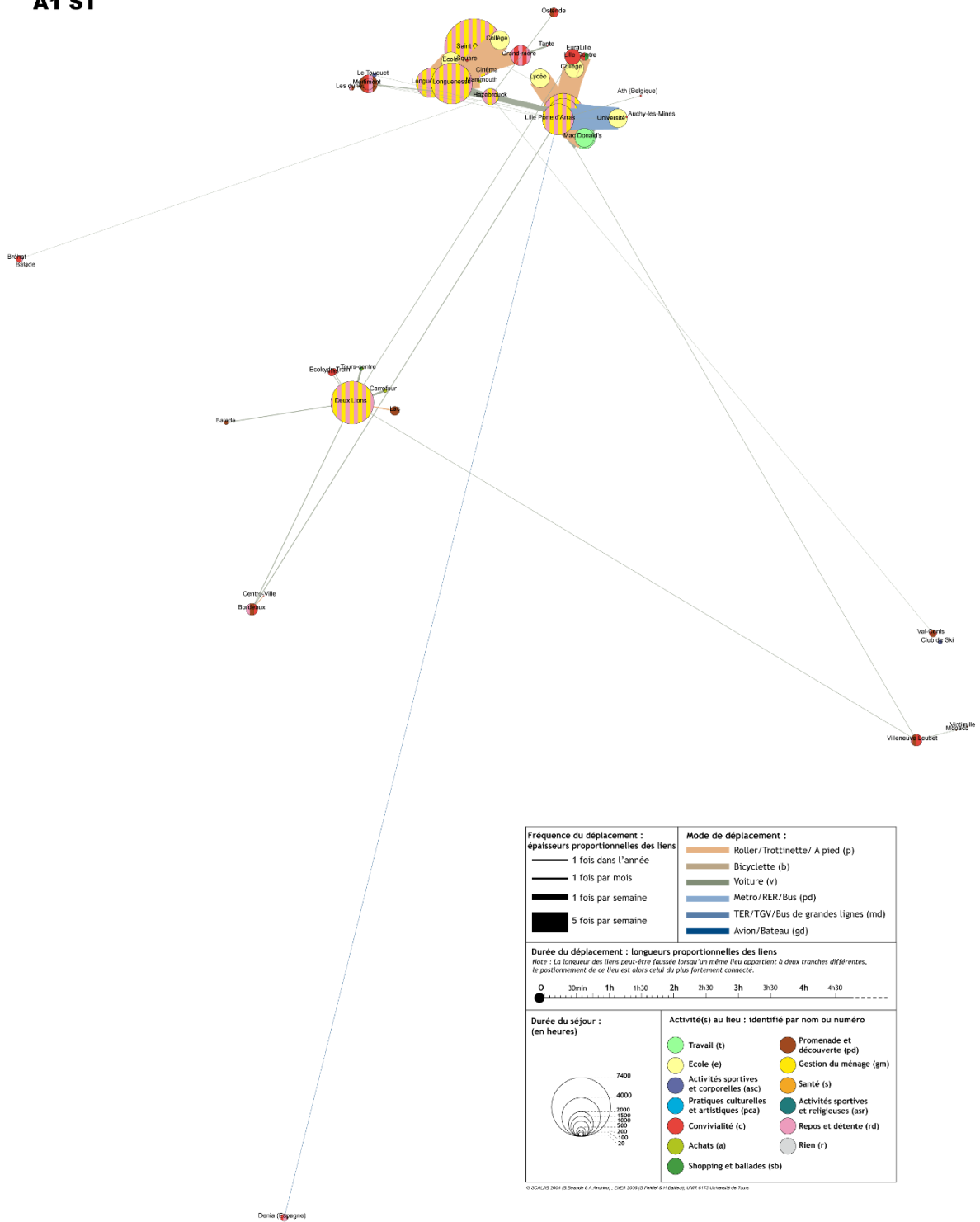
III.d – Démarche



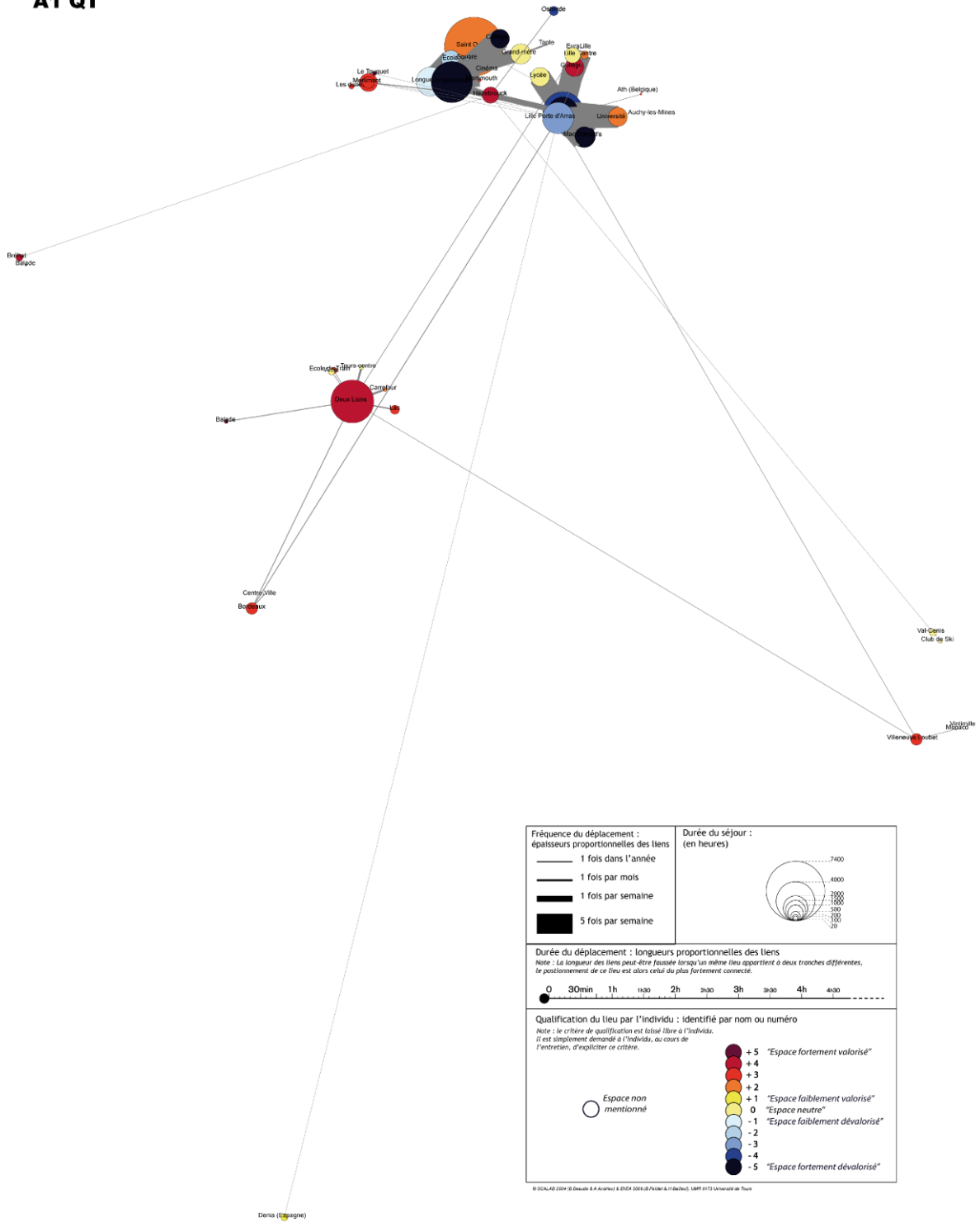
IV - Cartes

²⁸ Cette définition est réductrice dans la mesure où il faudrait aussi ajouter « ce qui est fait doit être pris au sérieux », en donnant la plus large acception au verbe faire, voire en disant « tout ce qui est fait doit être pris au sérieux ». Nous nous restreignons ici au seul dire pour être en concordance avec la méthode choisie (récit de vie) bien que soit sous-entendu le faire puisque les dires des personnes interrogées portent sur leur faire.

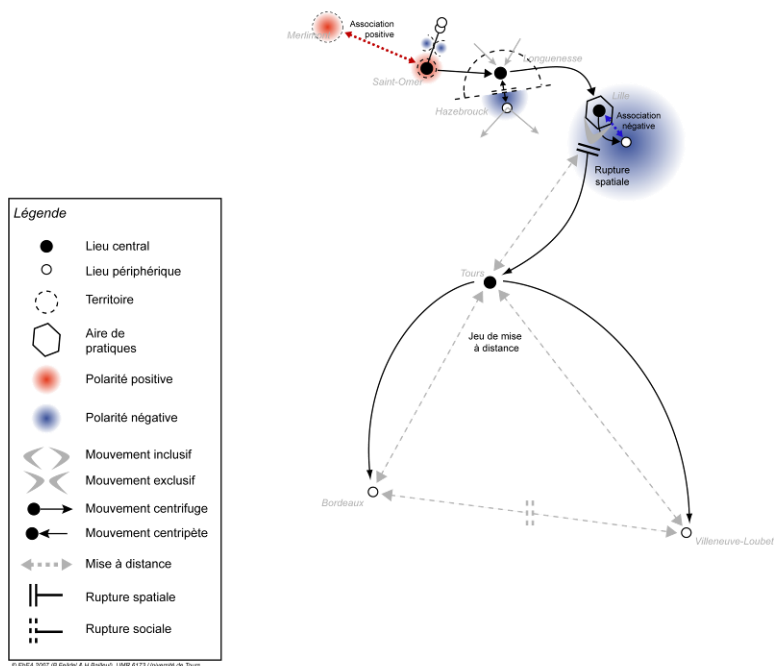
A1 ST



A1 QT



A1 QOS



Chorème 1. Qualification et Organisation Spatiale d'Aline

Chorème ou Chorotype	Type d'organisation ou de dynamique socio-spatiale
●	Lieu central Le lieu central peut être en relation avec d'autres lieux centraux ou périphériques. Il est la base d'une aire, d'un territoire ou de ruptures.
○	Lieu périphérique Le lieu périphérique est un espace pratiqué en relation avec un lieu central. Il peut être à la base de mouvements centrifuges ou centripètes
○	Territoire Le territoire est un espace qui fait sens d'unité spatiale dans la vie d'une personne. Il peut être polarisé positivement ou négativement.
⬡	Aire de pratiques L'aire de pratique se déploie autour d'un lieu et peut signifier un réseau flou de lieux non identifiés, comme le quartier, la région, etc.
●	Polarité positive La polarité positive sert à identifier les territoires, lieux ou aires de pratiques qui ont une qualification positive pour la personne
●	Polarité négative La polarité négative sert à identifier les territoires, lieux ou aires de pratiques qui ont une qualification négative pour la personne
⌌	Mouvement inclusif Le mouvement inclusif s'applique sur des lieux, des aires ou des territoires et montre leur inclusion dans d'autres lieux habités
⌌	Mouvement exclusif Le mouvement exclusif s'applique sur des lieux, des aires ou des territoires et montre leur exclusion des autres lieux habités
●→	Mouvement centrifuge Le mouvement centrifuge indique au niveau des lieux, un dynamique de l'individu pour en partir
●←	Mouvement centripète Le mouvement centripète indique au niveau des lieux, un dynamique de l'individu pour y rester
⌌	Association L'association montre que malgré l'absence de connection directe, deux composants spatiaux peuvent être associés mentalement
⌌	Mise à distance La mise à distance montre que malgré l'absence de connection directe, deux composants spatiaux peuvent être dissociés mentalement
⌌	Rupture spatiale La rupture spatiale montre, à l'origine d'un déplacement, que la personne ne maintient plus de liens "spatiaux" avec le lieu d'origine
⌌	Rupture sociale La rupture sociale montre, à l'origine d'un déplacement, que la personne ne maintient plus de liens "sociaux" avec le lieu d'origine

Tableau 1. Chorèmes et Chorotypes utilisés

V – Résultats

V.a – Habiter : entre rupture et héritage ; Habiter : entre continuité et discontinuité ; entre bonne distance e bonne place

La perspective schématique permet d’inscrire la situation actuelle de l’individu dans une perspective temporelle élargie à l’échelle de sa vie, et de faire ressortir ainsi les dynamiques constitutives de son habiter. Par la représentation des dynamiques de continuité/discontinuité, production/reproduction, héritage/rupture, on reconstruit artificiellement, à partir du récit de vie spatialisé, les éléments de « situations » passées, futures ou même fantasmées-imaginées, pour *expliquer* la « situation » actuelle.

Pour tenter de formaliser les hypothèses de départ qui formulaient l’habiter comme un rapport de forces – entre héritage et rupture, entre « être à la bonne distance » et « être à la bonne place » – il nous est apparu indispensable de réaliser une schématisation des dynamiques de l’habiter qui pourraient représenter ces rapports de force à l’échelle de la vie. Traditionnellement en géographie, la représentation des structures, des formes récurrentes recourt à la chorématique développée par R. Brunet²⁹ dans les années 1980. Comme défini dans *Les mots de la géographie*, « *les chorèmes correspondent à des lois de l’organisation spatiale [...]. Les chorèmes se composent en structures de structures, dont il existe des formes récurrentes et, localement, des arrangements uniques. La considération des chorèmes permet de résoudre en géographie la contradiction de fond entre général et particulier, loi et individu, nomothétie et idiographie* ». Ainsi, cette représentation des modes d’organisation de l’espace paraît relativement bien correspondre à notre volonté de représenter les dynamiques de l’habiter d’un individu, car elle permet d’identifier des modalités d’organisation personnelle (telles que les associations, les ruptures, les mises à distance, les réseaux de lieux, les espaces pratiqués, les espaces fantasmés, etc.).

Les chorèmes que nous avons réalisés visent ainsi à représenter quelques dynamiques et processus de l’habiter que nous avons pu identifier : des éléments ponctuels tels que les lieux centraux ou lieux périphériques, qui peuvent être les composants d’une organisation spatiale plus large : les aires, territoires ou polarités. Partant de ces deux types d’éléments spatiaux, les autres chorèmes ou chorotypes précisent des types de relation entre lieux, aires ou territoires.

Si le spatiogramme est une représentation du réseau de l’individu, et du réseau de qualification, le chorème représente les territoires de l’individu, ses rapports de forces, les lieux et leur organisation tels que « révisé » par la signification que l’individu leur donne. Nous avons pour ce faire identifié différents chorotypes qui nous semblent révélateurs de la manière qu’ont les individus d’arranger les espaces qu’ils habitent

V.b – Le système Habiter – Spatialité – Identité

Rendre intelligible la relation entre individu et espace impliquée dans l’habiter nécessite donc de construire au moins deux objets, le soi et l’espace, avec toutes les limites que cela comporte (y a-t-il réellement deux objets distincts dans l’habiter ?), et d’explicitier les relations entre ces objets. A partir des observations menées, les connaissances qui peuvent être mises en évidence ici sur la relation entre identité et espace dans le phénomène de l’habiter passent par une tentative de définition des dynamiques d’attribution, d’identification, et finalement d’association entre l’espace vécu et l’identité, qui donnent sa consistance à l’habiter. Cependant, à l’échelle d’une vie, ces dynamiques sont fluctuantes, d’une part, parce que le soi est en mouvement, parce que l’espace change, et d’autre part, parce que les relations de coordination entre soi et espace, d’intégration de l’espace à l’identité de la

²⁹ Nous faisons ici référence aux travaux développés par le géographe Roger Brunet, portant sur les modèles d’organisation spatiale et leur représentation, les chorèmes. Cf. Brunet R. (1980). « La composition des modèles dans l’analyse spatiale ». *L’Espace géographique*, n° 4, p. 253-265 ; Brunet R. (1986). « La carte modèle et les chorèmes ». *Mappemonde*, n° 4, p. 2-6.

personne, sont sans cesse requalifiées, reconstruites par l'histoire personnelle, par l'environnement social, par les étapes de la vie. **On peut ainsi d'ores et déjà mettre en évidence que si l'habiter peut être composé de l'identité et de l'espace identifié de l'individu, cet habiter est une construction de sens, qui évolue et qui est requalifié au cours de la vie.** Un récent article en psychologie environnementale intitulé « I like it, because I like myself » attire notre attention parce qu'il cherche à mettre en évidence la relation qui peut exister entre la qualification d'un objet, le choix d'un objet ; et l'attribution à l'objet de qualités satisfaisantes au regard du soi et de l'image de soi qu'il peut donner. Cet article montre ainsi la relation entre perception d'un objet et perception de soi, qui a été depuis longtemps mise en évidence dans les théories sur la relation de l'individu à l'espace. Reste à identifier quelles sont les différents mécanismes qui peuvent mettre en relation la perception de l'espace, la perception de soi, et leur intégration dans un phénomène global que l'on pourrait définir comme l'habiter.

Les dynamiques de l'habiter, les dynamiques spatiales et les dynamiques de l'identité se construisent en parallèle et on ne peut en anticiper les relations et les implications. Nous sommes d'ores et déjà dans un système complexe, dans le sens où l'on ne peut anticiper ce que sera l'habiter d'un individu, par la simple description de facteurs spatiaux ou sociaux.

Partant, les définitions du soi et de l'espace habité doivent être données pour comprendre comment chaque élément peut être en relation avec l'autre dans la dynamique de qualification. Le soi peut être défini comme « l'être » d'un individu, ce qui le différencie d'un autre, mais aussi le résultat de la conscience de soi, c'est-à-dire la manière dont une personne se perçoit. Le soi est le résultat de la perception de soi dans un environnement (importance du corps, de la sensation), mais également de la signification qui est donnée par la conscience à ce phénomène. Hegel, dans la *Phénoménologie de l'esprit*, distingue ainsi deux étapes : la perception et l'entendement de soi. Ainsi, à la conscience de soi s'ajoute la signification de soi, sans y impliquer de causalité, qui voudrait que l'une précède l'autre, et donne lieu à l'expression de l'identité de la personne : le soi dont on donne une expression est l'identité actualisée de l'individu. L'identité est ainsi l'expression d'un soi qui prend en compte l'environnement, les autres personnes, et tous les éléments qui peuvent donner un sens à la situation considérée, donc également des éléments spatiaux. Ainsi dans les discours de vie qui ont été récoltés, la définition du soi est multiple, elle fait nécessairement appel à l'idée d'une dynamique chronologique (la personne n'est pas la même de sa naissance à aujourd'hui), mais également à une dynamique sociale, culturelle et spatiale. L'identité de l'individu est donc un état, que la personne est en mesure de décrire en fonction d'un ensemble d'éléments de sens et qui désigne sa spécificité à un moment donné, et dans une logique temporelle. Dans cette perspective nous pouvons noter la facilité relative avec laquelle les individus ont pu « jongler » avec leurs différentes identités, par processus d'identification successive, permis par la présentation de différentes cartes, à différentes étapes de la vie. Comme exemple, nous pouvons noter l'emploi répété d'expressions telles que « à cette époque, j'étais... », qui permettent de dissocier le soi actuel et le soi de l'époque en question, tout en gardant cependant une unité, une globalité qui est l'identité du « je ». Ainsi, qualifier une carte représentant une partie de la vie d'un individu revient à en élucider les logiques d'identification aux espaces, aux groupes sociaux, qui prennent part dans la définition du soi de cette époque, mais aussi de les mettre en perspective avec la construction de l'identité dans le temps.

Si qualifier les espaces habités sont une manière de qualifier la personne que l'on était à une époque donnée, il faut ainsi voir cette qualification à une échelle plus large, celle de la vie, pour comprendre comment l'attribution de valeurs positives ou négatives à un groupe de lieu donné, participe aussi à la dynamique de l'habiter. Par exemple, la valeur négative peut ainsi, dans une dynamique plus large mettre en évidence une valeur positive qui la précède ou la suit dans le temps. L'attribution d'une valeur est donc un processus qui exprime la qualité de la relation entre le soi et l'espace ; la

valorisation d'un espace peut être ainsi liée à la cohérence entre l'espace habité et l'image de soi qu'il renvoie. Dans ce contexte, on peut parler d'une co-qualification de l'espace et du soi. Ce processus est notamment visible dans les cas où l'identité de la personne et son mouvement (du à un événement, un changement dans le contexte familial, social) est invoqué comme cause d'un changement spatial : ici, l'identité qui se modifie occasionne une actualisation de la relation à l'espace habité et une remise en question de celui-ci – typiquement un changement de statut social dans le travail, ou dans la vie familiale. Mais, de la même façon, un espace qui se modifie, par le fait d'un projet urbain par exemple, pouvait être en accord avec l'image de soi à un moment donné, et ne plus y correspondre à un moment ultérieur. Ainsi, le rapport de co-qualification ne lie pas l'espace et le soi de manière « automatique » voulant que les qualités de l'espace définissent l'identité de l'individu, mais dans une perspective dynamique de « reconnaissance » de soi dans l'espace habité, à un moment donné et pour un contexte donné.

Ainsi, dans ce rapport entre espace et soi nous pouvons mettre en évidence l'idée que l'individu « forme l'espace à son image », dans le sens où il conforme et déforme l'espace habité par son activité de qualification. Ainsi, l'idée de conformation et de déformation de l'espace par la personne renvoie-t-elle à cette relation entre soi et l'espace que l'individu construit en attribuant des qualités à l'espace. Comme illustration de ce résultat, nous pouvons ici indiquer la multitude de qualifications qui ont pu être accordées à un même espace, par différents individus, qui retiennent des qualités parfois très opposées pour décrire, a priori, le même espace. C'est ainsi que l'on peut constater ce processus de conformation/déformation des espaces dans la dynamique de qualification.

V.c – Réseaux et territoires : du spatiogramme au chorème

La représentation de la spatialité de l'individu par la figure du réseau, qui décrit et formalise liens et lieux, arcs et nœuds, informe sur leur nature, leur type, leur caractéristique, leur organisation n'est cependant pas complètement satisfaisante car on ne pourra déduire de la forme du réseau, de la valence des nœuds ou de la longueur des liens un mode d'habiter. La figure du réseau n'est ainsi pas en mesure d'exprimer qu'un lieu peut être un lien, ou qu'une distance peut être un attachement.

C'est pourquoi nous recourons à la notion de territoire, tout en acceptant également ses limites, pour essayer d'entrevoir les modes d'organisation spatiaux qui sont en jeu dans l'habiter. Le territoire, entendu comme espace où s'applique une idéologie, est ainsi l'énonciation du réseau personnel qualifié. Le territoire est à l'intersection d'une définition de l'espace comme réceptacle neutre de la spatialité et de l'espace comme déterminant de la spatialité qui jouerait comme opportunité ou comme contrainte socio-spatiale. Par la notion de territoire, nous remettons en « situation » les parcours individuels pour y voir non pas uniquement une suite d'aléas, mais bien le résultat d'une interaction entre une trajectoire spatio-identitaire de l'individu, les caractéristiques socio-spatiales des espaces et la dimension temporelle. Ainsi, la représentation chorématique se veut celle du sens donné par l'individu aux espaces parcourus, mais également des potentialités et des contraintes que l'espace a représenté « en soi » pour l'individu. Les chorèmes qui permettent de mettre en évidence des notions telles qu'« être à la bonne place », « être à la bonne distance » ou encore d'héritage ou de ruptures, sont ainsi la représentation de ces phénomènes dans une situation, dans une configuration socio-spatiale et dans un temps donnés, qui rendent possible l'habiter.

Nous essayons ainsi avec la notion de territoire de comprendre toute la richesse des manifestations de l'habiter, à partir de l'identification d'un certain nombre de dynamiques, dans un espace situé, et prenant sens par et pour l'individu.

Exemples du passage d'un réseau de spatialité au chorème de l'habiter :



Le spatiogramme des deux premières tranches d'Aline (A1) ci-dessus représente le réseau de lieux habités de 0 à 7 ans. La première tranche, composée de Saint Omer constitue une polarité positive. Au contraire, le réseau de la deuxième tranche (Longuenesse, Hazebrouck, les lieux de la famille et les vacances à Merlimont) ne constituent pas une polarité positive. Par le discours d'Aline sur ses pratiques on peut dénombrer trois groupes de lieux qui « font territoire » pour Aline : la maison de Saint Omer, avec une frontière relativement identifiée avec les espaces extérieurs. Ensuite un territoire organisé autour du domicile de Longuenesse, plus étendu, avec une réelle appropriation des lieux extérieurs au domicile (école et espaces publics proches). Cette territorialité de Longuenesse est celle qui est associée par Aline à la vie avec sa mère.

